

Le Canada enregistre
62 morts accidentelles

Hewitt a-t-il remporté le
dernier tournoi rotation ?

- page 10 -



CBV
980
DES ÉMISSIONS
POUR TOUS,
DU LEVER DU SOLEIL
À VOTRE COUCHER

gâteaux Vachon
LA METEO
Ensoleillé avec températures saisonnières.
Minimum et maximum de 55 et 80.
Autres détails en page 15.
...un goûter de bon goût!

QUEBEC — 62e ANNEE — Numéro 18,842

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Prix : DIX CENTS

Lundi, 4 août 1969

"Traisaca Prietenia,
romano-americana"

Les peuples du monde entier veulent être unis (Richard Nixon)

BUCAREST (AFP) — "Traisaca Prietenia, romano-americana". Vive l'amitié Roumano-américaine, s'est écrié en roumain, à la fin de son allocution d'adieu à M. Ceausescu et à la Roumanie, le président Richard Nixon.

Le chef de l'exécutif américain, qui parlait à l'aéroport international d'Otopeni, ouvert pour la première fois au trafic international en son honneur, a déclaré que "des 60 pays qu'il avait déjà visités, aucun ne resterait gravé dans sa mémoire comme la Roumanie et cela, a-t-il ajouté, pas seulement à cause des entretiens que nous avons eus et qui seront consignés dans l'histoire comme ayant servi la cause de la paix, mais également à cause de l'accueil particulièrement chaleureux du peuple roumain".

"Je suis convaincu, a encore déclaré le président Nixon, que les peuples du monde entier veulent être unis.

"Nos entretiens ont été axés sur le désir de déve-

lopper les relations entre nos deux pays, dans l'intérêt des relations internationales et de la paix", a déclaré à son tour le président Ceausescu.

"L'accueil de la population de Bucarest, dont vous vous êtes réjoui, reflète l'hospitalité du peuple roumain, qui désire vivre dans l'amitié avec le peuple américain, de même qu'avec tous les peuples du monde", a conclu le président Ceausescu.

Les deux chefs d'Etat, se tenant par les épaules, ont ensuite salué, du haut de la tribune installée à l'aéroport d'Otopeni, la foule qui les acclamait.

SEPT PROBLEMES

Un demi million de Roumains, selon certains observateurs, s'étaient massés samedi à l'aéroport de Bucarest et le long du parcours du cortège présidentiel pour applaudir avec chaleur le président Richard Nixon.

"Nous n'avons jamais vu pareil accueil tout au long de notre voyage de plus de 25,000 milles",

s'exclamait une hôtesse de l'air qui avait accompagné le chef de l'exécutif américain dans son périple asiatique.

L'accueil des Roumains à leur hôte américain a été, selon certains observateurs, comparable à celui qu'ils avaient réservé au général de Gaulle en mai 1968.

Contrastant avec l'ovation populaire, et avec les banderoles de bienvenue, l'absence d'une partie du corps diplomatique à l'aéroport a été remarquée : les ambassadeurs chinois, albanais, est-allemands, cubain, nord-vietnamien, et de plusieurs pays arabes, à l'exception du représentant égyptien, s'étaient en effet abstenus de paraître à la cérémonie d'accueil du chef de l'exécutif américain.

En arrivant à Bucarest, le président Nixon, dans une allocution à l'aéroport, avait insisté sur le fait que sa visite revêtait un caractère essentiellement pacifique.

Sept problèmes ont figuré à l'ordre du jour des entretiens qui se sont dé-

roulés samedi et dimanche à Bucarest entre le président Nixon et le président Ceausescu, au cours d'une série de conversations dont la dernière a duré environ une heure. La priorité a été donnée aux questions internationales intéressant la sécurité européenne, aux relations Est-Ouest, aux futures négociations américano-soviétiques sur le contrôle et la réduction des armements nucléaires qui figurent dans l'arsenal américain et soviétique, au Vietnam, aux possibilités de désamorcer la poudrière du Moyen-Orient, aux relations sino-soviétiques et, bien entendu, aux problèmes bi-latéraux.

RENCONTRE NIXON - BREJNEV

C'est dans les domaines culture, technique et scientifique que l'accord a été le plus important.

C'est ainsi que les Etats-Unis inaugureront une bibliothèque à Bucarest et que la Roumanie de son côté ouvrira un centre culturel aux Etats-Unis. En outre, les deux présidents ont jeté les bases d'un accord pour ouvrir la négociation civile.

Dans le domaine économique, MM. Nixon et Ceausescu ont décidé de développer et de diversifier leurs relations.

Sommaire

Décès et funérailles	15
Editorial	4
Finance	4
Moroscope	15
Les petites annonces	14
Mot-caché	7
Mots croisés	15
Nouvelles canadiennes	8
Nouvelles provinciales	9
Nouvelles internationales ..	14
Spectacles	7
Sport	10-11-12-13
Télévision	13

Courrier de deuxième classe enregistré
No 0748

Humour
à la
une

IMAGINATION : Ce qui
tient compagnie à une femme
quand son mari tarde
à rentrer le soir.

QUEBEC
DE LA
collinhe
Télé: 522-2931



Conférence des premiers ministres

● C'est ce matin, à 9h.30, que s'ouvre à Québec la 10e conférence inter-provinciale. Seul le chef du gouvernement de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood sera absent lors de ces assises. Deux problèmes seront plus étudiés que d'autres à cette conférence et il s'agit du problème de la pollution de l'eau et de l'air ainsi que le développement urbain. Sur la photo, on peut voir entourant le Premier ministre québécois, M. Jean-Jacques Bertrand, le Premier ministre ontarien, M. John Roberts, à gauche et à droite, M. Ross Thatcher, Premier ministre de la Saskatchewan. Autres photos et texte en page 9)



● Le hockey était évidemment présent, alors que Suzanne Postus, de Philadelphie, a convolé en justes noces avec André Lacroix de Lauson. Le hockey a été l'occasion de leur rencontre puisque la mariée est secrétaire au Spectrum de Philadelphie, alors que le conjoint est la vedette des Flyers de l'endroit dans la ligue Nationale de hockey. (Téléphoto UPI).

LES LOISIRS

CAMPEZ,
PÊCHEZ,
BAIGNEZ-VOUS...
SUR LA RUE
SAINT-JEAN!

ENQUÊTE !
CHOC !

37 lacs ! 38 membres !

37 lacs !
38 membres !
38 privilégiés !
400,000 cito y e n s :
rien, ou si peu ...

Quelquefois, la froide mathématique fait ressortir, mieux que n'importe quel discours, des réalités choquantes.

Ces 37 lacs forment ce qui est appelé le "Club Saint-Vincent". Situé à Tewksbury, en banlieue du grand Qué-

bec, ce club ne compte que 38 membres. Un paradis de pêche à moins d'une heure du centre de la ville. Mais que le simple citoyen est obligé de regarder de l'extérieur. 38 membres ! 38 privilégiés par la fortune et le rang social.

Ceci est le cas-type du club de chasse et de pêche privé. Nous ne l'avons pas choisi parce qu'il est mieux ou pire qu'un autre, mais parce qu'il est là, tout simplement, faisant scandale

Une enquête de Michel Belleau et Michel Rioux

Parallèlement, la demande du public pour ce genre d'activité de plein-air ne cesse de croître. A la suite d'une enquête scientifique sur ce sujet, M. Michel Mal-dague, professeur à la faculté de Foresterie et de Géodésie à l'Université Laval déclare que l'enquête qu'il a effectuée "permet d'appré-

cièr l'importance de la demande de récréation en territoire forestier au Québec".

Le pauvre type, qui ne peut même pas entretenir l'espoir de faire un jour partie d'un club de pêche privé, mais qui n'en sent pas moins des fourmis dans les jambes lorsque la période est propice pour la pêche à la truite, ce pauvre type en est réduit, selon ce que plusieurs personnes nous ont déclaré, "à tenter une invitation" au-

On attend le héros

Robin des Bois avait aidé les habitants de la ville de Nottingham, en Angleterre, pour que ces derniers puissent aller chasser dans la forêt de Sherwood, propriété du Prince Jean.

Les Québécois, pour leur part, attendent toujours le héros qui leur rendra les immenses richesses naturelles dont ils sont collectivement propriétaires, mais qui ne servent en fait qu'au divertissement d'une infime minorité fortunée.

Au cours de la présente série d'articles, nous tenterons, à l'aide d'exemples très précis, de témoignages puisés dans la population et d'opinions livrées par des experts, de faire l'inventaire des ressources et de dénoncer les lacunes ou les abus existants dans la région, en ce qui a trait à la récréation en plein air : pêche, camping, plages, etc...

Territoire et coût

Le "Club St-Vincent" couvre un territoire qui se prolonge jusqu'à l'intérieur des limites du parc des Laurentides. Une route d'une longueur d'environ 25 milles le sillonne.

Ce qu'on paye au gouvernement pour jouir d'un tel espace aussi riche ? La somme astronomique de 450 dollars par année...

Nous avons par ailleurs tenté de savoir, auprès du président du club, M. C.-E. Marchand, de connaître combien il pouvait en coûter auprès de la compagnie Domtar pour utiliser les terrains qui lui appartiennent et qui sont situés à l'intérieur des limites du club. Selon le président, il ne serait pas d'intérêt public de révéler ces chiffres.

Autres aspects

Des truites de 18 à 20 pouces, en pleine montagne, à une trentaine de milles de Québec. Durant les fins de semaine, environ trente personnes, selon les informations que nous avons recueillies, se rendent à ce club privé. Les privilégiés du Club St-Vincent ont le loisir d'inviter cinq personnes à chaque randonnée.

Il faut garder à l'esprit, pendant ce temps, que des milliers de personnes, (la masse quoi!) se cherchent un endroit accessible pour se livrer à leur sport favori.

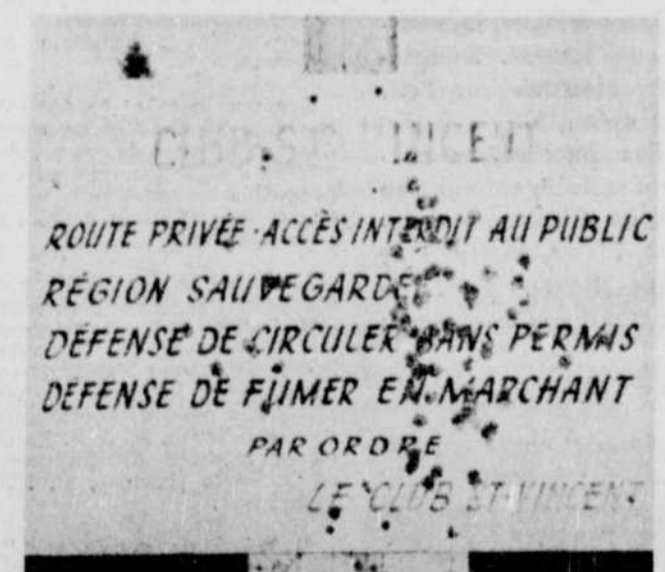
En outre, il est très difficile de connaître exactement ce qu'il en coûte annuellement à chaque membre pour faire partie du club. En effet, un des membres nous a dit qu'il avait à déboursé environ 1,000 dollars par année. Cependant, ce chiffre serait de 250 dollars, en plus des appels spéciaux aux membres et des frais d'aménagement qui sont laissés aux membres.

Et la part ? Car pour s'introduire dans un club privé, il faut acquiescer une part. Nul n'est besoin de dire que Monsieur-tout-le-monde ne doit pas y penser. Encore là, les chiffres précis ne sont pas disponibles. Selon un membre, la dernière part se serait vendue au montant de 10,000 dollars. Par contre, le président du club, tout en refusant de donner un montant précis, nous a déclaré que le montant de la part incluait le chalet.

Et le gouvernement ?

Devant ces faits, Jean-Baptiste se souvient que le gouvernement a déjà mis en branle une politique de non-renouvellement de ces "concessions pour protection" (autrement dit "clubs privés"), afin de rendre ces territoires accessibles au plus grand nombre.

Selon un expert en foresterie, "on se gargarise là de planification, mais les décisions sont encore toujours politiques".





FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC



«La paix du dimanche», une pièce de l'auteur anglais John Osborne, sera présentée à chaque soir, jusqu'à jeudi prochain, à l'Institut Canadien, dans le cadre du Festival d'été de Québec. La mise en scène a été assurée par André Ricard. On voit sur la photo Catherine Bégin, dans le rôle de Patricia, et René Constantineau, dans celui du père. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

Au Festival d'été de Québec

La poésie demeure au Chantautueil

par Jean-Pierre GUAY

Le troisième et dernier récital de poésie à se tenir dans le cadre du Festival d'été de Québec aura lieu ce soir, à 21h, au restaurant le Chantautueil. Se feront entendre les poètes Pierre Bertrand, Gilbert Langevin, Pierre Morency et Louis Royer.

Pierre Bertrand est né en 1944. Il est le directeur-fondateur de la revue passe-partout avec Juan Garcia. Avec Pierre Morency, il a été l'initiateur d'une série de recueils de poésie au Chantautueil et ailleurs. En 1966 il publiait aux Écrits du Canada français une suite poétique

intitulée : Onze poèmes en forme d'évidences. Il a également publié en 1967 un recueil intitulé : Un point tôt surgi du sac de la mémoire baïlle, en plus d'avoir collaboré à différentes revues dont Culture vivante, Liberté et La barre du jour.

Quant au poète-chansonnier Gilbert Langevin, né en 1938, il est le directeur - fondateur des Editions Atys où furent lancés Jacques Renaud, André Major, Georges Dor, Yves-Gabriel Brunet, Pierre Chatillon, Jean-Gauguet Larouche, Marcel Bélanger et Robert Lalonde. Il a organisé depuis 1957, à Montréal, de nombreux recueils de poésie et de chansons. En 1966, il a remporté le prix de poésie Du Maurier avec Un peu plus d'ombre au dos de la falaise. Un micro-sillon de ses chansons interprétées par Pauline Julien paraîtra bientôt sous étiquette Gamma.

Gilbert Langevin est considéré comme un des chefs de file de la poésie au Québec. Il a publié A la gueule du jour, Poèmes-éffigies, Le vertige de sourire, Symptômes, Noctuaire et Pour une aube.

Les deux autres poètes à se faire entendre ce soir au Chantautueil seront Pierre Morency et Louis Royer. Voici de chacun d'eux un poème :

Poème

Il plonge et creuse
Le fond est aimé

«L'ACTION» POUR LEVIS & RIVE SUD

abonnements - service : ROBERT BRETON

54, Boul. de l'Entente LAUZON - LEVIS

Toutefois selon le ministre, le Canada fournit un sérieux effort dans ce domaine. L'objectif de 1,000,000 nouvelles unités de logement à construire pendant les cinq prochaines années réglera sans doute une partie du problème, mais n'assurera pas un foyer à chaque famille.

Maintenant que sa carrière politique est terminée, il réfre à ceux-ci les questions des reporters à ce sujet. L'abbé Jean-Marie Lafontaine, coordonnateur général des activités spéciales pour l'archidiocèse de Montréal, a déclaré que l'abbé Falardeau avait demandé d'être nommé à un poste après les élections et qu'on lui avait confié le soin de déterminer s'il était nécessaire de fonder une paroisse à l'Île des Soeurs, où des développements domiciliaires ont été effectués depuis l'E:po 67.

Il a ajouté que si l'abbé Falardeau désirait un poste permanent, l'archevêque de Montréal "serait sûrement disposé à accéder à sa demande".

Au Canada La route et l'onde ont fait 62 morts pendant le week-end

Par la Presse Canadienne

Au moins 62 Canadiens ont perdu la vie à travers les pays durant la fin de semaine, dont 45 dans des tragédies routières.

Le relevé de la Presse Canadienne, de 6h.00 p.m. heures locales à minuit dimanche, précise en outre que 16 personnes ont péri noyées.

Le Québec compte 25 victimes, dont 20 de la route. Quatre autres sont mortes noyées et une fillette s'est fracassée la tête contre un mur de ciment.

L'Ontario signale 10 victimes de la route et six noyades, tandis que la route est responsable de cinq tragédies en Alberta, cependant qu'une autre personne se noyait.

La Colombie-Britannique déplore quatre victimes de

la circulation et une noyade, la Saskatchewan une victime de la route et le Manitoba deux.

Le Nouveau-Brunswick a enregistré deux tragédies routières et une noyade, cependant que l'île du Prince-Édouard comptait une victime de la route et une noyade.

Une personne a péri noyée en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve.

Le relevé n'inclue pas les accidents industriels, les suicides ou homicides reconnus de même que les morts naturelles.

Voici la liste pour le Québec :

Vendredi : Daniel Guilbault, 23 ans, de Sherbrooke, lorsque sa voiture a capoté sur l'autoroute des Cantons de l'Est à la hauteur de Magog, 75 milles à l'est de Montréal.

Germain Martel, 30 ans, de Woburn, Qué., quand sa voiture a heurté l'arrière d'un camion à Notre-Dame-des-Bois, près de la frontière du Maine.

Edouard Halex, 81 ans, de Saint-David, dans une collision impliquant deux voitures à Saint-Henri, 10 milles au sud de Québec.

Christine Abboud, sept ans, de Montréal, lorsque la voiture dans laquelle elle prenait place a capoté près de Napierville, 30 milles au sud-est de Montréal.

Claude Coudé, 26 ans, son épouse France, 28 ans, de même que leur fillelette Josée, deux ans, dans une collision frontale près de Chibougamou, 300 milles au nord de Montréal.

Lucien Ouellet, 54 ans, et sa fille Linda, âgée de 12 ans, dans une collision frontale près de Squattek, 125 milles au nord-est de Québec.

Jean-Paul Poulin, 12 ans, happé par un camion alors qu'il circulait à bicyclette près de sa demeure à Notre-Dame-des-Pins, 45 milles au sud de la capitale.

Samedi :

Jasmin Cloutier, 24 ans, de St-Georges, comté de Beauce, lorsque sa voiture a capoté près de Saint-Martin-de-Beauce, 150 milles au nord-est de Montréal.

Richard Létourneau, 19 ans, de Saint-Pierre, lorsque sa voiture a capoté à Saint-François, 25 milles au sud-est de Québec.

Richer Gosselin, 21 ans, de Fabreville, dans une collision sur la route 18 près de Sainte-Julienne, 30 milles au nord de Montréal.

Yvette Michaud, 42 ans, de Rivière-du-Moulin, dans un accident d'automobile survenu près de Baie Saint-Paul, 45 milles à l'est de Québec.

Daniel Charron, cinq ans, happé par une voiture près de chez lui, à La Force, 70 milles au nord d'Ottawa.

Armond J. Charret, 63 ans, de Noranda, lorsque sa voiture a dérapé dans le parc Lavendry, 80 milles au nord d'Ottawa.

Gérald Tremblay, 18 ans, de Dolbeau, noyé dans la

rivière Noire, à Sainte-Jeanne d'Arc, 150 milles au nord de Québec.

Gédéon Lacasse, 73 ans, de Valleyfield, noyé dans la Baie Saint-François, dans cette localité.

Dimanche :

Anie Sabourin, cinq ans, de Saint-André Avelin, noyée dans le lac Simon, 90 milles au nord de Montréal.

Mario Ratté, 10 ans, de Wotton, dans une collision frontale à Wotton, 120 milles à l'est de Montréal.

Mme Roméo Benoit, 63 ans, de Drummondville, dans un accident d'automobile près de Drummondville.

Mme Bertrand Potvin, 35 ans, d'Escourt, dans une collision impliquant deux voitures près de Rivière-du-Loup.

Johanne Montcalm, 13 ans, des suites de blessures subies lorsqu'elle s'est fracassée la tête sur un rempart de ciment à Drummondville.

Nancy Eaton, quatre ans, de Saint-Jérôme, noyée dans le lac Arc-en-Ciel, à Sainte-Sophie, comté de Terrebonne.

Chantal Farmer, 10 ans, de Lac Mercier, comté de Terrebonne, happée par une auto au lac Connelly, comté de Terrebonne.

Les négociations reprennent dans le domaine scolaire

QUEBEC (PC) — Les négociations entre les enseignants, d'une part, et la Fédération des Commissions scolaires catholiques et le gouvernement du Québec, d'autre part, reprendront ces jours-ci.

C'est ce qu'ont décidé les présidents des 64 associations affiliées à la Corporation des enseignants du Québec au cours d'une assemblée tenue samedi, à Sainte-Foy, près de Québec.

M. Raymond Laliberté, président de la CEQ, groupant plus de 68,000 professeurs, a déclaré à l'issue de la réunion, que le réengagement d'un grand nombre d'enseignants démissionnaires par le truchement de contrats individuels offerts par les commissions scolaires, ont influencé la décision des chefs syndicaux.

On se rappelle qu'environ 3,200 enseignants démissionnaires sur 14,000 auraient accepté de signer un contrat d'engagement pour le mois de septembre.

Les négociations directes entre les parties impliquées dans ce conflit vieux de deux ans maintenant, rouvriront donc après une suspension de deux mois.

Par ailleurs, les leaders syndicaux de la CEQ ont décidé, au cours de cette même réunion, d'intenter des poursuites judiciaires contre la Fédération des commissions scolaires et les commissions scolaires qui, ont individuellement, fait signer des contrats d'engagement à leurs professeurs.

L'action judiciaire sera engagée dès que les associations d'enseignants auront complété un dossier

sur la situation dans leur secteur, a précisé M. Laliberté.

Pas d'acceptation

La partie syndicale soutient qu'une telle action de la part de la Fédération des commissions scolaires est "immorale" et contraire à l'article 11 du Code du travail.

Le président de la CEQ, commentant les dernières offres patronales, a signifié que la partie patronale était revenue sur certaines positions "sans quoi la partie syndicale ne se donnerait sûrement pas la peine de retourner à la table des négociations".

M. Laliberté a cependant ajouté que l'acceptation globale des dernières offres du gouvernement et des commissions scolaires était hors de question.

"Nous sommes prêts à négocier, ce qui signifie évoluer dans nos positions réciproques", a dit le président de la CEQ.

Le ministre d'Etat délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, avait déclaré, lors de la dernière réunion de la Commission parlementaire de la présidence du Conseil, la semaine dernière, que ces offres étaient "nouvelles, ultimes et définitives".

M. Laliberté a également annoncé qu'il entreprendrait bientôt une grande tournée d'information à travers la Province. Il désire faire connaître aux membres de la CEQ les derniers développements sur la situation et, en même temps, tâter le pouls des enseignants,

Le Père Falardeau décide de quitter la politique

MONTREAL (PC) — L'abbé Hubert Falardeau, qui s'était fait connaître l'an dernier comme le "prêtre des pauvres", alors qu'il avait cessé de faire du ministère pour se lancer dans l'action politique, a déclaré qu'il en avait fini avec la politique.

Mais il n'a pas dit s'il retournerait à son ministère. L'abbé Falardeau a été défait à l'élection fédérale du 25 juin 1968 comme candidat indépendant dans la circonscription de Laurier à Montréal. A l'issue de l'élection, il avait annoncé qu'il désirait organiser un parti politique pour les pauvres.

Ces projets ne se sont pas réalisés. "Je me retire", a-t-il dit, hier, dans une interview. "La politique m'a rendu cynique. J'en ai fini avec la vie publique".

Il n'a toutefois pas expliqué davantage sa désillusion. "Durant la campagne électorale, les reporters m'ont soufflé comme un ballon, et puis j'ai manqué de gaz. J'ai droit maintenant à ma vie privée, n'est-ce pas?"

Il est également resté bouche cousue concernant sa situation dans l'Eglise.

Lorsqu'il a décidé d'entrer dans la vie politique en juin 1968, ses supérieurs ont insisté pour qu'il cesse d'exercer ses fonctions sacerdotales pour la durée de sa nouvelle carrière.

Maintenant que sa carrière politique est terminée, il réfre à ceux-ci les questions des reporters à ce sujet.

Le père Falardeau a été défait à l'élection fédérale du 25 juin 1968 comme candidat indépendant dans la circonscription de Laurier à Montréal. A l'issue de l'élection, il avait annoncé qu'il désirait organiser un parti politique pour les pauvres.

Ces projets ne se sont pas réalisés. "Je me retire", a-t-il dit, hier, dans une interview. "La politique m'a rendu cynique. J'en ai fini avec la vie publique".

Il n'a toutefois pas expliqué davantage sa désillusion. "Durant la campagne électorale, les reporters m'ont soufflé comme un ballon, et puis j'ai manqué de gaz. J'ai droit maintenant à ma vie privée, n'est-ce pas?"

Il est également resté bouche cousue concernant sa situation dans l'Eglise.

Lorsqu'il a décidé d'entrer dans la vie politique en juin 1968, ses supérieurs ont insisté pour qu'il cesse d'exercer ses fonctions sacerdotales pour la durée de sa nouvelle carrière.

Maintenant que sa carrière politique est terminée, il réfre à ceux-ci les questions des reporters à ce sujet.

L'abbé Jean-Marie Lafontaine, coordonnateur général des activités spéciales pour l'archidiocèse de Montréal, a déclaré que l'abbé Falardeau avait demandé d'être nommé à un poste après les élections et qu'on lui avait confié le soin de déterminer s'il était nécessaire de fonder une paroisse à l'Île des Soeurs, où des développements domiciliaires ont été effectués depuis l'E:po 67.

Il a ajouté que si l'abbé Falardeau désirait un poste permanent, l'archevêque de Montréal "serait sûrement disposé à accéder à sa demande".

COMPTABLES AGREES

MEMBRES DE L'Institut des Comptables Agréés de Québec LAURENT PETIT secrétaire (comité de Québec) 1287, Rouville, Ste-Foy, Québec 10

McDonald, Currie & Cie Comptables agréés Bureaux dans les principales villes du Canada

MARC ANGERS, C.A. SYNDIC 760 est, Grande-Allée Québec 4 - Qué.

Clarkson, Gordon & Cie Raymond Normandeau Guy Gingras Associés résidents 2, avenue Chauveau Québec 4

MORIN, DUFRESNE, CLOUTIER, BEDARD & CIE Lt-Yves Morin, C.A. Yves Dufresne, C.A. J.-Marie Cloutier, C.A. Marcel Bedard, C.A. Edifice Le Gomin Ste-Foy - Tél. 653-4006

BELANGER, DALLAIRE, GAGNON & ASSOCIES Comptables Agréés Marcel Bélanger Valère Jean Jean-L. Dallaire Benoit Racine Benoît Gagnon Leo Gingras Jean-P. Michou Leo Linau Charles Pelletier Marc Mathieu Noël-A. Rheaume Michel Duchesneau Yvon Fortin - Tél. 529-6874

MAURICE DE COSTER, c.a. Comptable Agréé 2484, rue Mt. LeBlanc, Québec 10 Téléphone : 651-7994

YVAN NADEAU, C.A. Comptable Agréé 81, rue St-Pierre - Tél. 522-8485

MAURICE BERGERON Comptable Agréé 2901, avenue Providence, Ste-Foy Québec 10 - Tél. 653-7585

RENE COTE Comptable Agréé 925, Madeleine-de-Verchères, Québec Téléphone : 527-7848

GERARD PELLETIER, C.A. Comptable Agréé 1464 avenue Champloury, Québec Tél. 663-7002

BLAIS, PELCHAT & CIE, C.A. J.-Roland Blais, c.a. Emilien Pelchat, c.a. 2030, Boul. Père-Lelièvre Québec 8 - Tél. 681-6057

DOLBEC, DOLBEC & POTVIN Comptables agréés André-J. Dolbec, c.a. Jean Dolbec, c.a. Yves Potvin, c.a. Gonzague Beaulieu, c.a. Gilles Privé, c.a. Edifice Le Gomin 1130, ave Fournier Québec 10, Tél. 653-4028

M. LUCIEN RACINE, C.A. 265, 65e Rue Ouest, Charlesbourg Québec 7 - Tél. 623-0482

JEAN-PAUL BLOUIN Comptable Agréé 771, Emile Côté - Québec 10 Tél. 651-2353

Gingras, Normandeau, Côté & Tremblay & associés Comptables Agréés Jacques Gingras, c.a. Gérard Côté, c.a. Paul Gingras, c.a. André Tremblay, c.a. 425 est, boul. Charest - Tél. 522-3854

GERARD RENAUD & ASSOCIES Comptables Agréés Gérard Renaud, c.a. P.-A. Renaud, c.a. 5340, 1ère Avenue, St-Rodrigue Québec 7 Tél. 523-5421

BOULET & BOULET, C.A. PEAT, MARWICK, MITCHELL & Co. Comptables Agréés 1135, Chemin Ste-Anne, Québec 6 Téléphone 683-1791

Lalberge & Vaillancourt Comptable Agréé Philippe Lalberge, c.a. Pierre Vaillancourt, c.a. 1026, rue St-Jean - Tél. 529-9765

GERARD RENAUD & ASSOCIES Comptables Agréés Gérard Renaud, c.a. P.-A. Renaud, c.a. 5340, 1ère Avenue, St-Rodrigue Québec 7 Tél. 523-5421

Ludger et René Boulet Comptables Agréés René-M. Boulet, c.a. 30, rue St-Pierre - Tél. 692-0201

Lachance, Morin, Motard, Proulx & Robitaille René de Cotret & Cie COMPTABLES AGREES Jean Ostiguy Yvon Normandin Paul-A. Lachance Louis-P. Morin Michel Motard Gaston Robitaille Pierre-J. Séguin Paul-E. Maillette J.-René-de-Cotret André St-Arnaud G.-R. Normandin Robert-R. Ménard Bernard Proulx P. Royé-de-Cotret André Roussel Jean-J. Lecavalier Léon Beauchemin Jacques Carrière André Massé Guy Letrivier Jocelyn Lemelin 126, rue St-Pierre, Québec. 692-1640

RUEL, ROY, MOREAU & ASSOCIES Le-Robert Ruel Roger Roy Jean-Paul Roy Réjean Moreau J.-Gérard Couture Raymond Robere André Latalippe Rodolphe Garner Denis Guay Camille Godin Clément Létourneau André Thibodeau Jean-Claude Lemay

BOULANGER, FORTIER, RONDEAU & CIE, Comptables agréés Maurice Boulanger, C.A. Guy Fortier, C.A. Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Paul-R. Thivierge, C.A. Raymond Kirouac, C.A. André Gagnon, C.A. Lucien Gingras, C.A. Roland Trudelle, C.A. Guy Des Roches, C.A. Jacques Desrosiers, C.A. Lionel Daigle, C.A. Marcel Samson, C.A. Ricard Montminy, C.A. Lucien Gingras, C.A. François Gagnon, C.A. Ronald Blondeau, C.A. Robert Mercier, C.A. Charles Rondeau, C.A. Edifice La Laurentienne, suite 310, 500 est, Grande-Allée, Québec 4

LABERGE & VAILLANCOURT Comptable Agréé Philippe Lalberge, c.a. Pierre Vaillancourt, c.a. 1026, rue St-Jean - Tél. 529-9765

LEVIS, VILLE ST-GEORGES, VILLE ST-JOSEPH

CHABOT, DEMERS & LORTIE Comptables Agréés Antoine Chabot, c.a. Roger Demers, c.a. Claude Lortie, c.a. Fernand Vaillancourt, c.a. Jean-Guy Poulin, c.a. 2, Avenue Chauveau, Québec 4 Téléphone : 523-8921

MARCEL LEMIEUX Comptable Agréé 2069, Chapdelaine, Québec 10 ou Case Postale 876, Bureau de Poste H.V., Québec. - Tél. 527-8919

SAMSON, BELAIR, COTE LACROIX & ASSOCIES Montréal - Rimouski - Québec Maurice Samson Lucien-P. Bélair Léon Côté Jean Lacroix Lionel Bourquin Hensley Bourquin Dollard Huot Raymond Fortier Albert Garneau Clément Primeau Pierre Lévesque Vianney Forget Dennis Bell Pierre Chouinard Gilles Tréhan Raymond Coullière Clément Ducharme Adrien Côté Marcel Ducharme Marcel Marier Gilles Lévesque Jacques Miller Bertrand Leroche Roland Trudon Denis Schmutz P.-A. Michaud Clément Ducharme Gilles Mousen Jacques Dorion Grégoire Bellavance, syndic Conseil : A.-Emile Beaulieu 71, St-Pierre, Québec. Tél. 692-1201

CHABOT, FORTIER & HAWEY TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART Comptables Agréés Halifax, Saint-John, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Regina, Winnipeg, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau, Bahamas. Firmes affiliées États-Unis d'Amérique Grande-Bretagne Autres pays à travers le monde Associés résidents Jacques-L. Fortier, c.s. - Ghislain Hawe, c.a. 880, Chemin Ste-Foy, Québec 6.

MAROTTE, BOILY, GIGUERE & CIE, C.A. 509, boul. Charest est, Québec 2 Tél. 529-0727

PAUL-H. SIMARD & CIE Comptables Agréés Paul-H. Simard, c.a.

ARMAND MAINGUY Comptable Agréé 1077, Route de l'Eglise, Ste-Foy, Québec 10. Tél. Ré. 653-1377 - Bur. 653-9244

BENOIT MORENCY Comptable Agréé 1070, Ploermeil, Sillery. Tél. 527-1802 585, boul. Charest est - Tél. 523-7367

ARMAND MAINGUY Comptable Agréé 1077, Route de l'Eglise, Ste-Foy, Québec 10. Tél. Ré. 653-1377 - Bur. 653-9244

CHABOT, FORTIER & HAWEY TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART Comptables Agréés Halifax, Saint-John, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Regina, Winnipeg, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau, Bahamas. Firmes affiliées États-Unis d'Amérique Grande-Bretagne Autres pays à travers le monde Associés résidents Jacques-L. Fortier, c.s. - Ghislain Hawe, c.a. 880, Chemin Ste-Foy, Québec 6.

ARMAND MAINGUY Comptable Agréé 1077, Route de l'Eglise, Ste-Foy, Québec 10. Tél. Ré. 653-1377 - Bur. 653-9244

ARMAND MAINGUY Comptable Agréé 1077, Route de l'Eglise, Ste-Foy, Québec 10. Tél. Ré. 653-1377 - Bur. 653-9244

Avis divers

APPAREILS ELECTRIQUES Conditions faciles de paiement AMEUBLEMENT 15 rue St-Louis, Lévis Qué. 837-8821

SUR L'EAU-DANS L'EAU A-T-T-E-N-T-I-O-N



DOUZE MORTS ACCIDENTELLES DANS L'EST DU QUÉBEC

QUEBEC — On compte une bonne douzaine de

morts accidentelles dans le secteur Est de la pro-

vince au cours de la dernière fin de semaine. De

ce nombre dix sont morts d'accidents de la route,

tandis qu'un onzième et un douzième ont péri

noyés.

La pire tragédie est

survenue vendredi soir sur la route de St-Félicien et a fait trois victimes, tous de la même famille. Les victimes sont M. et Mme Claude Coude respectivement âgés de 43 et 41 ans et leur fille Josée, âgée de 2 ans. Les trois victimes demeuraient à St-Félicien.

Par ailleurs, un homme de 54 ans, M. Lucien Ouellette et sa fille Lynda, 12 ans, habitant au Lac-des-Aigles dans le comté de Rimouski ont été tués sur le coup quand une automobile les a frappés. L'accident est survenu dans le rang de la Croix situé à 2 milles de Squateck comté de Témiscouata.

Un accident qui s'est produit vendredi soir vers les 23 heures sur la route Président Kennedy, à Notre-Dame-des-Pins, dans le comté de Beauce a fait un mort. La victime a été identifiée comme étant Jean-Paul Poulin, 11 ans, demeurant à Notre-Dame-des-Pins. Le jeune garçon circulait sur la route 23 à bicyclette lorsqu'il a été happé par un camion. Il est mort instantanément.

Un octogénaire de St-David dans le comté de Lévis, M. Edouard Hallé, est décédé vendredi à l'Hôtel-Dieu de Lévis, des suites de blessures qu'il s'était infligées quelques jours auparavant dans une collision frontale qui était survenue à l'intersection des routes 23 et 53 à St-Henri dans le comté de Lévis.

Pour sa part, Jasmin Cloutier, 24 ans, de la Beauce est décédé samedi lorsque la voiture automobile qu'il conduisait a capoté à St-Martin de Beauce.

Un autre accident de la route survenu à St-François près de Montmagny a fait une victime et un blessé. Richard Létourneau, 19 ans de St-Pierre est décédé lors d'un capotage survenu à quelque 25 milles au sud-est de Québec, tandis que son compagne, Roland Blais, 21 ans, souffre d'une fracture du crâne.

Enfin, Mme Bertrand Potvin, 35 ans de Estcourt dans le comté de Témiscouata, est décédée dimanche lors d'une collision survenue entre deux véhicules. L'accident s'est produit sur la route no 2 à Rivière-Verte dans le comté de Rivière-du-Loup.

NOYAGES

Un quinquagénaire, M. Adélard Lalancette, demeurant au 408 de la rue Champlain à Alma, s'est noyé dans le lac Saint-Jean, vendredi. Il appert que l'embarcation dans laquelle M. Lalancette avait pris place à chaviré. Le corps de la victime a été retrouvé à la surface du lac, il flottait sur l'eau.

Un adolescent a péri noyé, samedi après-midi, dans les eaux de la Rivière - Noire à Sainte-Jeanne d'Arc de Roberval. Il s'agit de Gérard Tremblay, âgé de 17 ans et demeurant sur le boulevard Walburg à Dolbeau. Le corps de la victime a été repêché peu après l'accident.

Un autre édifice désaffecté est la proie d'un incendie

QUEBEC — Une autre bâtisse qui doit tomber très prochainement sous le pic des démolisseurs,

a vu les pompiers de Québec y faire quelques brèches, hier soir, alors qu'un incendie d'origine

criminelle s'y était déclaré.

Le feu a en effet détruit une partie de l'im-

meuble qui abritait, il y a quelques mois, le Centre médico-social pour enfants, à l'intersection de la rue St-Eustache et Place Mère-Mallet.

Quelques 40 pompiers ont répondu à deux alarmes et ont combattu l'élément destructeur pendant environ 1h30. Ils étaient sous l'habile direction du chef de division Marcel Turcotte.

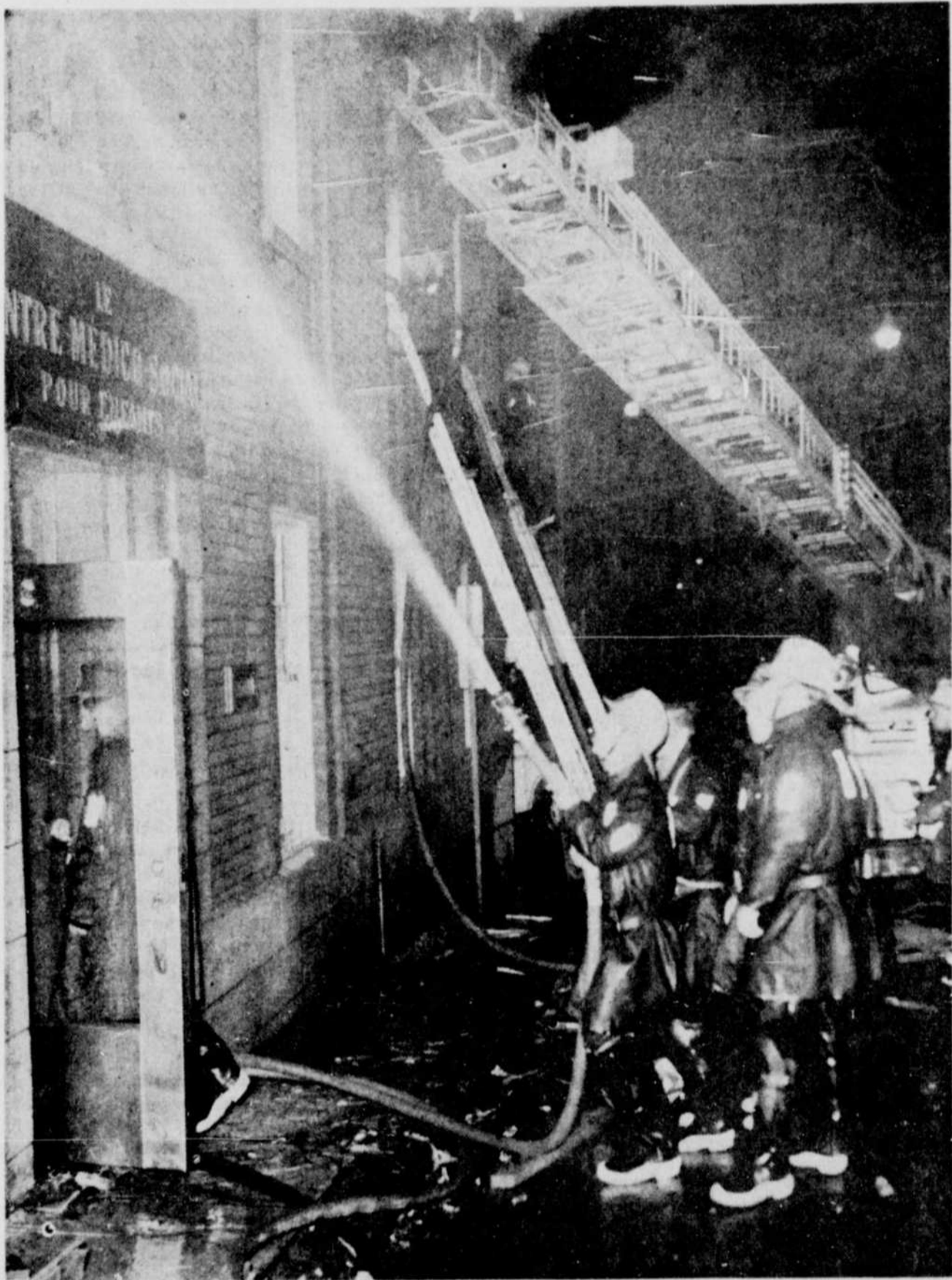
La première alarme a été sonnée vers 21h43, tandis que c'est environ 10 minutes plus tard qu'on enregistra la seconde.

Un pompier du poste numéro 2, Jean-Marc Higgins, 25 ans, a été blessé lorsqu'il tomba en bas d'une échelle. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu souffrant d'une fracture au pied gauche. Il appert que le sapeur qui tenait un boyau dans une échelle, ait perdu l'équilibre lorsqu'on ouvrit la pression d'eau.

Selon le chef Turcotte, on n'eut pas de grosses difficultés à combattre cet incendie même si à certains moments la fumée qui se dégageait du brasier était très dense. La seule difficulté rencontrée était la rue qui est en pente et qui par surcroît est très étroite.

À l'arrivée des pompiers le 1er et 2ième étages de l'immeuble étaient la proie des flammes. Grâce au valeureux travail des sapeurs, l'élément destructeur ne put atteindre la couverture.

Selon toute vraisemblance, cet incendie serait d'origine criminelle car il n'y avait plus rien à l'intérieur de l'immeuble. On avait même enlevé le courant électrique.



● Un incendie d'origine criminelle s'est déclaré vers 21h43, hier, dans un immeuble désaffecté situé à l'intersection de la rue St-Eustache et Place Mère-Mallet. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

FAITS DIVERS

Le double meurtre relié à un hold-up à Québec

QUEBEC — Le double meurtre de François Gagné et de Madeleine Fortin serait relié directement à un vol à main armée qui a été commis récemment à Québec. C'est du moins ce qui a été révélé par un porte-parole de la police municipale de Québec.

On sait que les deux victimes ont été abattues de deux balles, dans la rue St-Michel à Québec, dans la nuit de mardi à mercredi de la semaine dernière. Cet attentat était survenu vers minuit et cinq minutes dans cette rue qui est entourée de maisons en cours de démolition.

La police aurait fait la découverte suivante, à savoir que Gagné aurait trempé dans un vol à main armée pour lequel une personne est déjà traduite devant les tribunaux.

Les deux victimes, soit Gagné et Madeleine Fortin, bien connues dans les milieux de la petite pègre de Québec, ont été abattus, selon les détails révélés par l'autopsie, par les balles d'un revolver de calibre .38 tirées par un individu qui prenait place dans une automobile.

Une demi-douzaine de présumés bandits en cour

QUEBEC — C'est aujourd'hui que doivent comparaître en Cour, six individus qui sont accusés de conspiration pour faciliter l'évasion d'un détenu, d'évasion et de vol à main armée. L'accusation de vol à main armée serait reliée directement au vol qui a été perpétré lundi le 21 juillet 1969 à la Banque de Montréal d'un centre d'achats de Ste-Foy.

Les six détenus ont été identifiés comme étant Larry McClements, 27 ans, qui se serait évadé du pénitencier de Trois-Rivières, il y a quelques mois; Renald Trudel, 29 ans; Donald Essiembre, 50 ans; Carol Cook, 45 ans; Eugène Huard, 27 ans, tous les cinq de Montréal et Mario Guillemette de Québec.

Ils ont été appréhendés, jeudi dernier dans une maison du boulevard Rosemont à Montréal.

On se souvient que lors du vol à main armée de Sainte-Foy, un des présumés bandits avait été atteint accidentellement par une balle tirée par l'un de ses complices et il reposait toujours à l'hôpital Laval de Ste-Foy. Cet homme a été identifié comme Lucien Martel âgé de 31 ans.

Tous ces individus seront accusés de vol à main armée, tandis que six seront accusés d'avoir conspiré pour faciliter l'évasion de McClements en le cachant et, enfin, McClements sera accusé d'évasion.

Au cours de la descente des policiers à l'appartement du boulevard Rosemont, on aurait découvert des billets de banque marqués qui proviendraient d'un vol commis à Québec, trois mitraillettes, sept revolvers, 30 boîtes de balles, dix cagoules, trois masques et divers autres instruments pour commettre des vols.

De plus il appert que les murs de l'appartement étaient tapissés de cartes routières représentant presque tout le Québec.



● Le commandeur J.-C. Bonneau, de Lucerne, Qué. et Halifax, N.-E., a été nommé au poste d'officier supérieur d'information pour les Forces canadiennes, région des Maritimes, à Halifax.

diennes, région des Maritimes, à Halifax. Il succède au lieutenant-colonel Clément Bouffard, de Montréal, qui a été nommé membre de la délégation canadienne au Cambodge, Indochine. De 1943 à 1945, le commandeur Bonneau a servi dans la réserve volontaire de la Marine royale du Canada. Après ses études à l'Université d'Ottawa, il rejoignit la Marine royale du Canada, en 1954. Depuis ce temps, il a occupé plusieurs postes d'officier d'information, notamment, à Halifax, N.-E., à Québec et à Montréal, et au quartier général des Forces canadiennes, à Ottawa. Il a aussi servi avec les Forces des Nations-Unies à Chypre, et avec la Force d'urgence de ce même organisme international, en Égypte, en 1965 et 1966. En 1967, il a reçu la médaille du Centenaire du Canada, pour services rendus au pays.

Trudeau recueille plus d'appui qu'en faisant de belles promesses électorales

Par DONAT VALOIS

Quand un chef de gouvernement dit à des Beaucerons et à des Jeannois qu'ils sont des groupes dont la fierté, la bravoure et l'ingéniosité doivent être, à raison, imitées par le reste du pays, il recueille plus de sympathie et d'appui, semble-t-il, qu'il aurait pu en obtenir avec la plus séduisante des promesses électorales.

C'est ce qui s'est produit, vendredi et samedi, lors du passage du premier ministre Trudeau à Saint-Georges-de-Beauce et à Roberval, dans le Lac Saint-Jean, deux comtés représentés par des députés au Parlement canadien et par des députés de l'Union nationale, à Québec; partis traditionnellement opposés aux libéraux que dirige M. Trudeau.

À Saint-Georges-de-Beauce, petite municipalité de 15,000 personnes, sise à 60 milles au sud-est de Québec, le premier ministre répondait à une invitation des autorités locales. Cette invitation lui avait été transmise peu avant le 24 juin, fête nationale des Canadiens français, après que Sherbrooke, où M. Trudeau devait présider aux célébrations de la Saint-Jean, lui eût retiré l'invitation en raison de l'explosion d'une bombe déposée par des terroristes aux quartiers généraux de la Société St-Jean-Baptiste de l'endroit.

À Roberval, le chef du gouvernement canadien a présidé à la Traversée annuelle du lac St-Jean — la quinzième — à laquelle plusieurs athlètes, venant de partout au monde, ont participé.

ACCESSIBLE

C'était la première fois qu'un premier ministre

canadien assistait à cette manifestation sportive. D'ailleurs, jamais encore un chef de gouvernement québécois n'y a assisté officiellement. En 1968, les Jeannois avaient invité le ministre québécois du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, qui avait répondu à l'invitation.

M. Trudeau, souriant, détendu, accessible, vêtu d'un pantalon blanc, d'un chemisier imprimé bien foncé, foulard au cou et chaussé de sandales, était bien de la fête et les 7,000 à 8,000 personnes qui se massaient au quai d'arrivée des nageurs en furent fort aise.

À Saint-Georges-de-Beauce, M. Trudeau a dit aux quelques milliers de Beaucerons venus l'entendre qu'il voulait voir de près ces gens qui ne se laissent pas intimider par des poseurs de bombes.

"J'avais hâte, a-t-il lancé, de rendre visite à des gens qui n'ont pas peur et qui ont eu le courage et l'aide de m'inviter tout de suite après la bombe de Sherbrooke... Vous, les maniaques de la bombe, ça ne vous gêne pas. Vous n'êtes pas des peureux".

Et M. Trudeau de poursuivre en affirmant que les Beaucerons sont des gens qui, bien qu'ayant eu un député créditiste, respectent les règles de la démocratie qui veulent que la minorité accepte les vues de la majorité représentée par son gouvernement.

"Je sais bien que les Beaucerons peuvent avoir des idées opposées, mais il reste qu'ils croient toujours en la liberté et en la démocratie", a-t-il dit. Sur ce, M. Trudeau a comparé les "voyous" qui posent les bombes au noyau nazi qui, sous la

direction d'Adolf Hitler, a mené l'Allemagne à la ruine.

EXEMPLE A IMITER

Ces propos du premier ministre ont rallié même ses adversaires politiques, représentés sur la tribune où il a prononcé son allocution, par M. Romuald Rodrigue, député créditiste de Beauce et le ministre des Richesses naturelles et représentant provincial du comté, M. Paul Allard. Tous deux ont applaudi à ces paroles du premier ministre.

Même succès à Roberval où dans une brève allocution, peu de temps avant son départ, M. Trudeau soulignait, en termes précis, l'ingéniosité des Jeannois.

"Ces gens, a-t-il dit, ont su profiter des avantages naturels de leur région pour lancer cette compétition annuelle qu'est la Traversée du lac Saint-Jean à laquelle participent les meilleurs nageurs au monde.

M. Trudeau a cité le cas en exemple et souhaité qu'il soit imité par les autres régions du Canada qui toutes, selon lui, devraient tirer avantage des beautés naturelles qui sont les leurs.

À Saint-Georges comme à Roberval, le passage de M. Trudeau n'a été marqué, semble-t-il, d'aucun incident fâcheux.

Les journalistes n'ont vu aucune manifestation séparatiste ou anti-Trudeau.

On estime à environ 150 le nombre de policiers municipaux, provinciaux et fédéraux qui avaient été chargés d'assurer l'ordre et de protéger le premier ministre.



● Ceci n'est pas un cratère lunaire ou martien que se préparent à explorer des astronautes à bord de l'appareil à chenilles que l'on voit plus haut. Il s'agit plutôt d'un cratère creusé dans une région

du Sud-Vietnam par un bombardier B-52 qui a laissé tomber quelques cadeaux pour les Vietnams qui auraient pu se ballader dans la région! La guerre est loin d'être terminée.

commentaire

L'affaire Kennedy

Deux poids, deux mesures!

Y aura-t-il encore deux poids, deux mesures? C'est ce que l'on saura cette semaine alors qu'une décision finale sera prise concernant la réouverture de l'enquête relative à la mort d'une jeune secrétaire de 28 ans, Mlle Mary Jo Kopechne, qui a perdu la vie lorsque la voiture dans laquelle elle voyageait et qui était conduite par le sénateur Ted Kennedy a plongé dans un cours d'eau près de Martha's Vineyard.

Le procureur du district d'Edgartown, Edmund Dinis, a en effet renouvelé sa demande en vue d'instituer une enquête, nous apprenait en fin de semaine une nouvelle de la Presse Associée. Le procureur a d'ailleurs entrepris des démarches afin que le corps de la victime soit exhumé pour permettre une autopsie.

Avec un certain recul devant toute cette affaire nous ne pouvons comprendre les motifs qui ont pu empêcher une autopsie quelques heures après le repêchage du corps. Et qui plus est, de nombreuses questions demeurent toujours en suspens. A quoi le sénateur a-t-il occupé son temps pendant les neuf heures qui se sont écoulées entre l'accident et son entrée au poste de police? Comment se fait-il que les amis qu'il est allé retrouver après le drame ne lui ont pas conseillé d'alerter immédiatement la police.

L'absence d'une enquête ne pouvait que provoquer la méfiance d'une certaine partie de la population américaine qui s'est demandé: "Que cache cette affaire?"

Le sénateur Kennedy a rapidement plaidé coupable à l'accusation de délit de fuite mais le juge avait-il tous les faits en mains pour rendre sa sentence?

Et pour terminer le scénario, voilà le sénateur qui monopolise les trois grandes chaînes de télévision américaine et s'explique. Il reçoit par la suite un appui massif des citoyens du Massachusetts, annonce qu'il demeure à son poste de sénateur et qu'il briguera de nouveau les suffrages.

On oublie le plus vite possible qu'une jeune femme a perdu la vie dans cette tragédie et on repart à zéro.

Ce que nous voulons bien retenir dans cette

affaire c'est le traitement judiciaire du "cas" Kennedy. Pour ceux qui sont le moins familiers avec les Cours de Justice ils sauront comment l'on procède dans des situations de ce genre. Primo: arrestation de l'individu qui est par la suite relâché sous cautionnement. Secundo: enquête de la police et interrogatoire des témoins. Autopsie s'il y a lieu. Tertio: enquête du coroner et nouvelles dépositions assermentées de tous les témoins qui sont interrogés par le procureur de la Couronne en présence du coroner et des avocats des parties en cause. Si l'on juge que l'affaire est claire on ne tient pas d'enquête du coroner et l'on en fait un cas de recherche. Toutefois le procureur général peut toujours demander la réouverture du dossier.

Il est relativement facile de constater que même si les procédures judiciaires peuvent différer entre le Canada et les Etats-Unis et même d'un Etat à l'autre, il n'en demeure pas moins que la logique d'une partie implique le même traitement pour tous. D'éminents juristes français ont d'ailleurs souligné avec grand étonnement les nombreuses lacunes de l'enquête dans l'affaire Kennedy.

Que conclure sinon qu'il y a effectivement eu deux poids deux mesures. Quotidiennement des individus sont écroués aux cellules pour des banalités. Qu'ils y demeurent huit jours, huit mois ou huit ans, là n'est pas la question. Les actes doivent être traités et jugés en rapport avec leur gravité objective et subjective. Mais dans le cas qui nous occupe nous n'en sommes certes pas rendus au jugement. Cette enquête doit être réouverte et une autopsie doit être pratiquée sur la victime. Les compagnons du sénateur Kennedy qui assistaient à la fête doivent être minutieusement interrogés et toute la lumière doit être faite sur cette affaire pour le moment mystérieuse. Lorsque ces conditions auront été remplies, la Justice aura été bien servie et ne constituera pas une insulte pour le citoyen moyen qui, lui, ne jouit pas de traitements de faveur, de grands bénéfices du doute et de chaînes de télévision pour se disculper en faisant des affirmations gratuites, même si elles peuvent être fondées dans les faits.

L'incomparable Chanoine Groulx: "Ajouterai-je enfin

C. St-L.



l'éditorial de
**Claude
ST-LAURENT**

Un Canada bilingue: le rêve impossible de Pierre Trudeau

Le solliciteur général de la Colombie-Britannique, M. Leslie Peterson, celui de l'Alberta, M. Edgar Gerhart, et le premier ministre de la Saskatchewan, M. Thatcher, viennent ni plus ni moins de confirmer l'opinion de M. René Lévesque sur le bill des langues en décidant de ne pas le contester devant les tribunaux.

Cette affirmation qui peut sembler paradoxale à première vue découle du fait qu'en expliquant les raisons pour lesquelles il faisait volte-face et ne désirait plus contester le bill C-120, M. Thatcher a déclaré que ses craintes étaient dissipées vue la liberté d'application que la loi laisse aux législatures provinciales. L'on peut conclure sans être doué d'une intuition géniale (!) que beaucoup d'eau coulera sous les ponts avant que les législatures provinciales de l'Ouest déterminent le moment où le bilinguisme sera adopté.

Personne n'est opposé au bilinguisme et au biculturalisme: cela va de soi mais lorsque l'on se met dans la tête, avec M. Trudeau, d'appliquer dans les faits les pratiques qui doivent découler d'une telle attitude l'on se rend rapidement compte que nous faisons face à une utopie. Il ne fait aucun doute que M. Trudeau est extrêmement honnête dans sa position politique. Nous avons d'ailleurs publié la semaine dernière dans notre page éditoriale le credo fédéraliste de M. Trudeau (en 1966) et ses objectifs. Nous nous sommes vite rendus compte qu'il était demeuré fidèle à lui-même et avait manifesté au cours de sa première année de pouvoir son désir inné de faire du Canada un grand pays qui rendrait justice à tous.

Le problème n'est pas à Ottawa. Il est partout à l'extérieur du Québec, de Halifax à Vancouver. Lorsque l'on parle de légiférer en matière de bilinguisme, cela nous fait évoquer ce qui fut le grand thème de Martin Luther King "I had a dream". Cette fois c'est M. Trudeau qui dit: "J'ai fais un rêve".

Même si l'on s'évertuait à légiférer pendant 40 ans pour imposer le bilinguisme à travers le pays il en restera toujours que la langue de travail sera l'anglais. Et pour parler français à la maison, aucun Canadien n'a besoin de la permission de M. Trudeau! Il faut être littéralement aveugle pour ne pas se rendre compte des énormes difficultés que nous avons éprouvées et que nous éprouvons encore dans notre propre province pour vivre complètement dans notre langue. Ces difficultés sont d'ailleurs présentes quotidiennement puisqu'elles ont motivé de nombreux organismes à réclamer l'unilinguisme au Québec.

Que M. Trudeau continue de rêver, il en a le droit mais que l'on cesse de tenter de

nous faire encaisser du pseudo-bilinguisme. Nous avons travaillé dans l'Ouest, nous avons vécu à Vancouver, Calgary, Edmonton, Regina, Winnipeg. Que ceux qui rêvent avec M. Trudeau aillent pérégriner en ces hauts-lieux de la culture anglo-saxonne qui sont d'ailleurs en train de devenir un melting pot à l'américaine puisque en matière d'immigration on avait oublié jusqu'à ces dernières années que le Québec existait.

La pierre d'achoppement du bill C-120 réside dans ce que l'on appelle les districts bilingues. En principe de tels districts existeront là où résidera dans une région donnée une minorité francophone ou anglophone de 10% de la population. Au départ, nous constatons que les francophones hors du Québec sont tellement dispersés que les districts bilingues seront pratiquement inexistantes si l'on fait exception de l'Ontario. On nous parlera sans doute de St-Boniface mais il s'agit encore là d'un cas d'exception. Or au Québec, si l'on s'en fie au recensement de 1961, il y aura place pour environ 25 districts bilingues sur un total d'un peu plus de 50 pour tout le pays. En somme, le Québec va devenir bilingue. Quelle nouveauté!

"Un de nos plus grands sujets d'inquiétude était la possibilité que l'on exige le bilinguisme dans tous les tribunaux provinciaux... et nous craignons devoir alors faire face à des coûts fantastiques" de dire M. Thatcher. Il est maintenant rassuré puisque tel n'est pas le cas. M. Thatcher était aussi inquiet face au bilinguisme dans la fonction publique fédérale mais le cabinet de M. Trudeau l'a de nouveau rassuré: "Il n'y aura aucune discrimination contre les Anglais unilingues qui souhaitent obtenir un emploi du Fédéral".

De son côté M. Gerhart, d'Alberta, déclare: "En autant qu'on ne nous impose pas de nouveau fardeau, nous ne contestons pas la loi. (...) Certaines gens, au Québec surtout, souhaitent qu'une personne puisse se débrouiller n'importe où dans l'Ouest, qu'elle utilise le français ou l'anglais. Ce ne sera vraiment pas possible de faire cela à travers toute la province. Ce ne sera pas pratique".

Qui pourrait blâmer M. Gerhart de faire une telle affirmation? Il est essentiellement réaliste. L'Ouest est à majorité anglophone écrasante. Ces citoyens vont-ils se mettre à dilapider les fonds publics pour le simple plaisir de pouvoir affirmer que les Québécois et les autres Canadiens français pourront parler le français à travers tout le Canada. Ce serait ridicule de leur part!

Le Canada bilingue est un rêve et le rêveur numéro un est le premier ministre du pays, le député de Mount-Royal.

LA PAROLE est aux lecteurs

La NATION a besoin d'UNIVERSITES CATHOLIQUES

Une synthèse sérieuse qui ne voudrait pas considérer l'Etre et le Devenir de la nation serait inadéquatement. Par son essence, notre nation est française et chrétienne comme la race des Francs depuis Reims, depuis Clovis. Au préalable, nous devons affirmer que cette nation chrétienne inspirée n'a pas suffisamment évolué selon son type propre, sinon comme un type théorique idéal encore peu concrétisé, une essence qui tarderait à passer à l'existence. Pour scruter l'ETRE de la nation comme un ensemble organiquement déterminé, ayant une forme propre, une aire propre, des valeurs sociales et spirituelles communicables, nous devons laisser l'inspiration aux chefs de notre peuple qui en ont scrupuleusement l'âme et l'ont réfléchi fidèlement. Notre rôle à nous est celui de la continuité, non du démenti, de la trahison.

Le Sénateur Belcourt: "Tous les groupes canadiens-français ont le devoir, le droit d'accepter aucune limite au progrès, au développement du génie et des traditions françaises, car ils en sont tous les co-héritiers et les gardiens. Tout nous y autorise, le droit naturel et constitutionnel, car nous sommes entrés dans la Confédération à la condition expresse de rester toujours Français et Catholiques, avec la liberté complète de perpétuer l'usage de la langue et du culte religieux de nos pères et même étendre le culte dans tout le pays" (...)

L'incomparable Chanoine Groulx: "Ajouterai-je enfin

que des raisons de rester nous-mêmes, de ne rien abdiquer de notre âme héréditaire, nous en avons d'autres. Nous avons une histoire; nous avons eu des ancêtres qui étaient Français, qui ont souffert pour le rester et qui nous ont demandé de les continuer. Sans doute survivre dans le milieu où se joue leur destin, prend les proportions d'une audacieuse gageure. Mais volontaires et CHRETIENS, ils ne croient pas au déterminisme historique. Des gageures, ils en ont bien gagnés quelques-unes depuis soixante ans avec l'aide de la France intelligente et sympathique; avec l'aide de Dieu, ils gagneront cette autre." (...)

L'académicien Georges Goyau: "Dieu! Patrie! Liberté! ces trois mots qui servaient de drapeau. Tragique et glorieuse histoire que celle de cette langue qui soudainement après 1760 se trouve dans ce lointain outre-mer, isolée, submergée et qui pourtant survit, parce qu'elle est auprès de Dieu l'interprète coutumière des âmes. L'Eglise redevenait fondatrice d'écoles indigentes mais fécondes, elle profitait d'une loi de 1824 qui permettait de prélever sur les revenus des fabriques (quand l'Eglise sauvait la culture!!!), elle obtenait, par la loi de 1829 que des commissions électives fussent nommées des écoles. Brusquement en 1836, cette liberté chancelait (Mg: Plessis cachait dans les

bois le collège de Nicolet devenu école de police); deux générations étaient derechef condamnées à la tare d'être illettrés. Mais dans les collèges ouverts par de pauvres prêtres qui mangeaient le peu d'argent qu'ils avaient, le vouloir-vivre canadien persistait magnifiquement et l'opinion publique du temps proclamait que sans "ces citadelles nationales" les Canadiens fussent devenus des esclaves."

Nous devons reconnaître qu'en regard du passé, l'attention donnée au droit naturel, à l'appareil juridique, constitutionnel en éducation, à nos institutions, à la reconnaissance de notre double identité française et catholique comme à la vocation glorieuse de notre peuple, nos politiques actuelles, nos capotaux de l'arsenal du pluralisme font figure de pygmées. Leur dadalisme si mal ajusté qu'il en aurait à apprendre des Métis de la Rivière-Rouge de 1869!

Le DEVENIR de la Cité, de la Nation suppose pour la Culture une échelle de valeurs. Les valeurs morales, celles de sagesse et de foi chrétiennes sont impliquées dans la notion de progrès et doivent prévaloir sur la technologie, la science et autres ersatz.

Le devenir de la Nation suppose une POLITIQUE d'inspiration chrétienne, être autre

que ruser au service du parti, de la minorité factice! Ce devenir ne peut se réaliser que dans une activité politique authentiquement et vitalemment chrétienne. Une politique chrétienne n'est pas celle dictée par l'Eglise, engageant sa responsabilité, c'est l'étrouffement de certains que d'y croire. C'est une politique de justice, de charité, de liberté, de participation des cadres au service des droits de la personne, de la famille, du travail, de l'éducation, des institutions, de la culture, d'audacieuses solutions de promotion économique, à titre de société autonome agissant comme cause principale secondaire et subordonnée. (...)

C'est une politique s'engageant dans le mouvement concret de notre histoire avec les exigences de transformation, consciente du primat des valeurs humaines et morales, partie principale du bien commun.

Alors pour former ceux qui scruteront et développeront les innetés propres, les droits et privilèges conquis et inscrits dans l'histoire de la Nation, selon leur dimension et sans complicité de trahison, seule l'université catholique, l'archétype, peut le donner et réaliser la mission temporelle de notre nationalité et chrétienté; ou nous sommes un peuple décadent?

Le Mouvement Social Chrétien, par A. LAROCHE C.P. 632 Trois-Rivières, P.Q.

Faquet

CENTRE-VILLE

PLACE LAURIER



EN PRIX: 200 radios transistors Sony d'une valeur de 19.99

Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone au verso de vos factures ou fac-similés. Déposez-les dans nos boîtes spéciales à nos magasins du Centre-Ville et de Place Laurier.



En vedette à prix réduit!

Le velours côtelé

pour l'automne

Dans un choix varié de vêtements coordonnés se portant indifféremment selon vos goûts et vos sorties. Les vestes accompagnent aussi bien le pantalon que la jupe. Choix de vert avocade, brun ou marine. 7 à 15 ans.

Offre inouïe pour la sportive élégante...

Superbes tailleurs-pantalons

3 pièces en gabardine de nylon

De merveilleux ensembles comprenant la veste, le pantalon et la jupe assortie. La grande vogue pour l'automne. Le choix de la sportive en tout temps. Élégance pratique recherchée.

a) Rouge, bronze, vert. 7 à 15 ans.

24⁸⁸

Rég. 39.99

b) Mauve, vert, rouge. 7 à 15 ans.

29⁸⁸

Rég. 44.99

c) Brun, vert, bronze, gris. 10 à 18 ans.

29⁸⁸

Rég. 44.99

d) Veste sans manches. Rég. 11.99

8⁸⁸

e) Pantalon à jambes fuselées. Rég. 12.99

9⁸⁸

f) Veste "coupe-vent". Rég. 16.99

12⁸⁸

g) Jupe ligne "A". Rég. 11.99

8⁸⁸

Faquet, vêtements sport pour dames, rayon 45, deuxième étage. AUSSI A PLACE LAURIER 845

Faquet, vêtements sport pour dames, rayon 45, deuxième étage. AUSSI A PLACE LAURIER 845. Commandez par la poste ou par téléphone Centre-Ville 524-5121 Place Laurier 653-8711

HEURES D'AFFAIRES D'ETE: CENTRE-VILLE DE 9H. A 5H., EXCEPTE LES JEUDI ET VENDREDI FERMETURE A 9H.30 P.M. — PLACE LAURIER DE 9H.30 A 5H., EXCEPTE LES MARDI, JEUDI ET VENDREDI FERMETURE A 9H.30 P.M.

L'Action financière



LE PLACEMENT ET VOUS

LE PLACEMENT OFFRE DES AVANTAGES INDIVIDUELS ET COLLECTIFS
Nous continuerons cette semaine à souligner l'importance et le besoin urgent de promouvoir l'esprit de l'épargne chez nous. La semaine prochaine, nous commencerons à lire ensemble la page financière de votre quotidien préféré ou d'un hebdomadaire qui traite principalement des questions financières.

Il est à remarquer que c'est surtout vers l'épargne traditionnelle que se tourne généralement le petit épargnant. Sans critiquer cette forme d'épargne qui est excellente en soi et indispensable à la santé économique d'un état, il faut tout de même se rendre compte qu'il existe d'autres formes d'épargne qui, elles aussi, offrent des avantages tant pour l'individu que pour la communauté tout entière.

25.000.000 D'ACTIONNAIRES AMÉRICAINS
Comme l'écrivait le célèbre journaliste français, M. Raymond Cartier, nous sommes en train de vivre la troisième révolution américaine. "Il s'agit du passage de la propriété des grandes affaires entre les mains du grand public. En 1966, le nombre de porteurs de valeurs industrielles a atteint vingt-deux millions. Il existe 48 millions de familles américaines. En 1952, le nombre des porteurs d'actions était de 6.500.000. Il a triplé en quinze ans."

Durant les quinze dernières années, entre autres, sous la poussée de la Bourse de New York, on a procédé à créer un climat propice aux investissements et on a fait plusieurs campagnes nationales d'éducation populaire économique de façon à éduquer la population. Le résultat est probant.

M. Cartier ajoute: "La majorité des actionnaires américains a un revenu annuel égal ou inférieur à \$10.000. La moitié environ consiste en membres des professions libérales, employés, commerçants, etc. Une grande quantité d'actions, soit 34,7% de toutes les actions existant sur le marché, appartiennent aux femmes — à quelques opulentes veuves, cela va sans dire, mais surtout à dix ou sept millions d'humbles ménagères. Entre 1962 et 1965, le nombre des ouvriers actionnaires s'est élevé de 439.999 à 647.000." En 1969, ce nombre doit approcher sinon dépasser le million d'actionnaires.

"En tête du capitalisme populaire vient l'American Telegraph and Telephone Co. Elle dessert et possède 80% des téléphones américains, soit la moitié de tous les téléphones existant au monde." Cette entreprise paie à 733.000 employés \$5 milliards annuellement, soit à peu près le pouvoir d'achat des Québécois. Plus de trois millions d'actionnaires se partagent le capital action et quelque 75% possèdent cent actions ou moins.

LE PROBLÈME DES CANADIENS FRANÇAIS
Comme l'a déjà fait remarquer M. Gérard Filion dans une causerie prononcée à Bécancour, ville bien connue pour ses possibilités, nous sommes à l'heure d'une race d'épargnants et de rentiers. "Nous achetons de bonnes valeurs garanties et à rendement fixe, sans nous rendre compte que l'inflation rogne continuellement les épargnes que nous accumulons. Nous laissons aux autres le soin de faire des bénéfices d'une saine spéculation industrielle, nous leur abandonnons les dividendes et les gains de capital et nous nous contentons des miettes qui sont le lot de ceux qui recherchent avant tout la sécurité."

Je voudrais croire que cette affirmation ne se justifie plus. Cependant, elle est confirmée par les chiffres. Si ces chiffres étaient plus connus du grand public, peut-être le "gros bon sens" ferait-il reviser nos positions face au Placement.

Il y a fort longtemps, on a créé le mythe agricole du Québec. Il est malheureux que les faits ne l'ont pas depuis rétabli dans leur optique véritable. Mais alors, il faut se retourner vers autre chose et quelque chose de réel, de solide et de prometteur. L'industrialisation, même de l'agriculture, n'est-elle pas cette chose à rechercher?

N'oubliez pas de nous faire parvenir vos questions. Je réponds individuellement à chacune de vos lettres.

Claude Hojman

Stelco vend de l'acier laminé à l'U. R. S. S.

TORONTO (PC) — Le contrat de la Steel Co. of Canada, l'engagement à vendre à l'Union soviétique 30.000 tonnes d'acier laminé pour son industrie automobile, devrait assurer à Stelco un "niveau raisonnable" d'opération entre maintenant et le mois de novembre, a déclaré mercredi le vice-président des ventes de Stelco, M. K. B. MacNaughton.

M. MacNaughton a confirmé mardi dans une entrevue un rapport de Genève selon lequel la vente en question — la première à être faite à la Russie par une aciérie canadienne — a été conclue.

"Cette commande représente une portion substantielle de notre production d'acier laminé, a-t-il dit. Ce n'est pas tous les jours que l'on obtient une commande aussi importante."

Il n'a pas voulu révéler le prix de vente, et a déclaré qu'il avait été négocié à Genève par la filiale de Stelco, Stelco S. A.

"Mais l'acier est tellement rare dans le monde entier que nous avons maintenant des chances d'exportation qui normalement n'existeraient pas", de dire M. MacNaughton.

Des camions
Il a ajouté que la commande de Stelco n'était qu'une partie d'une commande de 70.000 tonnes d'acier laminé placée par les Russes. Il a dit ignorer quelle aciérie avait obtenu le reste de la commande. On croit que cet acier sera utilisé pour la fabrication de camions.

M. MacNaughton a dit en outre temps, a manqué d'acier laminé, mais qu'elle avait toujours auparavant acheté tout ce dont elle avait besoin dans des aciéries européennes.

AVIS PUBLIC
est par les présentes donné.
1. — Qu'une séance du Conseil de la Ville de Québec, tenue le 31 juillet 1969 les règlements suivants ont été lus pour la première fois:
No 1751 — concernant la circulation des véhicules automobiles sur le pont.
No 1752 — concernant le bruit causé par les véhicules automobiles et certaines autres questions.
No 1753 — concernant la construction dans certaines parties du district Limoilou (zone de la rue Maullin).
2. — Qu'il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau de soussigné durant les heures de bureau.
Le 31 juillet 1969
Le Greffier de la Ville,
Pierre-F. COTE, avocat.

Chemcell Ltée montre une hausse du bénéfice net

Le bénéfice net du trimestre clos le 30 juin 1969 se dégage à \$2.576.000, soit 18 pour cent par action ordinaire pour le même trimestre de l'exercice précédent. Pour le même trimestre de l'exercice précédent, le bénéfice net a atteint \$5.040.000 ou 35 cents par action ordinaire, ce qui constitue une avance de 9% par rapport aux chiffres de la première moitié de 1968, qui avaient été de \$4.632.000 ou 32 cents par action ordinaire.

Les ventes nettes ont atteint \$31.224.000 pour le deuxième trimestre, ce qui porte à \$61.781.000 le chiffre d'affaires total du premier semestre; pour les mêmes périodes de l'exercice précédent, ces chiffres avaient été respectivement \$29.037.000 et \$58.373.000. La demande reste ferme dans tous les secteurs du marché domestique mais des pressions se font sentir sur les prix de certains produits chimiques et de quelque fibres.

Les perspectives restent encourageantes pour le reste de l'exercice, mais elles seront peut-être, touchées par certaines mesures prises par le gouvernement pour lutter contre l'inflation. Les exportations continuent à croître; elles ont implé pour 22% de notre chiffre d'affaires du semestre.

Les résultats de la Millhaven Fibres Limited, dont Chemcell est copropriétaire à 40% mais dont les états ne sont pas consolidés, continuent à progresser. Les ventes de cette compagnie pour le premier semestre ont augmenté de 63% par rapport à celles de la période correspondante de 1968 et le bénéfice se dégage à \$1.225.000 contre une perte de \$1.635.000, grâce à l'amélioration de l'exploitation et à la vigueur de la demande pour la fibre de polyester Fortrel dans le secteur des textiles et parmi les utilisateurs industriels.

	1969	1968	1969	1968
Trois mois terminés le 30 juin			Six mois terminés le 30 juin	
Ventes nettes	\$31.224	\$29.037*	\$61.781	\$58.373*
Coût des produits vendus	20.509	18.660	40.568	38.162
Frais de vente et d'administration	2.630	2.435	5.105	4.718
Recherche et développement des produits	410	384	862	373
Amortissement des immobilisations	2.331	2.353	4.717	4.694
Bénéfice d'exploitation	25.880	23.832	51.252	48.447
Dividendes, intérêts et autres revenus	5.344	5.205	10.529	9.926
Intérêts et amortissements des frais de financement	333	183	647	370
Bénéfice avant impôts	3.677	5.338	11.176	10.296
Impôts sur le revenu	945	990	1.896	1.986
Impôts sur le revenu	4.732	4.398	9.280	9.310
Courants	2.346	474	4.625	1.033
Reportés	1.190	1.455	(385)	2.645
Bénéfice net	2.156	1.928	4.240	3.678
Bénéfice net par action ordinaire	18c	17c	32c	32c
(1969 - 13.256.731 actions; 1968 - 13.252.966 actions)				

ETAT CONSOLIDÉ DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES FONDS

pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 1969

	1969	1968	1969	1968
Provenance des fonds				
Autofinancement global:				
Bénéfice net	\$2.576	\$2.470	\$5.040	\$4.632
Imputation au revenu ne comportant aucun déboursé:				
Amortissement des immobilisations	2.331	2.353	4.717	4.694
Amortissement des frais de financement	20	24	41	48
Impôts sur le revenu reportés	(192)	1.455	(387)	2.645
Impôts spécial remboursable	—	—	123	—
	4.735	6.302	9.411	12.019
Produits de l'exercice				
d'options relatives aux actions ordinaires	29	—	29	—
Utilisation des fonds	4.764	6.302	9.363	12.019
Dépenses en immobilisations, déductions faites des dispositions	951	1.884	1.389	3.131
Remboursement de la dette à long terme	—	—	500	500
Dividendes versés	993	993	1.966	1.986
	3.780	(529)	3.577	1.194
	5.724	2.348	7.852	6.811
Placements et avances				
Augmentation (diminution) du fond de roulement	(960)	3.954	1.711	5.208
Fonds de roulement au 31 mars - 1 décembre	48.484	42.074	45.813*	40.820
Fonds de roulement au 30 juin	\$47.524	\$46.028	\$47.524	\$46.028

Quant aux prix des obligations, ils semblaient plus stables et le rendement sur les obligations gouvernementales à long terme était quelque peu en baisse pendant que les obligations à court terme émises au début de la semaine se vendaient de cinq à 25 cents au-dessus du prix, suscitant un grand intérêt chez les acheteurs.

La seule ombre au tableau est le conflit de l'Inco, dont les 17.000 employés ont quitté le travail au début de juillet.

Pour ce qui est des ouvriers de la Steel Co. of Canada, s'ils acceptent le règlement proposé vendredi, on ne sait si les prix de l'acier augmenteront, compte tenu du fait que l'arrêt de production survient à un moment où la demande mondiale atteint un sommet sans précédent.

AUX BOURSES

Les bourses canadiennes ont suivi exactement les mouvements des bourses américaines, surtout de Wall Street, la semaine dernière.

Ce fut d'abord une chute, puis certains rumeurs leur ont permis d'avoir un peu d'espoir. On a laissé entendre en particulier qu'une importante banque américaine avait baissé son taux préférentiel.

Si cette rumeur a été niée, le Congrès par ailleurs a approuvé une extension de six mois de la surcharge de 10 pour cent sur l'impôt américain.

A la Bourse de Toronto, l'indice des industrielles a progressé de 1,92 points à 171,40 et il a eu échange de 11.658.000 actions. Les reculs ont surpassé les gains dans une proportion de 454 à 313.

Aux Bourses canadiennes et de Montréal, l'indice composé de 2.539 à 169,97 et le volume a été de 3.643.000 actions échangées. Les reculs ont été supérieurs aux gains dans une proportion de 212 à 114.

Le nouveau complexe industriel sera construit sur l'emplacement actuel des usines de papier de la Irving Pulp and Paper Limited. La construction commencera bientôt et on prévoit commencer les opérations vers la fin de 1970. Le chlorate de sodium produit servira aux besoins de Irving Pulp and Paper Limited, en plus d'alimenter l'industrie des pâtes et papiers des provinces maritimes ainsi que le nord-est des Etats-Unis.

HAUSSE DU TAUX BANCAIRE — Le taux de la Banque du Canada qui mène généralement la marche, augmente depuis la fin de 1968. Le taux bancaire est ce que la Banque du Canada exige des banques à charte lors de leurs rares emprunts. Le dernier changement a eu lieu le 16 juillet: le taux est alors passé de 7 1/2 à huit pour cent. Depuis novembre 1956 à juin 1962, la banque avait un taux flexible, établi chaque semaine à 1/4 pour cent plus haut que l'émission de Bons du Trésor. Le taux fut artificiellement porté à six pour cent en juin 1962, à cause d'une crise de la monnaie étrangère, et a été réduit à 4 pour cent en août 1963. (Graphique PC)

La revue financière

PAR JANE BECKER
De la Presse Canadienne

La semaine dernière, pour la première fois depuis des mois, certains indices permettaient de croire que la longue lutte contre l'inflation commençait à donner des résultats.

Les prix des obligations étaient plus stables, la bourse marquait une reprise, les prêts bancaires diminuaient et, élément particulièrement significatif, les prix du logement commençaient à diminuer.

Les rumeurs voulant que les banques à charte soient forcées d'augmenter encore leur taux d'intérêt aux emprunteurs — taux qui atteignent un sommet sans précédent — se sont avérées sans fondement.

L'annonce du gouvernement américain voulant que le Sénat ait résolu de maintenir, pour six mois encore, la surcharge de 10 pour cent sur l'impôt pourrait bien, selon plusieurs économistes, s'avérer un facteur marquant dans la lutte contre l'augmentation des coûts et des prix.

Dans ses prévisions trimestrielles, la banque Toronto-Dominion annonce un ralentissement de l'expansion économique, un taux de chômage plus élevé de même que des taxes haussées, ce qui contribuerait à diminuer les dépenses.

UNE OMBRE, L'INCO

Les statistiques émises par la Banque du Canada indiquaient que les disponibilités avaient atteint leur niveau le plus bas en cinq mois, ce qui contribuait à limiter les possibilités de consentir des prêts, ceux-ci marquaient d'ailleurs une diminution de \$115.000.000 la semaine dernière.

Quant aux prix des obligations, ils semblaient plus stables et le rendement sur les obligations gouvernementales à long terme était quelque peu en baisse pendant que les obligations à court terme émises au début de la semaine se vendaient de cinq à 25 cents au-dessus du prix, suscitant un grand intérêt chez les acheteurs.

La seule ombre au tableau est le conflit de l'Inco, dont les 17.000 employés ont quitté le travail au début de juillet.

Pour ce qui est des ouvriers de la Steel Co. of Canada, s'ils acceptent le règlement proposé vendredi, on ne sait si les prix de l'acier augmenteront, compte tenu du fait que l'arrêt de production survient à un moment où la demande mondiale atteint un sommet sans précédent.

AUX BOURSES

Les bourses canadiennes ont suivi exactement les mouvements des bourses américaines, surtout de Wall Street, la semaine dernière.

Ce fut d'abord une chute, puis certains rumeurs leur ont permis d'avoir un peu d'espoir. On a laissé entendre en particulier qu'une importante banque américaine avait baissé son taux préférentiel.

Si cette rumeur a été niée, le Congrès par ailleurs a approuvé une extension de six mois de la surcharge de 10 pour cent sur l'impôt américain.

A la Bourse de Toronto, l'indice des industrielles a progressé de 1,92 points à 171,40 et il a eu échange de 11.658.000 actions. Les reculs ont surpassé les gains dans une proportion de 454 à 313.

Aux Bourses canadiennes et de Montréal, l'indice composé de 2.539 à 169,97 et le volume a été de 3.643.000 actions échangées. Les reculs ont été supérieurs aux gains dans une proportion de 212 à 114.

Nouveaux vice-présidents chez Bombardier

M. Laurent Beaudoin, président et gérant général de Bombardier Ltée, a annoncé la nomination de trois vice-présidents chargés de la direction des opérations de la division des "Produits récréatifs" de la compagnie.

M. Gaston Bissonnette, comme vice-président à la recherche et au génie, dirigera les travaux de développement des véhicules récréatifs actuels tels que l'auto-neige Ski-Do, et l'"aqua-scooter" Sea-Do, de même qu'un programme continu de recherche pour créer de nouveaux produits récréatifs.

M. Bissonnette apportera à ce nouveau poste une expérience de plusieurs années dans ce secteur et demeure membre du conseil d'Administration de la compagnie.

M. Jean-Louis Fontaine, comme vice-président à la production, dirigera la production, sous tous ses aspects, de ces véhicules, y compris la production des pièces composantes fabriquées par des filiales de Bombardier qui produisent des pièces en fibre de verre, en caoutchouc et en plastique pour véhicules récréatifs. M. Fontaine demeure également membre du conseil d'Administration.

M. John W. Hethrington, comme vice-président à la mise en marché, dirigera tous les aspects de la mise en marché, y compris ventes, service et promotion pour la division des produits récréatifs. Il agira comme coordinateur des activités des filiales chargées de la distribution qui sont propriétés de la compagnie en Ontario, au Québec et en Californie.

"Ces hommes apportent des années d'expérience à leur poste", commente M. Beaudoin. "Maintenir l'avance technique de Bombardier dans l'industrie de la récréation exige une recherche continue et un développement équivalent. La production massive de ces produits récréatifs a exigé le développement de techniques nouvelles dans la production et le contrôle de la qualité, dit M. Beaudoin, et la mise en marché efficace de ces produits autour du monde ne pourra être réalisée que par la mise en application de méthodes uniques de mise en marché."

"Ces trois hommes, spécialisés dans leur domaine respectif, fourniront la direction, la profondeur, et l'expérience qui assurent l'expansion de Bombardier dans le secteur des produits récréatifs", a ajouté M. Beaudoin.

seul des clauses du plan d'option sur des actions de l'entreprise, adopté en décembre 1964.

Jamaica Public Service Company Ltd. — Un total de 5.398.846 actions ordinaires additionnelles de l'entreprise ont été ajoutées à la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Cette inscription additionnelle couvre les actions, émises le 23 juillet 1969, à la suite du dividende-action déclaré en faveur des actionnaires immatriculés le 1er juillet 1969.

Visa Bell Inc. — Un total de 800.000 actions ordinaires, sans valeur nominale ou au pair, de la société sont inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, depuis le 28 juillet 1969.

Leur symbole au télécrypteur est "V B".

La compagnie a été incorporée en vertu de la loi des compagnies de la province de Québec par lettres patentes, émises le 3 juillet 1968. Des lettres patentes supplémentaires furent émises le 21 octobre et le 9 décembre 1968, aux fins de porter le capital action autorisé à \$15.000.000.

La nature de ses affaires consiste dans la construction et la gestion d'édifices, la vente de droits de franchise pour opérer les dits salons, ainsi que la vente de cosmétiques par l'intermédiaire seulement des dits salons. Ils fonctionneront sous la marque de commerce Visa Bella. Les droits de franchise seront vendus pour une période de 10 ans et ils seront renouvelables.

Présentement, la compagnie possède quatre (4) salons, tous situés dans la région de Montréal.

En vertu d'un accord en date du 13 février 1969, Kippen & Company, en qualité de souscripteur, a offert au public 300.000 actions ordinaires à \$5,50 l'action, selon le prospectus émis le 1er février 1969. Le produit de la vente des dites actions s'est élevé à \$1.650.000 et une partie a servi au remboursement d'un emprunt bancaire de \$200.000, une autre de \$755.000, à consolider le fonds de roulement de \$870.000 et le solde de \$870.000 a été versé au profit de la construction de salons de beauté que la compagnie projette d'ériger.

La direction n'a pas payé de dividende depuis son incorporation.

RONALDS-FEDERATED LIMITED. — Un total de 219.227 actions ordinaires additionnelles de la compagnie viennent d'être inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. En vertu des clauses d'un accord en date du 8 mars 1969, quatre (4) salons, tous situés dans la région de Montréal, ont été ajoutés à la liste des valeurs de la Bourse de Montréal.

En vertu d'un accord en date du 13 février 1969, Kippen & Company, en qualité de souscripteur, a offert au public 300.000 actions ordinaires à \$5,50 l'action, selon le prospectus émis le 1er février 1969. Le produit de la vente des dites actions s'est élevé à \$1.650.000 et une partie a servi au remboursement d'un emprunt bancaire de \$200.000, une autre de \$755.000, à consolider le fonds de roulement de \$870.000 et le solde de \$870.000 a été versé au profit de la construction de salons de beauté que la compagnie projette d'ériger.

Les bourses canadiennes ont suivi exactement les mouvements des bourses américaines, surtout de Wall Street, la semaine dernière.

Ce fut d'abord une chute, puis certains rumeurs leur ont permis d'avoir un peu d'espoir. On a laissé entendre en particulier qu'une importante banque américaine avait baissé son taux préférentiel.

Si cette rumeur a été niée, le Congrès par ailleurs a approuvé une extension de six mois de la surcharge de 10 pour cent sur l'impôt américain.

A la Bourse de Toronto, l'indice des industrielles a progressé de 1,92 points à 171,40 et il a eu échange de 11.658.000 actions. Les reculs ont surpassé les gains dans une proportion de 454 à 313.

Aux Bourses canadiennes et de Montréal, l'indice composé de 2.539 à 169,97 et le volume a été de 3.643.000 actions échangées. Les reculs ont été supérieurs aux gains dans une proportion de 212 à 114.

Inscription additionnelle à la Bourse de Montréal

seul des clauses du plan d'option sur des actions de l'entreprise, adopté en décembre 1964.

Jamaica Public Service Company Ltd. — Un total de 5.398.846 actions ordinaires additionnelles de l'entreprise ont été ajoutées à la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Cette inscription additionnelle couvre les actions, émises le 23 juillet 1969, à la suite du dividende-action déclaré en faveur des actionnaires immatriculés le 1er juillet 1969.

Visa Bell Inc. — Un total de 800.000 actions ordinaires, sans valeur nominale ou au pair, de la société sont inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, depuis le 28 juillet 1969.

Leur symbole au télécrypteur est "V B".

La compagnie a été incorporée en vertu de la loi des compagnies de la province de Québec par lettres patentes, émises le 3 juillet 1968. Des lettres patentes supplémentaires furent émises le 21 octobre et le 9 décembre 1968, aux fins de porter le capital action autorisé à \$15.000.000.

La nature de ses affaires consiste dans la construction et la gestion d'édifices, la vente de droits de franchise pour opérer les dits salons, ainsi que la vente de cosmétiques par l'intermédiaire seulement des dits salons. Ils fonctionneront sous la marque de commerce Visa Bella. Les droits de franchise seront vendus pour une période de 10 ans et ils seront renouvelables.

Présentement, la compagnie possède quatre (4) salons, tous situés dans la région de Montréal.

En vertu d'un accord en date du 13 février 1969, Kippen & Company, en qualité de souscripteur, a offert au public 300.000 actions ordinaires à \$5,50 l'action, selon le prospectus émis le 1er février 1969. Le produit de la vente des dites actions s'est élevé à \$1.650.000 et une partie a servi au remboursement d'un emprunt bancaire de \$200.000, une autre de \$755.000, à consolider le fonds de roulement de \$870.000 et le solde de \$870.000 a été versé au profit de la construction de salons de beauté que la compagnie projette d'ériger.

La direction n'a pas payé de dividende depuis son incorporation.

RONALDS-FEDERATED LIMITED. — Un total de 219.227 actions ordinaires additionnelles de la compagnie viennent d'être inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. En vertu des clauses d'un accord en date du 8 mars 1969, quatre (4) salons, tous situés dans la région de Montréal, ont été ajoutés à la liste des valeurs de la Bourse de Montréal.

En vertu d'un accord en date du 13 février 1969, Kippen & Company, en qualité de souscripteur, a offert au public 300.000 actions ordinaires à \$5,50 l'action, selon le prospectus émis le 1er février 1969. Le produit de la vente des dites actions s'est élevé à \$1.650.000 et une partie a servi au remboursement d'un emprunt bancaire de \$200.000, une autre de \$755.000, à consolider le fonds de roulement de \$870.000 et le solde de \$870.000 a été versé au profit de la construction de salons de beauté que la compagnie projette d'ériger.

Les bourses canadiennes ont suivi exactement les mouvements des bourses américaines, surtout de Wall Street, la semaine dernière.

Ce fut d'abord une chute, puis certains rumeurs leur ont permis d'avoir un peu d'espoir. On a laissé entendre en particulier qu'une importante banque américaine avait baissé son taux préférentiel.

Si cette rumeur a été niée, le Congrès par ailleurs a approuvé une extension de six mois de la surcharge de 10 pour cent sur l'impôt américain.

A la Bourse de Toronto, l'indice des industrielles a progressé de 1,92 points à 171,40 et il a eu échange de 11.658.000 actions. Les reculs ont surpassé les gains dans une proportion de 454 à 313.

Aux Bourses canadiennes et de Montréal, l'indice composé de 2.539 à 169,97 et le volume a été de 3.643.000 actions échangées. Les reculs ont été supérieurs aux gains dans une proportion de 212 à 114.

seul des clauses du plan d'option sur des actions de l'entreprise, adopté en décembre 1964.

Jamaica Public Service Company Ltd. — Un total de 5.398.846 actions ordinaires additionnelles de l'entreprise ont été ajoutées à la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Cette inscription additionnelle couvre les actions, émises le 23 juillet 1969, à la suite du dividende-action déclaré en faveur des actionnaires immatriculés le 1er juillet 1969.

Visa Bell Inc. — Un total de 800.000 actions ordinaires, sans valeur nominale ou au pair, de la société sont inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, depuis le 28 juillet 1969.

Leur symbole au télécrypteur est "V B".

La compagnie a été incorporée en vertu de la loi des compagnies de la province de Québec par lettres patentes, émises le 3 juillet 1968. Des lettres patentes supplémentaires furent émises le 21 octobre et le 9 décembre 1968, aux fins de porter le capital action autorisé à \$15.000.000.

La nature de ses affaires consiste dans la construction et la gestion d'édifices, la vente de droits de franchise pour opérer les dits salons, ainsi que la vente de cosmétiques par l'intermédiaire seulement des dits salons. Ils fonctionneront sous la marque de commerce Visa Bella. Les droits de franchise seront vendus pour une période de 10 ans et ils seront renouvelables.

VILLE LES SAULES AVIS PUBLIC

A Terre des Hommes pour la première fois

Quand une exposition comme la version '69 de Terre des Hommes obtient un succès presque unanimement reconnu, quand ses critiques la qualifient sans hésiter de "meilleur spectacle nord-américain", comme l'a fait, par exemple, Leslie Millin du Journal The Toronto Globe and Mail il est particulièrement difficile pour le visiteur qui s'y rend pour la première fois de choisir ce qu'il doit voir, spécialement s'il n'a que très peu de temps à sa disposition.

Il y a tant à voir sur l'emplacement des îles jumelées de Montréal si l'on tient compte des 75 pavillons que l'on peut visiter gratuitement. Les constatations et études faites concernant les préférences du public des "ouvertures", à dix heures, ainsi que l'achalandage aux différents pavillons indiquent toutefois les meilleurs choix.

La façon la plus rapide et la plus facile de se rendre à Terre des Hommes est d'utiliser l'excellent métro de Montréal qui possède une station au cœur même de l'île Ste-Hélène, à deux pas d'un terminus du métro qui vous permettra un premier aperçu, relativement complet, de l'exposition. La tournée d'une demi-heure, pour laquelle on exige 30 cents, offre au visiteur une idée générale adéquate du contenu des îles et des principaux endroits à visiter. Dans une promenade pittoresque — le train passe parfois sous une chute ou traverse la Biosphère — le voyage permet d'admirer les formes architecturales originales et parfois saisissantes des divers pavillons.

La promenade achevée, le visiteur se retrouvera à son

point de départ et il vaudra fort probablement revoir la Biosphère ce fameux dôme géodésique haut de 29 étages dessiné par les États-Unis pour leur présentation à Expo 67. Le majestueux édifice abrite actuellement une variété de très beaux jardins ainsi que la deuxième volière la plus importante au monde, groupant des centaines d'oiseaux rares et exotiques qui proviennent de tous les coins du monde.

Le visiteur peut ensuite traverser le pont du Cosmos pour atteindre la deuxième île de Terre des Hommes, l'île Notre-Dame, et il aperçoit alors droit devant lui, deux présentations nouvelles de cette année: Labyrinthe III, le film le plus spectaculaire du trio qui connut un énorme succès à Expo 67 et qui est maintenant montré dans une salle dodécaédrique de 545 sièges. À droite, le pavillon de la Tchécoslovaquie — qui a offert probablement la plus sensationnelle présentation en 1967, mais qui malheureusement n'était pas au rendez-vous de Terre des Hommes en 1968 — propose au visiteur le monde merveilleux des contes de fées avec, commentés, marionnettes, créativité et l'imagination dont ce pays a toujours fait preuve dans le domaine de la joaillerie. En se dirigeant ensuite à l'ouest de l'île Notre-Dame, on aperçoit le pavillon de la Thaïlande et celui de la Birmanie, tellement typiques qu'on a l'impression de se voir tout à coup transporté en Extrême-Orient. Il est alors l'heure du lunch et l'on cherchera à se restaurer dans l'un des nombreux et excellents endroits de l'emplacement, celui du pavillon de l'Inde où les mets sont véritablement d'un autre monde.

Après le déjeuner, le visiteur se mettra à la recherche d'une détente qui favorisera sa digestion et il entrera probablement au pavillon de l'Humour situé tout près. Il y verra des dessins et des caricatures reflétant le sens de l'humour de l'homme et de son milieu. À titre d'attraction spéciale, il pourra visiter le 6e Salon international annuel de la caricature où l'on a réuni les meilleurs oeuvres contemporaines provenant d'un peu partout dans le monde. Toujours du côté ouest, dans l'île Notre-Dame il attendra une couple de pavillons qu'il ne peut manquer de visiter: celui de la Femme qui embrasse tout ce qui concerne le soi-disant

sant sexe faible et celui de l'Art indien, la présentation la plus complète et la plus réussie jusqu'à maintenant de rares et fort originales peintures et sculptures ainsi que de dessins des Kwakwaka'wakw et autres tribus indiennes de la côte nord-ouest du Pacifique. Ces deux pavillons sont des nouveautés de Terre des Hommes '69.

Revenant sur ses pas, le visiteur pourra entrer dans le pavillon de la Bulgarie, une autre nouvelle présentation de cette année, et admirer des pièces d'art inestimables dont les icônes du 12e siècle et des objets en or datant d'avant Jésus-Christ.

Une excellente idée pour se reposer et détendre quelque peu ses pieds fatigués par une longue marche serait, alors, pour le visiteur de s'arrêter quelques instants au Beffroi de la musique où les meilleures pièces musicales enregistrées sur disques peuvent être entendues dans une atmosphère serene digne d'une immense cathédrale.

Tout près, c'est l'Express des îles, un train confortable et rapide entièrement automatisé, qui transporte gratuitement le visiteur sur l'emplacement. Celui-ci peut emprunter pour revenir dans l'île Ste-Hélène. Il y entrera à l'endroit propre pour admirer l'effet unique des majestueuses fontaines du Lac des Cygnes et l'œuvre sensationnelle d'un des plus grands sculpteurs du monde, Alexandre Calder. La gigantesque sculpture, placée sur la plaza adjacente, s'élève sur une masse d'acier inoxydable de 46 tonnes et porte le nom de "l'homme".

L'Union des Républiques Soviétiques est représentée cette année à Terre des Hommes après une absence d'un an et sa présentation — mon pays vu par les yeux des enfants soviétiques — mérite une visite prolongée afin d'en mesurer toute l'ampleur artistique.

La matinée est déjà passée et l'heure du dîner tombe particulièrement bien dans cette région qui abrite des restaurants tous meilleurs les uns que les autres et dont on aura que l'embarras du choix. Le visiteur choisira peut-être la Belgique, dans le pavillon de la Belgique, dont John F. McLeod, reporter spécialisé attaché au journal The Washington Daily News, a dit: "Ce serait difficile de trouver mieux".

Une autre participation nationale venue à Montréal pour la première fois, l'Espagne, devrait constituer normalement l'arrêt suivant. Ce magnifique pavillon présente les multiples facettes d'une nation à la richesse artistique et historique fascinante ainsi qu'un double programme gratuit de musique et de danses flamenco.

Le visiteur reprendra ensuite l'Express des îles (tous jours gratuitement) pour une soirée enlevante dans le parc d'attractions La Ronde qui offre 135 acres de distractions les plus diversifiées.

D'abord le Carrefour International avec sa vaste variété de restaurants et de boutiques de tous les coins du globe; des glissades spectaculaires longues de 1,400 pi. dans des embarcations en forme de billots tirées sur convoyeurs, puis lâchées à toute vitesse; "Hey, Look", une présentation combinant les images dynamiques d'un film projeté sur écran avec action réelle — qui doit être vue pour être crue; le coin des pionniers appelé Fort Edmont et le Village, où les anciens jours de l'Ouest américain et de la Nouvelle-France sont ranimés pour la plus grande joie de tous et, bien sûr, toute la gamme imaginable des jeux d'adresse et de chance. De plus, s'il aime les fontaines, le visiteur pourra assister au spectacle extraordinaire de la Fête des eaux dansantes: 1,600 jets d'eau composant des falseaux de mouvement et de couleur.

Ce spectacle est présenté chaque soir, à trois reprises, au Lac des Dauphins et ses jeux d'eau sont les plus importants au monde, produisant au-delà de 1,000 figures de couleurs variées accompagnées de musique.

A Québec Aujourd'hui

THEATRE CITE UNIVERSITAIRE — cinéma à 19h et à 21h 30 "La guerre est finie".

MOULIN DE ST-JAURENT — à 20h 45 les guitaristes Lex Vervuurt et John Van Deen.

FESTIVAL D'ETE DE QUEBEC — à l'Institut Canadien à 14h le Théâtre pour Enfants présente "Fobby au Far West". A 21h trois événements: récital de poésie au Chantautout; théâtre professionnel à l'Institut Canadien "La paix du dimanche" pièce de John Osborne; et au conservatoire d'art dramatique, concert de jazz avec cinq musiciens sous la direction de Vic Angelino.

Le cinéa canadien: la 1ère place avec le Japon à Avignon

AVIGNON, France — (A.F.P.) — "Le cinéa canadien est, avec celui du Japon, l'événement cinématographique du Festival d'Avignon", a déclaré à l'A.F.P. M. Jacques Robert, directeur des Rencontres cinématographiques d'Avignon.

"Treize films canadiens ont été sélectionnés, a précisé M. Robert à qui Jean Villar, directeur du festival d'Avignon a donné carte blanche pour organiser la section cinéma du Festival.

Notre intention est de faire le point sur ce jeune cinéma si dynamique. Il n'y a pas longtemps, le Canada produisait un ou deux longs métrages par an. Maintenant, grâce à l'Office national du film et à la volonté de jeunes auteurs, qui

estiment qu'ils ont quelque chose à dire concernant la situation délicate de leur pays, les longs métrages fleurissent et révèlent des talents indiscutables".

Don Owen, Leonard Forrest, Dufaux, Anne - Claire Poirier, Fernand Dansereau, Jean-Pierre Lefebvre, Arthur Lamothe, Pierre Perreault, Gilles Carle sont parmi les auteurs canadiens à l'affiche. Un des premiers films présentés a été "C'est pas la faute à Jacques Cartier", de Dufaux. Le quotidien "Combat" a écrit, sous la plume de son envoyé spéciale Liliane Sichter, que, malgré des clins d'oeil et des banalités le film est "une promesse".

"Des idées sans paroles la polémique en éclats de rire, on est loin de la fasti-

dieuse "Philosophie des rochers" et des troubles nassillards a jugé le critique de Combat. C'est enfin, drôle comme il con-

viend de l'être dans ces cas-là: le rire est calé et retenu dans l'encéphale du cinéphile décontracté".



● ELVIS PRESLEY, après neuf ans de calme vie, s'est décidé à retourner à la scène. Le rock'n roller d'il y a dix ans, qui a accordé une conférence de presse à l'occasion de sa remontée sur les planches, s'est dit très heureux de se retrouver devant une assistance "vivante". Une énorme ovation lui a été réservée.

Le monde fou d'Arthur Brown à Terre des Hommes

Dans le cadre du Festival international des étoiles, Terre des Hommes présentera "The Crazy World of Arthur Brown" au kiosque international le samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 août. L'horaire des spectacles est le suivant:

23 août: 16h30 et 19h30;
24 août: 16h30 et 20h30;
25 août: 20h30.

"The Crazy World of Arthur Brown" est quelque chose d'incroyable, ou, en d'autres termes, il faut le voir pour le croire. Et même dans ce cas, on se demande s'il s'agit d'un rêve étrange, d'une farce, ou d'un rite quelconque.

Arthur Brown est le dieu de l'Enfer. Il ne se contente pas de marcher. Avec un hurlement rituel, il fait soudain son apparition du fond de la scène, assis jambes croisées sur un palanquin décoré de plumes de paon et porté par quatre robustes esclaves barbus à demi-nus. Magnifiquement vêtu, portant un masque d'argent terrifiant, le roi Arthur aborde la scène tel un cruel chef Maya ou un Antechrist, le blasphème à la bouche. Pour corser le tout, il n'est pas de feu de scène. Juste une petite lampe allumée à ses pieds, qui illumine son visage et en fait un diable flamboyant tout en faisant danser des ombres sur l'arrière-plan.

Depuis le moment où ses pieds touchent les planches jusqu'à celui où il disparaît dans un nuage de fumée, Brown n'est que mouvement. Agrippant son micro, il chante des pots-pourris, fait des pas de danse archaïques, change six fois de costume et accable son auditoire d'obscénités et d'insultes jusqu'à ce que les plus audacieux se précipitent sur la scène, les poings serrés. Sa voix frêle s'échelonne soudain du grondement au hurlement hystérique, et, avec le soutien de la sonorisation, il en use comme d'une batterie. Brûler et apprendre, voilà comment s'entend le message d'un homme obsédé dont la folie est la suprême ressource.

CINE BULLETIN

EXPLICATIONS

Dans ce ciné-bulletin, on trouvera, sous forme abrégée, deux mentions spéciales, indiquant la CONVENANCE POUR LES JEUNES SPECTATEURS: E—enfants; A—adolescents.

Les autres renseignements concernent uniquement la VALEUR ARTISTIQUE: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) pauvre; (7) minable; (—) pas coté.

CANADIEN — Sur semaine: Le petit baigneur (E-4) à 6.15, 9.30. Le jeu de la mort (A-3) à 7.45. Fin à 11.05. Samedi et dimanche: Le jeu de la mort à 1.15, 4.30, 7.45. Le petit baigneur à 2.00, 6.15, 9.30. Fin à 11.05 hres. (2e semaine).

CANARDIERE — Coplan sauve sa peau (5) à 1.20, 4.30, 7.45. Le miracle de l'amour (3) à 3.10, 6.25, 9.35. Fin à 11.00 hres. (10e semaine).

CAPITOL — Représentation continue de 12.50 à 11.00. Le bébé de Rosemary (2) à 12.50, 4.45 et 8.40 hres. La fille au code secret (—) à 3.10 et 7.05 hres. (2e semaine).

CARTIER — Sur semaine: Opération Marakesh (—) à 6.15, 9.35. L'homme, l'orgueil et la vengeance (5) à 7.50. Fin à 11.00. Samedi et dimanche: L'homme, l'orgueil et la vengeance à 1.15, 4.35, 7.50. Opération Marakesh à 3.05, 6.15, 9.35. Fin à 11.00. Sur semaine, matinée à 1.00. Le livre de la jungle 2.30. Secret de la vie.

EMPIRE — Un soir, un train (3) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL — Vie secrète des femmes (8) à 1.15, 5.20, 9.40. Réseaux secrets (6) à 2.27, 6.31. Chasseurs d'épions (5) à 4.09, 8.23. Fin à 11.00. Sur semaine, ouverture à 3.15 hres.

LAURET — Sur semaine: Opération Marakesh (—) à 6.15, 9.35. L'homme, l'orgueil et la vengeance (5) à 7.50. Fin à 11.00. Samedi et dimanche: L'homme, l'orgueil et la vengeance à 1.15, 4.35, 7.50. Opération Marakesh à 3.05, 6.15 et 9.35 hres. Fin à 11.00.

LE RIJOU — Orpheo Negro (4) à 6.15, 9.35. Monika (—) à 8.00. Fin à 11.20 hres.

LIDO — Autan, ce vent (—) à 7.30 hres.

ODEON (Salle Dauphin) — Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi: Funny Girl (couleurs) (4) à 2.00 et 6.15 hres. Fin à 11.00. Dimanche seulement: Funny Girl (couleurs) (4) à 2.00, 5.00, 7.15. Fin à 11.00 hres. (6e semaine).

ODEON (Salle Frontenac) — Les anges en mini-jupe (6) à 1.00, 4.00, 7.00, 10.05. Razzia au F.B.I. (6) à 2.30, 5.35, 8.35. Fin à 11.30. (Deux films en couleurs).

PARIS — Les actualités à 1.00, 5.05, 7.00. Quel numéro ce faux numéro (6) à 1.10, 3.20, 5.30. Le train (A-3) à 2.30 et 7.15 hres. (2e semaine).

FIGALLE — Les tribulations des Chinois en Chine (5) à 12.30, 2.45, 6.50, 10.05. Navajo-Joe (5) à 4.35, 8.34. Fin à 10.50 hres.

PRINCESSE — Les tartares (6) à 1.00, 4.04. Quatre garçons dans le vent (A-3) à 2.42, 7.41. Le mystère de la chambre-forte (4) à 4.35, 8.34. Fin à 10.50 hres.

SILEBY — Baptême de feu (—) à 7.30. Tous les héros sont morts (—) à 9.00. Fin à 10.45 hres.

STE-FOY (Salle Alouette) — Matinée, mercredi, samedi et dimanche: Where Eagles Dare (A-3) à 2.15. Fin à 5.00. En soirée: Where Eagles Dare à 8.15. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain) — Mercredi, samedi et dimanche: 2001 odyssée de l'espace (—) à 2.15. Fin à 5.00. En soirée: 2001 odyssée de l'espace à 8.15. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

ST-ROUALD — Deux films à 7.30 et 9.00 hres.

STUDIO 9 — Deux représentations à 7.30 et 9.45 hres.

TIC-TAC-TO bi-glotte

Exclusif à l'ACTION pour Québec et la région LES REGLES DU JEU

Identifiez chaque dessin, dont vous trouverez le nom en anglais ou la définition en français dans une colonne voisine. Faites une croix, tout comme au Tic-Tac-To, sur chaque dessin ainsi identifié, et rayez le nom ou la définition qui s'y rapporte. Quand tous les noms anglais et toutes les définitions françaises de la colonne auront ainsi été éliminés, vous constaterez qu'il vous reste un certain nombre de dessins en surplus et qui se suivent toujours, soit horizontalement, soit verticalement, soit diagonalement. Ce sont ces dessins qui vous permettront de trouver L'OBJET MYSTERIEUX.

L'OBJET MYSTERIEUX C'est le clou du jeu! Vous devez, tout d'abord, trouver le mot anglais identifiant chaque dessin qui reste. La première lettre de chaque mot anglais sert à former le nom anglais de l'objet mystérieux.

TIC-TAC-TO BI-GLOTTE	OBJET MYSTERIEUX: Vêtement
NUMÉRO 33	NOM ANGLAIS NOM FRANÇAIS

LÈS JEUX DE TIC-TAC-TO bi-glotte BILINGUES Avec la permission de l'auteur, ce jeu bilingue a été extrait des brochures mensuelles TIC-TAC-TO Bi-Glotte en vente dans tous les kiosques à journaux.

le moulin St-Laurent ILE D'ORLÉANS
Maintenant licencié CE SOIR — 8h.45
Musique sud-américaine avec les guitaristes LEX VERVUURT et JOHN VAN DEEN MARDI SOIR
Grand orchestre Bavarois Choucroute et bière allemande
Chaque après-midi: le musical avec musique sud-américaine Réservations: 828-2688

Invitation à la danse...

- AUBERGE DE LA COLLINE** Danse ce soir, avec le Trio de l'auberge, de 7.00 p.m. à 1.30 a.m.
- BAL TABARIN** Ce soir: danse de 10.30 p.m. à 12.30 a.m. — De midi à 7.00 p.m. Danseuse à Gogo.
- BARIL D'HUITRE** Ce soir à 10h.30, 12h.30: Guilda et ses Variétés '69. Orchestre Adalbert Poulhot.
- CABARET VICTORIA** Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Gerdens" et Denis Walsh.
- CHATEAU BONNE-ENTENTE** Musique d'ambiance à tous les soirs.
- CHATEAU LAC BEAUPORT** Danse à tous les soirs à la discothèque "la cage".
- CHEZ GERARD** Ce soir danse avec discothèque.
- CLUB LE VIEUX BARDEAU** Artiste invité cette semaine: Michel Louvain et ses musiciens, danse avec l'ensemble de Jacques Auger.
- CLUB NAPOLI** Ce soir, à partir de 8.30 p.m. Danse avec Michèle Pando et son trio.
- COMPLEXE DE LA PORTE SAINT-JEAN** "Le Temple" discothèque psychédélique. "La Mousse Spac-thèque" sons et lumières. "La Corne" bar Disco-Club.
- CONGRÈS INN — AUBERGE DES GOUVERNEURS** Au piano-bar à partir de 5.00 p.m. Lise Lévesque. A partir de 10.00 p.m. Pierre Roche.
- HOLIDAY INN** Ce soir: "Les caves de l'Abbaye", danse et musique avec Agostini. Au bar-salon, danse avec le trio Holiday.
- HOTEL CAROL** Danse avec l'orchestre "Les Gentlemen".
- HOTEL-MOTEL DES LAURENTIDES** Restaurant Bastogne, de renommée internationale, danse tous les soirs avec orchestre de 9.00 p.m. à 1.00 a.m., le dimanche, de 6.30 à 10.30 p.m.
- LE BARILLET** Ce soir: Danse avec l'ensemble Jean Brousseau de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.
- L'ITALIA** Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir, de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.
- MANOIR ST-CASTIN** Danse avec Wlad Ferrari au piano-bar. (Tous les soirs excepté les dimanche et lundi).
- MOTEL CARDINAL** Danse tous les soirs avec orchestre de choix.
- MOTEL CARILLON** Bibiane — Marcel Robitaille — Danse avec orchestre, tous les soirs.
- MOTEL LE VOYAGEUR** Au Salon-Bar, Le Rendez-vous: Orchestre Bob Plante, de 9.30 p.m. à la fermeture.
- MOTEL UNIVERSEL** Danse tous les soirs avec orchestre.
- RESTAURANT LA CLOCHE D'OR** Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Modernistes" et Jany.
- RESTAURANT LE CAILLOU** Ce soir: Chantons en coeur et dansons, avec W. Gibson et son ensemble.
- CHATEAU FRONTENAC** Danse avec orchestre Discothèque.
- RESTAURANT SAM WONG** Danse au Salon-Bar à partir de 9.00 p.m. à 2.00 a.m. avec l'ensemble Arioso.
- RESTAURANT LE VOO DOO** Danse tous les soirs, avec orchestre et artistes invités.



● **NAKED CITY, Ind. (PA)** — C'est une Canadienne de Toronto qui a remporté le concours de Miss Nudité d'Amérique mais, apparemment, elle n'est ni miss, ni Américaine et elle n'était pas tout à fait nue, puisqu'elle portait des chaussures, une montre-bracelet et un casque protecteur. "Le casque, ça leur permettait d'occuper leurs mains", a déclaré l'organisateur du concours, Dick Frost, 33 ans, directeur de la colonie de nudistes de Naked City. La blonde gagnante est âgée de 22 ans et elle est l'épouse d'un vendeur de papier torontois, Peter Boisclair; ses mensurations précises sont 36-24-36. Elle est inscrite au concours sous le nom de Miss Nevada, Etat qu'elle a déjà habité. Une rousse du Nouveau-Mexique appelée Ellen a remporté le deuxième prix pendant qu'une blonde californienne appelée Judith l'a emporté par un cheveu en troisième place. La plupart des concurrentes étaient dans la vingtaine. Le premier prix comporte un voyage pour deux au Playboy Club de Jamaïque et une garde-robe.

Le plus imposant symbole de l'ancien régime français est restauré à coup de millions sur l'île du Cap Breton

Par DAL WARRINGTON

LOUISBOURG, N.-E. (PC) — Le plus imposant symbole de l'ancien régime français au Canada se trouve non pas au Québec, comme on pourrait le penser, mais sur un promontoire de la côte est de l'île du Cap-Breton, à 25 milles de Sydney, en Nouvelle-Écosse.

On restaure présentement, à coup de millions de dollars, la forteresse française du 15e siècle et les visiteurs pourront bientôt voir les quartiers des anciens gouverneurs, meublés comme à l'époque où la place forte tomba pour la première fois aux mains des Anglais en 1745.

Selon la direction du parc national de Louisbourg il s'agit du plus impressionnant site historique au Canada. Les travaux seront parachevés en 1972, mais déjà la masse du château St-Louis reconstruit domine la côte battue par le vent.

Le changement semble remarquable à quiconque a visité Louisbourg il y a huit ans, avant le début de la reconstruction. Il n'y avait alors que des tas de pierres dans l'herbe. Aujourd'hui, les murailles de 50 pieds du bastion du roi se dressent devant le château de trois étages, qui mesure 360 pieds de long et dont les toitures brillent dans le soleil.

On poursuit également les travaux ou l'on se prépare à les entreprendre sur 10 ou 11 édifices plus petits, notamment des écuries et postes de garde.

PORTE ET QUAI
On doit aussi reconstruire la semestration qui servait de porte principale à la ville fortifiée, ainsi que le quai où les navires français déchargeaient les provisions qui entretenaient Louisbourg de 1713 à 1758.

C'est le plus important programme de restauration entreprise par le service des parcs nationaux. Les travaux ont commencé en 1961, avec un budget prévu de \$12 millions destiné à employer les mineurs en chômage du Cap-Breton.

On peut être assuré que Louisbourg deviendra l'un des principales attractions historiques d'Amérique du Nord, comparable à la forteresse de Williamsburg en Virginie.

John Lunn, surintendant du parc de Louisbourg, espère qu'on restaurera éventuellement sept pâtés de maisons de la petite ville, où se trouvent une quarantaine d'édifices historiques. On estime que cela coûterait \$8 millions de plus.

Les 30 autres pâtés de maisons de l'ancienne ville seraient laissés tels quels, ne montrant que des vestiges de fondations, pour garder le souvenir de la négligence qui a entouré l'endroit depuis la deuxième prise de la forteresse par les Anglais, il y a 211 ans.

L'an dernier, malgré les travaux de reconstruction, près de 200.000 visiteurs ont vu Louisbourg. Cette année, 57.800 sont venus en mai et juin, soit plus

du double du nombre de 1968 pour la période correspondante.

MEUBLES ANTIQUES
Les visiteurs s'arrêteront surtout à la collection de meubles antiques présentés dans les 52 pièces du château St-Louis, à l'époque la plus grande habitation du Nouveau Monde.

Le château abritait les appartements du gouverneur, un oratoire, des quartiers d'officiers et de soldats. A l'ouverture de l'aile réservée au gouverneur, probablement dès septembre, les visiteurs pourront voir ce qui, dit-on, deviendra la plus belle collection de meubles du 18e siècle en Amérique du Nord.

L'expert parisien Jean Pallardy a passé deux ans à dénicher et acheter des meubles authentiques, allant des crucifix aux tapisseries en passant par un bidet et une chaise à porteurs.

La collection comprendra aussi de armes, ustensiles de cuisine, vêtements et autres pièces du 18e siècle.

On a heureusement pu retrouver les plans et descriptions de la forteresse et des dépendances, de sorte que la restauration suit de près l'original. Lorsqu'on ne peut trouver des meubles de type original, on les fait fabriquer; ainsi en a-t-il été des tentures et nappes.

La plupart des pierres originales, souvent importées de France, avaient été emportées et utilisées dans des édifices de Halifax après la démolition de Louisbourg par les Anglais en 1760. Les fondations étaient demeurées sur place et l'on s'en sert lorsque cela est possible dans la reconstruction.

TUILES UNIQUES
Les briques d'époque étaient plus petites que celles d'aujourd'hui. On en commanda donc spécialement pour la restauration. Des mineurs recyclés ont effectué les travaux de maçonnerie et de fer ouvré. Quant aux tuiles en forme d'écailles pour le toit, on a fait appel à l'expert parisien Jean Lebosse.

Outre les édifices déjà mentionnés, la restauration touche une poudrière, un entrepôt d'artillerie, l'édifice où le gouverneur gardait son équipage et la maison de l'ingénieur de la forteresse.

On compte reconstruire éventuellement la tour de pierre de 66 pieds qui servait de phare aux Français, de l'autre côté du port, ainsi que quelques batteries de défense et les positions des Anglais durant le siège de Louisbourg.

On songe à engager, pour la forteresse restaurée, des soldats et civils en costumes de 1745. Entretemps, grâce aux maquettes de l'artiste Kalju Hinrikus, du Musée royal de l'Ontario, les visiteurs actuels peuvent admirer la ville et ses fortifications à l'apogée du régime français.

Louisbourg fut, durant 45 ans, la plus solide et la plus coûteuse forteresse d'Amérique du Nord, jusqu'à sa prise finale par des forces terrestres et navales d'Angleterre et de Nouvelle-Angleterre en 1758.

Une autre conquête

par CYRIL FOX

PARIS (P.C.) — Si les négociations en cours entre l'avionnerie française de Marcel Dassault et le gouvernement du Québec sont couronnées de succès, le Canada s'avérera le plus récent territoire conquis par cette personnalité, une des plus légendaires de la France contemporaine.

Cet industriel infatigable malgré sa frêle apparence a été longtemps un des principaux appuis financiers de l'ancien président français, le général de Gaulle; Marcel Dassault a aussi été prisonnier dans un camp de concentration et il est le propriétaire de publications très populaires, ce qui ne l'empêche pas, en tant que concepteur d'avions, d'accumuler les réussites au point qu'un grand quotidien britannique le plaçait cette semaine parmi les grands hommes qui ont fait le 20e siècle.

Ses intérêts financiers s'étendent bien au-delà de l'aéronautique, touchant l'électronique, la construction et les banques.

Dassault est membre de l'Assemblée nationale où il siège parmi les rangs des gaullistes; comme tribun, il limite ses interventions aux sujets qui lui sont particulièrement familiers dans l'industrie.

TRISTE MILLIONNAIRE

Mais il prendra volontiers la parole pour parler des problèmes des Français qui, comme lui ont subi les affres de la déportation au cours du Deuxième conflit mondial.

Les réactés militaires des usines Dassault jouent un rôle important dans le programme militaire de la France et de plusieurs autres pays.

Cet homme qui a reçu tous les qualificatifs et que l'on a appelé tour à tour "le millionnaire triste", le "baron d'Assault" — rappelant ainsi le rôle stratégique que ses avions et ses conseils ont souvent pris — se considère lui-même comme le simple "directeur technique" de son avionnerie.

"Son principal handicap en politique est sa personnalité imposante," écrivait un commentateur britannique en 1960.

"M. Dassault jouit d'une affection immense au sein de l'Etat gaulliste," soulignait récemment le Canard Enchaîné, — célèbre hebdomadaire politique dont l'humour noir et la satire s'attaquent régulièrement au gouvernement français, — dans une description peu flatteuse du rôle tenu par les bombardiers et les avions de combat de l'avionnerie Dassault dans la force de frappe française.

PLUS GRAND EXPORTATEUR

Fils d'Adolphe Bloch, médecin parisien d'origine juive, Dassault doit sa frêle apparence à son séjour dans les camps de Buchenwald, d'où il fut libéré par les Alliés.

Il avait refusé d'accorder aux Nazis toute l'expérience dont il disposait en tant que constructeur d'avion depuis la Première guerre mondiale où ses hélices avaient été d'un grand apport pour la France.

Après l'armistice, il forma l'avionnerie Marcel Bloch et, quand sa compagnie fut nationalisée par le gouvernement du Front populaire en 1937, il en assuma quand même la direction en tant que fonctionnaire.

Dassault, qui adopta son nouveau nom après le Deuxième conflit mondial, suivant en cela l'exemple de son frère aîné, a souvent été considéré comme l'un des hommes qui ont le plus contribué à la reprise de l'avionnerie en France.

En 1966, la Société des Avions Marcel Dassault était le plus grand exportateur d'avions en France et, deux ans plus tard, la firme annonçait les grandes lignes d'un projet d'accord avec des avionneries italiennes et allemandes en vue de la construction d'avions de transport et d'entraînement. La SAMD produit présentement les avions de combat de type Mystère et les Mirages de même que le Mystère 20 pour usage civil, le réacté de type Falcon qui serait susceptible d'être construit au Québec.

PUBLICATION

En tant que propriétaire de journaux, Dassault est surtout connu par son hebdomadaire intitulé Jour de France, qui tire à 1.000.000 d'exemplaires.

Il publie également un quotidien dans le département de l'Oise, qu'il représente à l'Assemblée. Tout au long de la période pré-1958, Dassault fut un des principaux piliers du retour de de Gaulle, tant sur le plan financier que politique.

A la rentrée du général, le nom de l'industriel continua d'être associé à celui du chef d'Etat, à tel point que les blagues se multiplièrent autour du fait que le successeur de de Gaulle, Georges Pompidou, préférât le Mystère 20 pour ses voyages en France.

Un des incidents policiers les plus bizarres des années '60 touche également la famille Dassault: ayant été enlevée il y a cinq ans environ, la victime avait été retrouvée saine et sauve deux jours plus tard et les trois ravisseurs avaient été capturés.

Dassault a un port austère et on dit qu'il n'aime ni les voyages ni les réunions mondaines.

Paris-Press, dont il fut un temps directeur, écrivait à son sujet: "Il pourrait passer inaperçu, si ce n'est des quelques symboles de succès dont il s'entoure, comme son immense Cadillac au fond de laquelle il disparaît complètement."

Entente préliminaire à la Steel Co. of Canada

TORONTO (PC) — Les autorités de la Steel Co. of Canada et les représentants syndicaux des 13.400 membres des Métallistes unis d'Amérique en sont venus à une entente préliminaire en fin de semaine, après que les ouvriers aient quitté leur travail jeudi soir dernier.

Le médiateur, Me Carl Goldenberg, de Montréal a annoncé que les deux parties en cause en étaient venues à une entente vendredi soir. Les termes du nouveau contrat seront communiqués aux syndicats lors d'une réunion du local 1005, à l'usine Hilton, à Hamilton. On ne sait pas encore quand les 13.400 ouvriers voteront.

Le syndicat avait demandé un contrat de deux ans, avec augmentation de salaire et bénéfices marginaux représentant \$140 de l'heure. La compagnie, de son côté, avait offert un contrat de trois ans avec augmentation du salaire horaire fixée à 80,6 cents.

Aux termes du contrat qui expirait jeudi soir dernier, le salaire horaire moyen à l'usine Hilton de la Steel Co. était de \$3,12.

La compagnie fournit environ 40 pour cent de la production canadienne et le règlement affectera également ses usines de Toronto, Brantford, Ganaquoque de même que celles du Québec et de l'Alberta.

NOUVEAU MAGASIN DE FLEURS



Ces jours derniers avait lieu l'ouverture d'un nouveau magasin de fleurs au 33 rue Buade, au "Coeur du Vieux-Québec". "Créations Florales Inc." porte bien son nom puisque on y trouve de tout à partir des arrangements classiques en fleurs naturelles, des arrangements inspirés de tendances européennes actuelles en art floral ainsi que des montages de fleurs séchées aussi bien dans des poteries, vases anciens ou cadres antiques. Quant au décor du magasin, il est à noter qu'il respecte le cachet du Vieux-Québec, spécialement par son enseigne et par les meubles canadiens très intéressants qu'on y trouve. Parmi les invités, on remarquait la présence de M. Gilles Lamontagne, maire de Québec, et madame Lamontagne, Mgr Adrien Falardeau, curé de la Basilique de Québec, M. Jean-Claude Guérin, président de la Fédération des Jeunes Fleuristes de France et Mme Guérin, ainsi que plusieurs personnalités québécoises tant politiques que du monde des affaires. (Reclame)



● **HOTESSE SUR LE BLUENOSE** — Jyl Hamilton sonne l'appel à bord du Bluenose II, réplique de la fameuse goélette de course et de pêche. Etudiante à l'Université Dalhousie, et ex-Miss Nouvelle-Ecosse, Jyl est aujourd'hui hôteesse à bord du bateau, en plus d'être l'une des sept jeunes filles choisies pour faire la publicité des Jeux du Canada qui se tiendront à Halifax-Dartmouth du 15 au 25 août. (Photo PC)

Elle apprend à naviguer et à garder la route du Bluenose II

Par BRUCE LEVETT

A BORD DU BLUENOSE II (PC) — Jyl Hamilton laisse gentiment glisser entre ses doigts les rayons du gouvernail, dans le brouillard bas qui couvrait l'horizon.

Le Bluenose II, réplique du plus célèbre bateau de course et de pêche au monde, avait été confié à la blonde de 19 ans pour une course sur l'Atlantique.

"J'adore ce travail, dit Jyl. Je ne suis qu'hôteesse, la seule à bord, mais on m'apprend à naviguer et à garder la route de la goélette."

Un dicton à bord du Bluenose II veut que pour être considéré comme membre à part entière de l'équipage, on doit grimper au sommet du grand mât de 127 pieds, mais on ne permet pas à Jyl de le faire.

Le Bluenose original était au travail comme goélette de pêche et devait rentrer vite au port avec ses prises de poisson non salé. L'embarcation gagna, durant une quinzaine d'années, tous les trophées de course des Pêcheurs internationaux à goélette. Le premier Bluenose, construit en 1921, coûta quelque \$30.000.

Le bateau fut éventuellement vendu dans les Antilles et s'écrasa sur un récif haïtien en 1946.

Le Bluenose II fut construit à partir des plans originaux et avec l'aide de quelques-uns des ouvriers qui avaient travaillé au premier bateau du nom.

Emploi d'été
Les constructeurs de Lunenburg, en Nouvelle-Ecosse,

suivirent du plus près possible les plans de l'original Bluenose. La réplique fut construite en 1963 au coût de \$200.000.

"Je ne cherchais même pas d'emploi d'été, a confié Jyl, qui venait de quitter l'Université Dalhousie de Halifax et travaillait dans un magasin à rayons lorsqu'on l'a engagée sur le Bluenose II, sans aucun doute à cause de ses titres de Miss Nouvelle-Ecosse, Miss Halifax et quelques autres honneurs du genre, dont celui de Reine de la mer.

Elle assume un deuxième emploi, étant parmi les sept jeunes filles choisies pour annoncer les Jeux olympiques du Canada qui se dérouleront à Halifax et Dartmouth du 15 au 25 août.

Les filles visitent les municipalités éloignées, distribuent des dépliants, étiquettes et badges, reçoivent des dignitaires et font des discours. A bord du Bluenose II, Jyl ne manque pas de faire la publicité des Jeux du Canada auprès des 75 passagers que la goélette emporte chaque jour pour une croisière de trois heures.

Cette fin-de-semaine, faites de la gourmandise. Venez goûter notre rosbif et dites: "Oui! Oui! Oui! tout le long du chemin de retour."

Ch. Morin
on nettoie bien

SPECIALITES
ROBES
ET
DRAPERIES

HORACE MORIN
PRESIDENT
diplômé de l'Institut
national des nettoyeurs
de Washington

H. Morin

195 Prince-Edouard
angle Caron
Tél.: 522-4795

the
**Silent
woman**
RESTAURANT
WATERVILLE

COLLÈGE O'SULLIVAN de LIMOILOU

1008, 3e AVE — TEL.: 523-4769

**RECONNU PAR LE
MINISTRE DE
L'ÉDUCATION**

SECONDAIRE III, IV, V

COMMERCIAL

OPTIONS: STENO - DACTYLO - COMMIS (Garçons et filles)

Heures d'affaires: 9h. - 11h. a.m., 2h - 4h. p.m. Mercredi soir 7h - 8h. p.m.
OUVERTURE DES COURS DU JOUR: 2 SEPT.

Ci-inclus \$5
(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

**Gala artistique
à Beauport**

Cette semaine à Beauport, on propose aux gens un gala aquatique sous le thème: "LES JOYEUX NAUFRAGES".

Plus de 100 participants, des singes-volants, des bouffons, de la nage synchronisée, enfin une période de numéros offerts à toute la population de la région. Les mardi et mercredi 5 et 6 août à 8h.30.

Les recettes serviront à récompenser les jeunes.

(Reclame)

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Les neuf premiers ministres sont là

La 10e conférence interprovinciale s'ouvre ce matin dans la Capitale

QUEBEC. (P.C.) — Neuf des dix premiers ministres provinciaux du Canada sont arrivés à Québec hier, en vue de participer à la 10e Conférence interprovinciale, qui s'ouvre ce matin dans la Vieille Capitale.

Seul le chef du gouvernement de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood, sera absent lors de ces assises qui se poursuivront jusqu'à demain. M. Smallwood refuse d'assister à cet événement annuel depuis 1965.

A l'occasion du 10e anniversaire de la conférence des premiers ministres, ces derniers s'attaqueront principalement à deux problèmes qui prennent de plus en plus d'importance : la pollution de l'eau et de l'air ainsi que le développement urbain.

Le projet d'ordre du jour qui sera soumis aux participants comporte une foule d'autres sujets que la conférence tentera d'aborder au cours de la dizaine d'heures que dureront les travaux.

On y relève, notamment, la santé publique, l'éduca-

tion, les affaires culturelles, le transport, la protection du consommateur, les mécanismes de collaboration interprovinciale, etc.

Cette rencontre des premiers ministres provinciaux n'a pas pour objet de chambarder quoi que ce soit mais de permettre plutôt aux dirigeants de chacune des provinces de confronter et d'étudier ensemble les problèmes communs.

Comme l'a déclaré le Premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, la semaine dernière, "la population ne doit pas attendre trop de réalisations de la conférence qui est d'abord une assemblée d'information".

Pos de télégrammes furieux

Le chef du gouvernement ontarien, d'autre part, souligne que la conférence de cette année ne se terminera pas comme celle de l'année dernière par des télégrammes furieux au premier ministre canadien, M. Pierre Elliott-Trudeau.

"De toute façon, les télégrammes de l'an dernier touchant l'assurance-maladie et le partage fiscal n'ont rien apporté de bon", a ajouté M. Robarts.

Quant au premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. A. C. Bennett, il arrive à Québec avec l'espoir que la conférence servira à resserrer l'unité canadienne.

Les seuls résultats concrets que pourraient apporter les délibérations auraient trait à une meilleure coordination interprovinciale dans la lutte contre la pollution et dans le réaménagement urbain.

La conférence des premiers ministres a vu le jour en 1960, grâce à l'initiative de M. Jean Lesage, alors

premier ministre du Québec. Les discussions étaient centrées exclusivement sur des problèmes strictement provinciaux.

Or, depuis cette date, la rencontre des premiers ministres des provinces a évolué, de sorte que les échanges de vues se font maintenant dans le contexte des relations des provinces avec le gouvernement fédéral.

C'est ainsi que les observateurs prévoient que la conférence de Québec se penchera sérieusement sur tous les aspects de la fiscalité, en vue de former un véritable front commun devant amener le fédéral à concéder plus de sources de revenus aux provinces.

Trudeau dispose

D'ailleurs, M. Trudeau a fait savoir récemment que le gouvernement qu'il dirige est disposé à négocier avec les provinces un réaménagement des pouvoirs de taxation et de dépense basé sur une formule qui mettrait de l'avant la conférence.

Une réunion comme celle qui se tient à Québec ne vise pas à scruter en profondeur les questions constitutionnelles ni le bilinguisme et le biculturalisme.

De tels sujets font l'objet de pourparlers dans les conférences fédérales-provinciales mais il arrivera que les premiers ministres provinciaux abordent par ricochet certaines données d'ordre constitutionnel inhérentes à tel ou tel chapitre comme l'urbanisme, a-t-on expliqué à Québec.

Un porte-parole du gouvernement québécois a précisé que le travail de la Commission fédérale sur le bilinguisme et le biculturalisme et la récente entente culturelle conclue entre le Québec et l'Ontario rendraient presque inutiles les discussions sur le sujet.

Par ailleurs, les délégués poursuivront probablement l'élaboration des structures en vue de la formation d'un secrétariat permanent de la conférence des premiers ministres.

Ce secrétariat serait chargé, notamment, de faire rapport à chaque année à la conférence interprovinciale sur plusieurs sujets.

Les délibérations se dérouleront à huis-clos, dans la salle de l'ancien conseil législatif, en présence de trois observateurs du gouvernement fédéral. Il s'agit de MM. Edgar Gallant et Frank Carter, du Conseil privé, et Tom Shoyama, secrétaire du Comité des finances et des problèmes économiques et fiscaux.

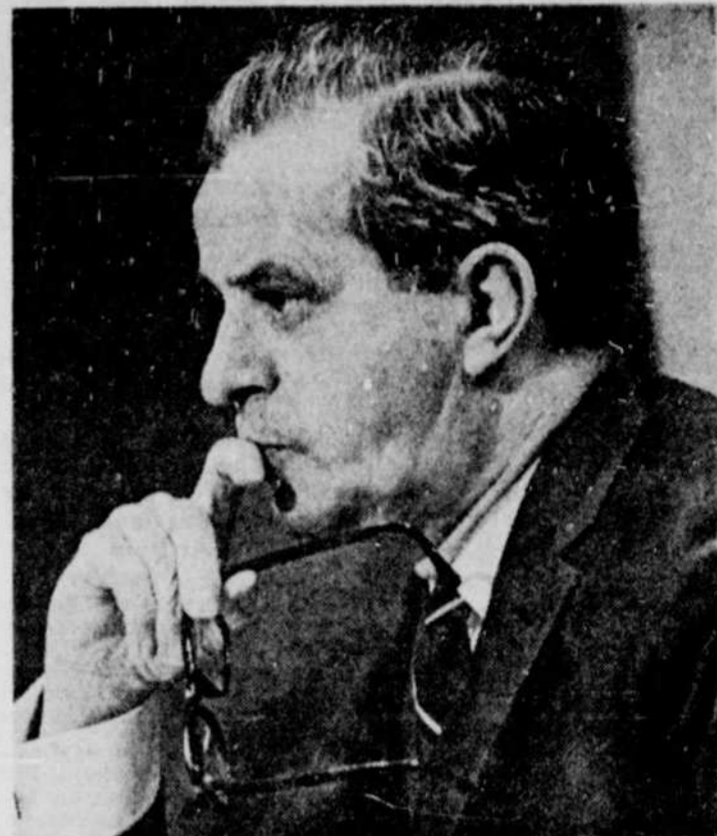
Le secrétaire de la conférence fédérale-provinciale, M. Henry Davis, sera également à la conférence à titre d'observateur.

Trois nouveaux

Une soirée récréative et des activités sportives sont prévues pour les quelque 35 ministres et fonctionnaires qui participeront à la conférence.



● Le Premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, participe lui aussi à la 10e conférence interprovinciale qui débute ce matin dans les murs de la Vieille Capitale. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)



● Voilà une attitude qu'aura sûrement quelquefois le Premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, au cours de la conférence interprovinciale. D'ailleurs, c'est à M. Bertrand qu'incombe la charge de presider les délibérations. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)



● Le Premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. G. I. Smith, que nous apercevons sur cette photo, n'en est pas à sa première expérience des conférences interprovinciales. Les chefs de gouvernement qui assisteront à ce genre de conférence pour la première fois sont : MM. Bertrand, Ed Schreyer, élu Premier ministre du Manitoba récemment, et Harry Strom de l'Alberta. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)



● Les seuls résultats concrets que pourraient apporter les délibérations auxquelles participera le Premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Alex Campbell que nous voyons sur cette photo, auraient trait à une meilleure coordination interprovinciale dans la lutte contre la pollution et dans le réaménagement urbain. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)



● Les observateurs prévoient que la conférence de Québec à laquelle participe M. Ross Thatcher de la Saskatchewan, se penchera sur tous les aspects de la fiscalité, en vue de former un véritable front commun devant amener le fédéral à concéder plus de sources de revenus aux provinces. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

MONUMENTS
Appelez 524-1561
Fixez votre rendez-vous
J.L. THERIAULT & FILS L.TEE
710, 1ère Ave., Québec 3
Ouvrez le soir et le samedi

Yvon Tassé, ing.
conseiller et mandataire
généraliste
2052 Boisjoli, Québec 6
Tél. : 681-4862

Docteurs
REMY BEAULIEU
J.-Ls LaBARRE
OPTOMETRISTES
EXAMEN DE LA VUE
et verres de contact
363, de la Couronne
Tél. : 524-2413

Ecole Bluteau
JOUR et SOIR
COURS
COMMERCIAL
BILINGUE

COURS COMMERCIAL SPECIAL
Programme et Certificat
Ministère de l'Éducation
OU
COURS COMMERCIAL ABREGÉ
Programme et Certificat
de l'École
Position assurée aux finissants
Cours de la 5e à la 13e année
473, de la Canardière Tél. : 524-3215
Essai de 15 jours gratuit
Aucun contrat à signer

PIERRE Beaulieu
VERRES de CONTACT
LUNETTES
529 Boul. Charest-Est, Qué.
(Face à la Cie Fauré)
Téléphone : 529-9251

SI... VOUS SONGEZ

- A UNE CARRIERE PROFESSIONNELLE COMMERCIALE:
 - Commis de bureau
 - Commis-sténo
 - Aide-comptable
 - Secrétaire de services
 - Secrétaire juridique
- A DE LA RECUPERATION SCOLAIRE
Secondaire I - II - III
- A UN COURS DE RECYCLAGE
Secondaire I - II - III - IV - V
- A DES COURS DE CONVERSATION ANGLAISE
Le jour ou le soir

DONC... CONSULTEZ D'ABORD

INSTITUT DENYS INC.
722, Côte Ste-Geneviève - Qué. 4 - Tél. : 529-3751
École reconnue par le Ministère de l'Éducation

Malles d'AUTOS
Malles d'AVIONS

Malle de tout genre de qualité supérieure. Nous sommes en mesure de vous assurer pleine satisfaction.

Lachance
265, St-Paul, Québec, 523-6403

Berlitz peut améliorer votre situation

Si la barrière linguistique est une entrave à votre avancement, Berlitz peut résoudre votre problème en quelques semaines!

Le secret? Notre façon d'enseigner.

Au cours de ses 90 années d'expérience, la méthode d'enseignement Berlitz est devenue universellement connue.

Nos cours sont vivants. Pas de théorie, que de la pratique. L'accent est mis sur la conversation. Les étudiants regardent, écoutent, répètent et parlent anglais.

L'enseignement devient un jeu agréable... et fort profitable.

Vous parlerez l'anglais dès la première leçon. La preuve? Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais... espagnol... allemand... ou italien.

Mais, soyez prêts pour une meilleure situation.

Berlitz
Langues vivantes • Leçons pratiques

500 GRANDE ALLEE, QUEBEC, TEL. 525-6161
152 EST, RUE RACINE, CHICOUTIMI, TEL. 459-7474
70, RUE SACRE-COEUR, LAMA, TEL. 668-8888

BOB HEWITT A GAGNE LA PARTIE CRUCIALE

en prenant sa revanche sur Franulovic en finale

par JACQUES REVELIN

Pour la troisième fois en cinq ans, ce qui constitue une éloquente moyenne, cette compétition ne s'est pas terminée comme prévu. En 1965, l'Américain Holmberg termina en tête mais se fit battre en finale par le Français Pierre Darmon. L'année suivante, Santana demeura invincible et, en 1967, le Brésilien Ronald Barnes gagna la compétition après la rotation des matches car il n'y eut pas de finale. L'an dernier, nouvelle surprise, Santana est encore le meilleur mais le Brésilien Thomas Koch s'impose le dernier jour. C'est ce qui vient de se passer une nouvelle fois. Le Yougoslave Franulovic avait maîtrisé tous ses adversaires mais, dans l'ultime duel disputé hier après-midi, ce n'est pas lui qui a dominé et triomphé mais le Sud-Africain (made in Australie) Bob Hewitt.

Classement FINAL du tournoi 69

Ce dénouement est étonnant mais nullement illogique. Bob Hewitt n'est sûrement pas le dernier venu. C'était déjà un joueur classé quand Franulovic était un apprenti-champion.

Avant de quitter son pays natal en claquant les portes, il était au niveau de Rod Laver. L'un des meilleurs spécialistes du double dans le monde, Hewitt s'est vite adapté à la terre battue et, dans n'importe quel tournoi se disputant sur cette surface, il est redoutable, il faut le respecter, surtout lorsque l'enjeu en vaut la peine. Or, celui qui remportait la finale d'hier empochait \$900.00. Ce n'était pas dédaignable. Franulovic ne sousestimait pas cette bourse, lui non plus, mais il surestimait peut-être ses facultés physiques. La veille, au lieu de se distraire calmement, comme le fit son rival, il dansa un peu, beaucoup, sans doute un peu trop. Voilà peut-être pourquoi il ne fut pas aussi impressionnant qu'il l'avait été durant la semaine. En vérité, le Yougoslave a déçu, particulièrement ceux qui l'avaient vu surclasser Fairly, Hewitt, Richey et Alexander. Dans cette rencontre ultime, il fut l'ombre de celui qui avait triomphé de façon aussi éclatante, mercredi soir dernier, justement aux dépens de Bob Hewitt. Pour ce dernier, le match des matches lui offrait donc la chance de prendre sa revanche et il ne la rata pas car c'est lui qui joua de façon magnifique, cette fois, en exécutant des coups "à la Franulovic".

Vendredi soir, on savait que l'unique européen disputerait la partie décisive, mais il fallait attendre l'affrontement entre Cliff Richey et Bob Hewitt pour connaître son adversaire. Ce ne fut pas l'Américain, car il s'inclina samedi après-midi par 3-6, 6-3, 6-2, en "cassant" après le premier set. D'autre part, Franulovic disposa de John Alexander par 1-6, 6-1, 6-2 et Dick Crealy réussit enfin à remporter une victoire aux dépens de Brian Fairly, si bien que le classement définitif s'établissait ainsi:

	J	G	P	Pts	Sets
1—Franulovic	5	5	0	10	10
2—Hewitt	4	4	1	4	8
3—Richey	3	2	3	3	3
4—Crealy	5	1	4	1	5
5—Alexander	5	1	4	1	4
6—Fairly	5	1	4	1	3

FRANULOVIC N'A PAS TENU JUSQU'AU BOUT

Depuis son arrivée en Amérique du Nord, Franulovic n'avait pas encore ressenti l'amer-tume de la défaite. Il n'était pas retourné dans un vestiaire la tête basse, presque entre les deux jambes. C'est à Québec qu'il a "vécu" cette déception, en perdant... \$600.00 car le perdant de la finale recevait seulement (?) \$300.00.

Comment un joueur qui avait été si transcendant et qu'on avait même osé comparer avec l'Américain à Manuel Santana, pouvait-il craquer ainsi? La raison invoquée plus haut n'est pas la seule. Il est vrai que le Yougoslave committ un péché de jeunesse en dansant trop, samedi soir, lors d'une réception champêtre réunissant près de 150 personnes dans le jardin de M. Jacques Arsenault, mais Bob Hewitt l'a bel et bien battu, avec brio, en sachant conduire le match qu'il rythma à son tempo. Ce qu'on a vu hier était l'inverse de ce qui se produisit mercredi dernier. Ce jour là, tout ce que tenta Franulovic lui réussit. Hewitt eut beau s'appliquer, sortir son grand jeu, il n'y avait rien à faire. Le Yougoslave était imbattable. Quatre jours après, c'est le contraire que l'on a vu. Bob Hewitt fut presque parfait et Franulovic parut très médiocre.

Le Sud-Africain remporta le premier set au petit trot, au terme de longs échanges durant lesquels les deux adversaires s'étudiaient, loin du filet auprès duquel Hewitt s'aventura quelques fois sans succès. C'est à la sixième partie que Franulovic céda la première manche, quand Hewitt brisa son service. Peu après, le Sud-Africain marqua le premier point par 6-3.

Dans le second engagement, Hewitt continua à s'enhardir près du filet mais, à force de se faire déjouer sur des retours croisés, il changea de tactique en ramollissant le jeu, ce qui n'empêcha pas Franulovic de remporter le second set par 6-3.

Qu'allait-il survenir alors? Les quelque 500 personnes présentes et les milliers de télespectateurs suivant le match sur leur écran pensèrent sans doute (comme nous) que le jeune allait finalement surclasser le vétéran. Cette prévision ne se concrétisa pas. Toujours détendu et sachant bien doser ses efforts, Hewitt continua à imposer sa cadence. Ses coups étaient sans reproche, sa technique était pure. Est-ce dans la troisième partie de ce troisième set que le sort du duel se joua? Dans le tennis, les nerfs tout autant que les bras jouent un rôle déterminant. Or, Hewitt servait à ce moment-là. L'un des retours de Franulovic fut sensationnel mais, aussitôt, son rival lui passa deux "aces" consécutifs, comem s'il voulait le mortifier. Par la suite, le

Sud-Africain joua avec plus d'assurance que jamais et gagna le troisième set par 6-2, pour prendre une avance de 2 à 1.

Alors s'abattit un orage. La colline parlementaire était juste située sous un gros nuage qui d'éviter l'averse.

Le quatrième set venait tout juste de commencer. Hewitt avait pris l'avance par 1-0. La pluie cessa au bout d'une demi-heure et, trente minutes plus tard, vers 5h30, une fois le court éponge avec des serviettes, il fut possible de compléter le match qui se termina hors de la vue des spectateurs.

Par contre, les "braves" furent témoins de son dénouement. Il survint au terme du quatrième set, vers 6 heures, quand Bob Hewitt régla le compte à Franulovic par 8-6. Ce quatrième et dernier set s'avéra le plus contesté. Le Yougoslave devait le ren: orter. Il n'avait pas d'autres alternatives. Il essaya mais son rival ne le laissa pas remonter la pente. Jouant prudemment, Hewitt se contenta de laisser Franulovic commettre des fautes et il ne s'en priva pas... malgré lui. C'est au cours des 4e et 5e parties que le duel fut réellement captivant.

A tour de rôle, Franulovic et Hewitt "redressèrent" leur service après avoir eu de la difficulté à l'exploiter. On revit plus tard d'autres échanges contestés mais le Yougoslave ne réussissant pas à se remettre pleinement "dedans", il s'inclina DEFINITIVEMENT par 8-6 et 3-1.

Le tournoi-rotation de 1969 venait d'être remporté par Robert Hewitt. C'est son nom qui figurera donc sur le palmarès de cette compétition internationale, après ceux de Darmon (65), Santana (66), Barnes (67) et Santana (68).

En principe, bien sûr Franulovic est sorti victorieux des cinq rondes. Mais le tournoi se gagnait SURTOUT hier. Financièrement, c'est incontestablement Bob Hewitt qui se classe bon premier.

Les rencontres de samedi ont chambardé quelque peu le classement final. Dick Crealy a bondit du 6e au 4e rang, en infligeant un revers à Brian Fairly qui est retombé à la queue, derrière John Alexander, le jeune espoir australien dont les services furent seulement impressionnants. Ce sera une grande étoile mais d'ici deux ou trois ans.



Après sa victoire, Bob HEWITT a pris la coupe présentée par le président de l'Association des Employés Civils, M. Laurier Descoleaux, mais c'est la prime de \$900.00 qui l'intéressait surtout. D'ailleurs, le trophée reste à Québec. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)



Premier Bob HEWITT



Deuxième Zeljko FRANULOVIC



Troisième Cliff RICHEY



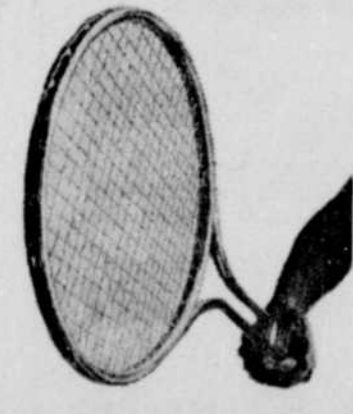
Quatrième Dick CREALY



Cinquième John ALEXANDER



Sixième Brian FAIRLY



Cazes, 72

STJEAN (PC) — Phil Giroux, de Carticville, a remporté le tournoi pro-amateur avec un 68, trois sous la normale, à St-Jean dimanche, soit une priorité de trois coups sur Roger Bouchard, de Ste-Dorothée, et Jean Millaire, de Joliette, suivis par Gilles Bourassa, de Shawinigan, et André Cazes, avec des 72; et Ken Davidson, de Cadarbrook, avec un 73.

Vancouver 20 Regina 22

REGINA (PC) — Les Roughriders de la Saskatchewan ont transformé une échappée de quart-arrière Paul Brothers, des Lions de la Colombie-Britannique, en un touché dans

le dernier quart en l'emportant 22-20 dans un match de la Conférence de football de l'Ouest marqué d'interceptions. L'ailler Ken Reed a recouvré l'échappée au 20 des Lions, puis a couru jusqu'au 11 avant que Ron Lancaster ne complète une passe dans la zone des buts à Silas McKinnie en donnant l'avance aux Riders pour la première fois dans le match.

Al Ford a complété le total des vainqueurs avec un simple de 39 verges dans la dernière minute de jeu. C'était le 2e revers des Lions et le premier triomphe des Riders cette saison. Le centre-arrière George Reed a compté l'autre majeur des Riders grâce à un plongeon d'une verge dans le 35 quart tandis que Jack 22222 complétait leur total avec deux placements, deux transformations et un simple.

Le demi Jim Young a complété un majeur sur un jeu aérien et terrestre de 50 verges, puis Lefty Hendrickson a complété une passe de sept verges de Brothers pour l'autre touché des Lions, dont Ted Grela a complété le total avec deux placements, un converti et un simple.

STATISTIQUES

Les Lions ont réussi quatre interceptions, une de plus que les Riders, mais l'échappée de Brothers au dernier quart s'est avérée décisive.

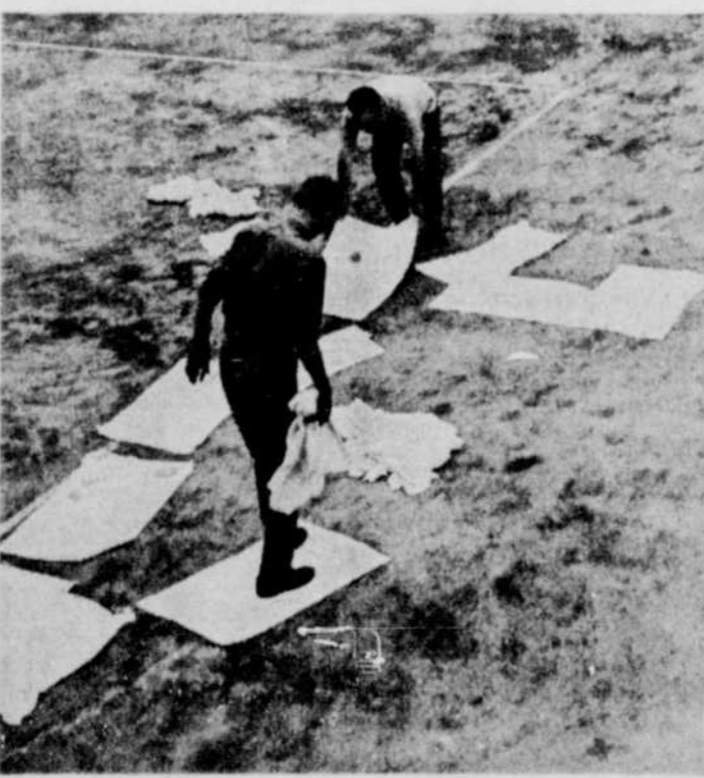
SOMMAIRE

- Premier Quart C-B. — Simple, Grela, du 45, 5-45
- Deuxième Quart Sask. — Simple, Abendshan, du 27, 3-40
- C-B. — Young, passe de 30 verges de Brothers, converti Grela, 3-43
- C-B. Placement, Grela, du 16, 12-35
- C-B. Hendrickson, passe de 7 verges de Brothers, non converti 14-23
- Troisième Quart Sask. — Placement, Abendshan, du 47, 6-20
- Sask. G. Reed, plongeon d'une verge, converti, Abendshan, 14-16
- Quatrième Quart C-B. — Placement, Grela, du 12, 5-02
- Sask. — Placement, Abendshan, du 34, 13-24
- Sask. — McKinnie, passe de 11 verges de Lancaster, converti Abendshan, 13-25
- Sask. — Simple, Ford, du 30, 14-25
- C-B. — 20 — Sask.: 22

Classement actuel

	Garantie	Matches	Finale	Total
Hewitt	1,000	1,200	900	3,100
Franulovic	1,000	1,500	300	2,800
Richey	1,000	900	—	1,900
Crealy	1,000	300	—	1,300
Alexander	1,000	300	—	1,300
Fairly	1,000	300	—	1,300
				11,700

Voici les chiffres officiels. En ajoutant divers "frais de voyages et de séjour" la note totale s'élève à environ \$14,600.



Une demi-heure après l'orage, le court central avait presque tout l'eau qui l'avait détrempé pendant vingt minutes. Il suffit alors d'éponger certains endroits avec des serviettes et ce sont Wilfrid Vallée et Ronald Côté qui s'en chargèrent. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Belkin demeure le No 1 au Canada



BELKIN

Toronto (PC) — Le favori Mike Belkin, de Vancouver, a remporté hier le championnat de tennis réservé aux Canadiens en l'emportant 6-4, 6-2, aux dépens de John Sharpe, de Toronto, dans un match marqué par une dispute avec les arbitres. Le juge de ligne a décidé qu'une balle de Sharpe était bonne alors qu'elle semblait hors court, décision qui a privé Belkin d'une décision plus rapide dans le 10e match du premier set. Belkin a protesté vivement, mais le juge de ligne n'a pas changé sa décision. Belkin a admis subseqüemment qu'il n'aurait pas dû sortir de ses gonds, mais a ajouté que "la décision avait affligé d'avantage Sharpe qui a raté les deux points suivants en cédant le premier set". Chez les Dames, la favorite Pave Urban, de Windsor Ont., a triomphé d'Andrée Martin, de Montréal, 6-3, 6-3, mais a déclaré après le match que "la marge n'avait pas été fameuse, car elle est restée continuellement à mes trousses en ne faisant jamais deux ou trois erreurs d'affilée". Mile Martin a ensuite remporté le championnat junior en disposant de Susan Eager, de Vancouver, 6-1, 7-5. En demi-finales samedi, Belkin avait éliminé le 3e favori Keith Carpenter de Toronto, 4-6, 6-1, 6-3, tandis que Mile Urban disposait de Jane O'Hara, de Toronto, 6-3, 6-2. Sharpe avait atteint la finale en triomphant de Pete Bur-

wash de Toronto, 6-1, 6-3, tandis que Mile Martin, éliminait Mile Eager 6-3, 7-5.

AUTRES TITRES

Chez les vétérans, Henri Rochon de Montréal, à sa première année dans cette classe, a triomphé de l'ex-champion Jacques Giguère, de Québec, 12-10, 6-3, le premier set de 22 matches, étant le plus long et le plus dur dans ce tournoi. Chez les Dames vétérans, Louise Brown et Bridget Bonu ont vaincu Kay March et Margaret Booth, 4-6, 6-2, 6-4, dans le double. La plupart des Canadiens classés prendront part aux championnats omnium qui débutent aujourd'hui sur les courts du club de tennis de Toronto.

Direct au but!



par Jacques REVELIN

Est-ce le dernier?

Quand une compétition sportive se dispute, c'est surtout la lutte opposant les athlètes qui a de l'importance. Voilà pourquoi, dans nos précédents reportages sur le tournoi Rotation de Québec, il ne fut guère question de l'assistance, d'autant plus qu'elle fut décevante. 5,000 "payants" tout au plus, soit la moitié de l'an passé. Pourquoi? Les raisons se bousculent. Les joueurs n'étaient pas suffisamment connus — Une trop longue incertitude a plané avant la confirmation de la reprise du tournoi — En l'avancent de trois semaines, on a placé en plein dans la période de pointe des vacances — La hausse des billets en a contrarié plusieurs — Ce sont des pros que les Québécois voulaient voir — Santana n'était pas là — La situation économique actuelle n'est pas reluisante, etc...

Le bilan n'est toutefois pas catastrophique. Pendant le tournoi il y a des recettes qui n'entrent pas dans son budget. Le restaurant et surtout le bar du chalet des Employés Civils bénéficient d'un gros débit. A cause de cet aspect positif, l'Association devra bien penser le pour et le contre avant de poursuivre ou non son entraide. Mais l'appétit d'argent des joueurs nous fait peur. Ceux qui sont venus cette année ont dit vouloir revenir. Ils l'ont dit avant de partir, sans préciser à quel prix. Il y a un autre problème épineux, celui des dates. Il faut se glisser entre deux compétitions importantes et l'espace est étroit. Ainsi, les deux finalistes ont rebondi au-dessus de l'Atlantique dès hier soir pour entamer un tournoi aujourd'hui à Hambourg. Deux autres vont prendre part aux championnats open du Canada. Ils sont sollicités de partout et ce sont évidemment les plus généreux qui obtiennent leur concours. Ce beau tournoi doit survivre. Il faut qu'il survive. Comment? C'est là le hic.



Hier après-midi, vers 5 heures, une dame brodit sur la galerie du Club des Employés Civils, pendant que son mari se reposait en attendant de poursuivre la finale du tournoi, après l'orage. C'était Madame Robert Hewitt, l'épouse du grand vainqueur. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Résultats et calendrier

- Mardi le 25 juillet
- Richey bat Crealy 3-6, 7-5, 9-7
 - Franulovic bat Fairly 7-9, 6-1, 6-0
 - Hewitt bat Alexander 6-3, 6-4
- Mercredi le 30 juillet
- Franulovic bat Hewitt 6-1, 6-3
 - Alexander bat Crealy 4-6, 6-3, 6-3
 - Richey bat Fairly 6-4, 6-3
- Jeudi le 31 juillet
- Hewitt bat Fairly 6-2, 5-3
 - Richey bat Alexander 11-9, 6-2
 - Franulovic bat Crealy 4-6, 6-1, 6-3
- Vendredi le 1er août
- Hewitt bat Crealy 7-5, 6-2
 - Fairly bat Alexander 2-6, 6-2, 7-5
 - Franulovic bat Richey 11-9, 6-3
- Samedi le 2 août
- 1h.30 John Alexander vs Zeljko Franulovic
 - 3h. Bob Hewitt vs Cliff Richey
 - 4h.30 Dick Crealy vs Brian Fairly
- Dimanche le 3 août
- 2h.30 Grande finale 3 du 5

EXPORT "A"

La Meilleure Cigarette

FILTRE

au Canada

RÉGULIÈRES ET "KING"

La Grande-Bretagne et la Roumanie en ronde finale inter-zones Davis

WIMBLEDON (AFP) — Un "passing-shot" décisif du numéro un britannique, Mark Cox, à la 19e minute du 4e set, contre le numéro deux brésilien, Edison Mandarino, a qualifié, hier, à Wimbledon, la Grande-Bretagne pour la finale interzones de la coupe Davis. Cox s'est, en effet, imposé à Mandarino sur le score de 6-3, 18-16, 3-6, 6-2, permettant ainsi à la Grande-Bretagne de l'emporter finalement par 3 victoires à 2.

Jusqu'au dernier moment, l'issue de cette rencontre est restée incertaine. Le Brésil, que l'on donnait généralement perdant, menait vendredi, contre toute attente, par 2 victoires à 1, grâce notamment à sa victoire en double.

Le premier simple de la troisième journée voyait le numéro deux britannique, Graham Stilwell, apporter le point égalisateur à son pays en s'imposant devant le numéro un brésilien, Thomas Koch, par 7-5, 6-4, 6-4.

La dernière rencontre, commencée samedi et opposant Cox à Mandarino, devait être la plus disputée. Après avoir concédé assez facilement le premier set 3-6, Mandarino résistait magnifiquement pour ne céder le second set que par 18-16, nouveau record du nombre de jeux dans les annales de la coupe Davis.

Mandarino remportait le troisième set 6-3 devant un adversaire visiblement fatigué par la variété du rythme de jeu imposé.

La pluie interrompait alors la partie qui était remise à dimanche.

Le quatrième set voyait, hier, Cox, bien remis de ses fatigues de la veille, enlever son premier service sur jeu blanc, en alternant smashes et volées. Au quatrième jeu, l'Anglais menant par 3-0, Mandarino parvenait à son tour à réussir un jeu blanc sur son service. A 4-2 en sa faveur, Cox portait son avantage à 5-2 grâce à trois aces. Le Britannique l'emportait finalement par 6-2.

AUTRE DEMI-FINALE

A Bucarest, la 2e demi-finale interzones de la coupe Davis, opposant la Roumanie à l'Inde, a été remportée par Marmureanu (Roum.) à battu Mitra (Inde) par 6-2, 6-2, 6-3, les Roumains par 4-0. En effet, pour la dernière journée, et le dernier simple a été définitivement annulé en raison de la pluie alors que le Roumain Dron menait devant l'Indien Amrithra par 6-3, 6-3, 8-10.

En finale interzones, la Roumanie rencontrera donc la Grande-Bretagne, victorieuse du Brésil.



MARK COX

Michel Lorrain et Mike O'Neil brillent au 1er concours hippique de Baie St-Paul

BAIE ST-PAUL (Spéciale) — Le premier concours hippique à avoir été jamais tenu dans la région de Baie St-Paul a remporté un grand succès en fin de semaine alors que 3.500 personnes ont répondu à l'invitation des Ecuries de la Baie

d'aller voir évoluer 97 chevaux dans 26 épreuves de style anglais et western. Ce concours était sanctionné par l'Association Hippique de Québec et mettait en jeu \$1.500 en bourses et trophées Labatt.

Michel Lorrain, 16 ans, a

voilé la vedette en remportant avec son cheval Mon Copain le championnat junior, celui des chevaux de chasse et en se classant 2e dans la Coupe de la Baie. Il y avait 21 inscriptions dans la seule catégorie junior qui comportait trois épreuves et le cheval des Ecuries de la Baie l'a emporté sur Lauzon, de la Seigneurie de Lauzon conduit par Claude Laguerre. Lauzon a également pris le 2e rang dans la catégorie des chevaux de chasse. La compétition la plus importante, celle de la Coupe de la Baie, est toutefois allée à Coco Montana, propriété d'Yves Germain, que conduisait Michael O'Neil.

Dans le style Western, la classe Reining était la plus importante et elle a été remportée par Lassés Light avec René Gingras devant Pino Pall, avec Gilles Sioul. La prochaine compétition d'importance aura lieu au début de septembre à la Seigneurie de Lauzon et il s'agira du championnat qui devait d'abord être tenu au Peptit Colisée.

Nos condoléances

Nous avons appris avec profondément regret la mort subite du docteur Charles Plamondon, un membre de la dynamique famille qui a mis "sur la carte" le Lac Beauport. A ses frères Paul-Henri, Philippe, Robert, Marcel et tous les parents du défunt, notre plus vive sympathie. Les funérailles auront lieu lieu mardi après-midi, à 16 heures.

Tennis junior à Ste-Foy

Un tournoi de tennis réservé aux jeunes de Ste-Foy débutera lundi prochain à 7 heures p.m. pour se poursuivre jusqu'au 10 août.

Ce tournoi qui déterminera les champions de Ste-Foy en simples masculin et féminin sera disputé simultanément sur les terrains de St-Louis de France, de St-Thomas d'Aquin, de Ste-Ursule et Duchesneau. Il y aura trois catégories, à savoir 12 à 14 ans, 15 et 16 ans, 17 et 18 ans.

Les membres d'un club sont priés de s'y inscrire et les non-membres du club le plus près de chez-eux.

La bourse la plus riche est allée à Frank Beard

HARRISON, N.Y. (PA) — Frank Beard a calé un birdie sur le dernier vert, a vu ensuite le jeune Bert Greene prendre une chance et a finalement réclamé la première bourse de \$50.000 hier dans la Classique de Westchester, le plus riche tournoi de golf au monde.

Beard a terminé avec un 67 et un total de 275, 13 sous la normale, sur le difficile parcours du club Westchester, soit une distance de 6.677 verges.

Le jeune Greene, à sa 3e année dans la tournée, a commencé la dernière ronde avec une avance de quatre coups, la perdue, puis l'a reprise avant de la perdre sur le dernier vert avec un total de 276.

Dan Sikes a terminé avec un bogey sur la dernière allée, ratant un coup roulé de quatre pieds, et a dû se contenter du 3e rang avec un total de 277, suivi par Harold Henning, 278; Tommy Aaron, 70; Lee Trevino, 71; avec 279; et Bruce Crampton, 71, avec 280.

Beard, Green et Sikes ont occupé le premier rang à différents moments, mais le tournoi devait se jouer sur la dernière allée, dont la normale est 5.

Sikes a atteint le dernier vert le premier, mais a eu besoin de trois coups roulés et a dû se contenter d'un bogey.

Beard a suivi avec un birdie et Greene avait absolument besoin d'un birdie pour le rejoindre.

Il a abouti dans une trappe et son coup suivant a arrêté à 20 pieds de la coupe, mais il a raté son coup roulé.

Beard en était à son deuxième gain cette saison et ses bourses s'élevaient présentement à \$155.000.

Arnold Palmer accusait un fort retard avec un total de 289, tandis que Jack Nicklaus et Gary Player affichaient des 283.

DIX PREMIERS

Frank Beard	69	72	67	67	275	\$50.000
Bert Greene	67	69	68	72	276	\$25.500



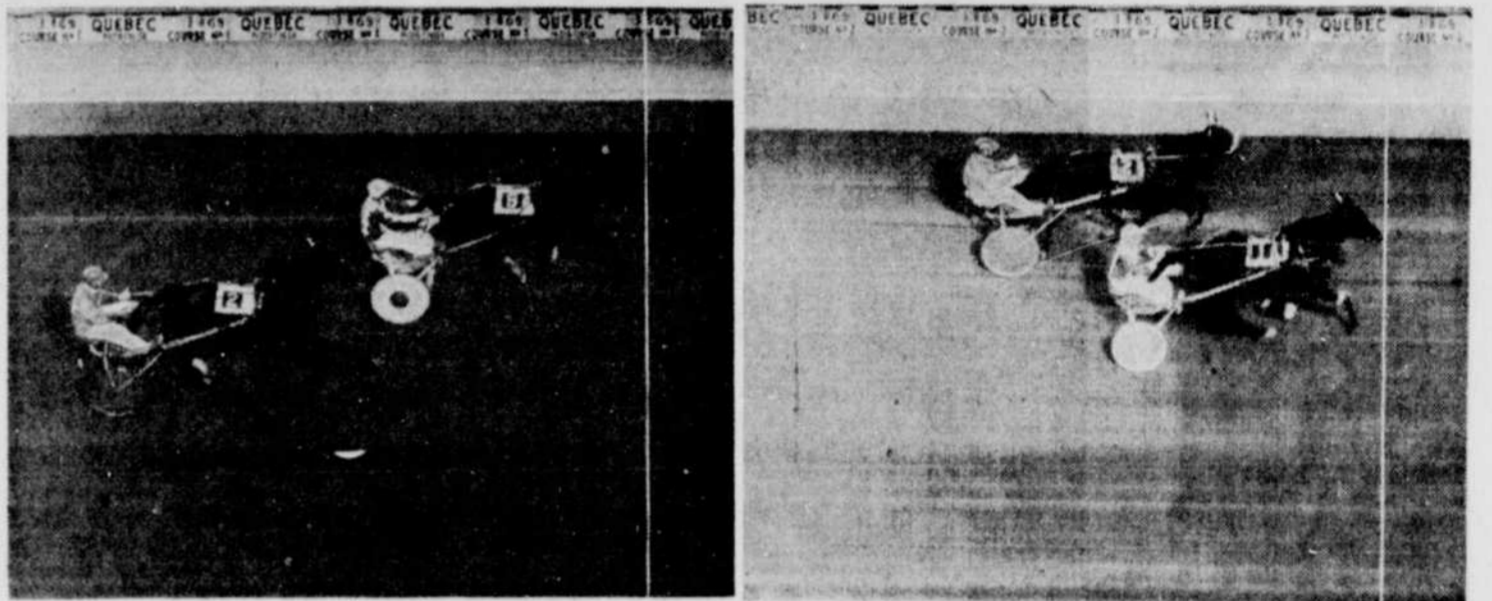
Le ministre des Affaires intergouvernementales, Marcel Masse, a participé en fin de semaine au championnat de vieillards des Laurentides sur le lac Archambault, près de St-Denis. Il a remporté la victoire dans la classe des "Flying Scots", suivi dans l'ordre des Montréalais Maurice Stein et Jean Cusson.

Photos décisives des paris-doubles de la fin de semaine à Québec



● Première course: le no 4, MIGHTY MEID

● Deuxième course: le no 6, PRINCESS MIR



● Première course: le no 8, W. T. DONLIN

● Deuxième course: le no 1, SELKIRK

Deux courses pour ambleurs ont été courues en moins de 2:05

Par JEAN POULIOT

Le secrétaire des courses, Guy Cloutier, peut avoir un problème pour ses prochaines invitations pour ambleurs, car en fin de semaine, la différence entre les deux principales classes a été à peine sensible.

Même si Gee Dee Frisco a récolté le meilleur temps de la fin de semaine en 2:04 2-5 dimanche, on peut difficilement dire que sa classe a été supérieure à celle de samedi où Saul Hanover a négocié le mille en 2:04 3-5. Il y a donc présentement dans les stables du parc de l'Expo-

sition une dizaine d'ambleurs qui peuvent parcourir un mille en mieux de 2:05 et on cherchera à faire un maître au cours des prochaines semaines.

Chez les trotteurs, c'est Ready Mix qui a surpris les parieurs en triomphant en 2:05 4-5 samedi. Mais la plus grosse surprise était réservée à l'exacta du programme dominical Our Flyal et Beauty Scott ont formé une combinaison 5-7 de -585.50.

Yvon Catellier a réussi le tour du chapeau samedi, mais Jean Cyrenne a visité le cercle des vainqueurs quatre fois, deux fois par programme. Mardi soir, ce sera soirée des deux.

SAMEDI	COURSE NO 1	COURSE NO 2	COURSE NO 3	COURSE NO 4	COURSE NO 5	COURSE NO 6	COURSE NO 7	COURSE NO 8	COURSE NO 9	COURSE NO 10
No 4 Mighty Meid (Jean Cyrenne) 3:40 2:00 2:50 — No 8 Janet's Son (Jacques Dagenais) 6:70 4:30 — No 1 Doug Hanover (Nicot Tremblay) 2:50. Ont aussi couru: Jimmy Gent, Chasman Hanover, Little Imp, Lisen Mir, Mar Mic Sient.	No 1 Two Mountains Viva (Denis Normandin) 15:50 7:20 2:50 — No 2 Atom Time (Nicot Tremblay) 10:10 4:50 — No 6 General Richelieu (Denise Larochelle) 2:60. Ont aussi couru: Total Yankee, Singy Councils Admiral.	No 4 Scotch Jeff (Jean-Guy Brossseau) 2:50 3:30 2:30 — No 5 Two Mountains Move (Charles Poulin) 3:40 2:30 — No 1 Danzer Drummond (Alain Veilleux) 3:50. Ont aussi couru: Mistook, Perky Wick, Richard Belle, Sarita Gene.	No 1 Saul Hanover (Denis Larochelle) 8:20 3:10 2:10 — No 3 Robert All Bix (Yvon Pelchat) 3:60 2:10 — No 6 Wing Ding King (Yvon Pelchat) 2:10. Ont aussi couru: Mr Fontenac, Hasty K., Mr Paul.	No 3 Jet Mar Mic (Yvon Catellier) 8:30 4:40 2:40 — No 5 Abe Rosecroft (Yvon Pelchat) 4:50 3:50 — No 6 Brushoff Wick (Jean Cyrenne) 4:10. Ont aussi couru: Gamin, Caroldin Intrepid, Lord Brl. Sunrise Goose a été retiré.	No 1 Saul Hanover (Denis Larochelle) 8:20 3:10 2:10 — No 3 Robert All Bix (Yvon Pelchat) 3:60 2:10 — No 6 Wing Ding King (Yvon Pelchat) 2:10. Ont aussi couru: Mr Fontenac, Hasty K., Mr Paul.	No 8 Pando (Jean Cyrenne) 15:50 4:00 6:20 — No 1 Tammany Hall (Joseph Lefebvre) 3:70 4:10 — No 3 Hanover's Horse (Vianney Archambault) 6:30. Ont aussi couru: Christian Abe, Intrigante C., Plain Bill W., Style Guide, Windsor.	No 5 Ready Mix (Nicot Tremblay) 10:00 4:70 2:70 — No 4 Drummond R.C. (Alain Veilleux) 3:60 2:40 — No 6 Leading Uncle (Yvon Catellier) 3:50. Ont aussi couru: Queen Valley, Aqua Duke, Fane N Fortune.	No 1 Two Mountains Viva (Denis Normandin) 15:50 7:20 2:50 — No 2 Atom Time (Nicot Tremblay) 10:10 4:50 — No 6 General Richelieu (Denise Larochelle) 2:60. Ont aussi couru: Total Yankee, Singy Councils Admiral.	No 4 Scotch Jeff (Jean-Guy Brossseau) 2:50 3:30 2:30 — No 5 Two Mountains Move (Charles Poulin) 3:40 2:30 — No 1 Danzer Drummond (Alain Veilleux) 3:50. Ont aussi couru: Mistook, Perky Wick, Richard Belle, Sarita Gene.	No 1 Saul Hanover (Denis Larochelle) 8:20 3:10 2:10 — No 3 Robert All Bix (Yvon Pelchat) 3:60 2:10 — No 6 Wing Ding King (Yvon Pelchat) 2:10. Ont aussi couru: Mr Fontenac, Hasty K., Mr Paul.

LA FAMILLE TEBEBECHE



Je vends un cours par correspondance de cinq semaines sur la grammaire anglaise.

Si vous n'êtes pas satisfait d'avoir amélioré votre grammaire en cinq semaines, nous vous redonnons votre argent.

Avez-vous suivi ce cours? Certainement!

TERRY ET LES PIRATES



Courant comme il était poursuivi par un démon, le montagnard frémétique, ment et sans succès essaie de distancer l'hélicoptère qui le poursuit.

A travers un étroit défilé et jusqu'à une vallée au haut des terres...

Un grand assemblément de tentes autour d'une forteresse en terre battue sur la côte éloignée, Drummond, Ca devrait être la tribu de Chappie. Attendez cette chose!

Résultats à la Piste du parc Richelieu

SAMEDI	COURSE NO 1	COURSE NO 2	COURSE NO 3	COURSE NO 4	COURSE NO 5	COURSE NO 6	COURSE NO 7	COURSE NO 8	COURSE NO 9	COURSE NO 10
TROT Bourse \$1.500. Debbie's Boy, 5:00 3:50 2:50 — Succes Bomb, 6:10 3:50 — Evergreen Pat, 2:50. TEMPS: 2:07.2. Ont aussi couru: Jackpot, Mackrott, Archie Mon, Armbrö Extra, Rocket Mir.	AMBLE Bourse \$1.100. High Gay, 5:50 4:40 2:50 — Mr. Maybe, 2:30 4:40 — Tuffy Acclaim 2:50. Ont aussi couru: Frozen Chips, Evergreen Helen, Miss Scott, Brook, Chasmp Mon, Lord Claire.	AMBLE Bourse \$1.400. Dan Minbar, 6:00 4:20 3:10 — Nandy Lad, 6:30 4:40, Adios Marcel, 5:30, Bethel Adios, Lorinda's First, Tom Dryer, Well Away.	AMBLE Bourse \$1.600. Stoney C., 6:00 4:30 3:10 — Nandy Lad, 6:00 4:40 — Adios Marcel, 5:30. Ont aussi couru: Shady Valley, Bethel Adios, Lorinda's First, Tom Dryer, Well Away.	AMBLE Bourse \$2.400. Armbrö Inspector, 3:50 2:50 2:40 — WJ Diamond, 9:00 4:10 — Peter Jaco 3:20. TEMPS: 2:03.2. Ont aussi couru: Pompier Bill, Direct M, Adios, Senateur Hunter.	AMBLE Bourse \$1.500. Super Yankee, 8:10 6:30 2:50 — Super Wave, 2:70 3:40 — Baker Lobell, 3:10. Ont aussi couru: Byron Dates.	AMBLE Bourse \$1.300. Early Adios, 3:70 3:20 2:10 — Klamath Song, 3:50 4:10 — Peaky D, 4:50. TEMPS: 2:06.4. Ont aussi couru: Patsy Winner, Sterling Jones, Baron Dale, John Winchel.	AMBLE Bourse \$1.500. Lucky Friday, 36:70 13:60 2:10 — Van's First, 20:10 6:40 — Marcel Hanover, 2:00. TEMPS: 2:04.1. Ont aussi couru: Devil Mir, Armbrö Honest, Miles Away, Sir Chief.	AMBLE Bourse \$1.600. (Deny) Friday, 36:70 13:60 2:10 — Van's First, 20:10 6:40 — Marcel Hanover, 2:00. TEMPS: 2:04.1. Ont aussi couru: Devil Mir, Armbrö Honest, Miles Away, Sir Chief.	AMBLE Bourse \$1.500. Mighty Leo, 10:50 5:30 4:30 — Lal-lathorpe, 7:70 4:30 — Nick Herbert 4:40. EXACTA — 3-4 — \$19.20.	AMBLE Bourse \$1.500. Dell Cash, 9:60 4:30 2:50 — Hearty Deck, 3:10 2:50 — Odtown, 3:30. Ont aussi couru: Doug Johnston, Sherman Bill, Intrepid Dundee, Red, Vain's.

Horatio Iglesias conquiert une 3e fois le lac St-Jean

ROBERVAL (P.C.) — L'Argentin Horatio Iglesias a dû surmonter les orages et le vif défi du jeune Néerlandais Johan Schans pour finalement remporter hier le marathon du Lac St-Jean. Pour avoir triomphé dans cette épreuve de 25 milles, Iglesias s'est vu conférer le premier prix de \$3,500 et le trophée du gagnant, et ceci, pour la troisième année consécutive. Il a franchi la distance en un temps de 9:32:11, alors qu'en 1965, l'Égyptien Abdel Abou Meis l'avait réussi en un temps non officiel de 8:34:35.

Schans a terminé la course une demi-heure plus tard, cependant que, de la ligne d'arrivée on ne voyait pas encore le troisième nageur.

C'est le premier ministre Pierre Elliott Trudeau qui a fait la présentation au gagnant sur une estrade installée à quelques verges de la plage. Il était entouré d'agents de la Gendarmerie canadienne.

DYNAMITE

Cinq hommes - grenouilles étaient affectés à la surveillance des eaux à l'entour du premier ministre. Ils ne cessaient de vérifier la coque

d'un traversier et d'un yacht privé à bord duquel M. Trudeau a surveillé la course plus tôt dans la journée.

La police était sur le qui-vive en raison d'un vol de dynamite perpétré vendredi dans la région.

Mais il n'y a eu aucun incident et les foules qui longeaient la rive ont applaudi lorsque M. Trudeau s'est livré à une danse impromptu aux sons d'une fanfare.

La foule a également applaudi longuement un spectacle aérien de quatre réactés Voodoo qui ont fait irruption dans le ciel au moment où l'Argentin franchissait le fil d'arrivée.

Gain de l'ckx

NUERBURGRING (AFP) — Le Belge Jacky Ickx, sur Brahm Ford, a remporté le Grand Prix automobile d'Allemagne formule 1, disputé sur le circuit du Nuerburgring, devant l'Écossais Jackie Stewart, sur Matra Ford, et le Néo-Zélandais Bruce McLaren, sur McLaren Ford.

Voici le classement du championnat du monde des conducteurs:

- 1 — Jackie Stewart GB 51 points
- 2 — Jacky Ickx Bel 22
- 3 — Bruce McLaren NZ 21
- 4 — Graham Hill GB 19
- 5 — Jo Siffert Suisse 13
- 6 — Denis Hulme et Jean-Pierre Beltoise Fr 11
- 8 — Piers Courage GB 8
- 9 — Richard Attwood GB 5
- 10 — Chris Amon NZ 4

Un total de 22 nageurs étaient inscrits à la course, mais seulement 16 ont pu y participer, les autres ayant été disqualifiés lors de leur examen médical. M. Trudeau a donné le signal du départ à 6h30 à Péribonka, de l'autre côté du lac.

Il y avait du brouillard à ce moment-là. A midi les orages ont éclaté, soulevant des vagues de huit pieds au milieu du lac. Mais il faisait un temps chaud et ensoleillé à Roberval lorsque Iglesias, âgé de 27 ans, a pris une avance insurmontable sur Schans.

TRUDEAU ET BELIVEAU

L'entraîneur de Schans, Hermann Willemse, a lui-même

remporté cette épreuve à trois reprises.

M. Trudeau était accompagné de l'étoile des Canadiens, Jean Béliveau, sur l'estrade d'honneur. Ils ont donné le main au gagnant qui ne paraissait nullement épuisé après la longue épreuve.

En soirée le maire de Roberval, M. F.-X. Bouchard a présenté à M. Trudeau un omaniche, un genre de saumon qui vit dans le grand lac.

Le premier ministre a également reçu une peinture de Léonard Simard.

Bob Cox triomphe

CALGARY (P.C.) — Les Mont-réalistes Ken Fulton et Norman Doyle ont affiché respectivement un total de 219 et 224 dans l'omnium de l'Alberta remportée par Bob Cox, de Vancouver, avec 210 pour 54 trous, suivi par Wayne Vollmer, de Vancouver, Wilf Honenuk, de Winnipeg, et Vaughan Trapp, de Victoria, avec des 214.

Honenuk a récolté 18.1 points pour un total de 52.1 en prenant les devants dans la tournée de la PGA canadienne après cinq tournois, laquelle prendra fin à Québec plus tard cet été.

Fulton affiche un total de 29.35 et Phil Giroux, de Montréal, 20.8.



jeux canada games 1969

Bien que tardive, la publicité des Jeux semble très effective

HALIFAX (P.C.) — Les Jeux canadiens étaient l'un des secrets les mieux gardés jusqu'à l'avènement d'une mignonne étudiante universitaire qui, vêtue d'un bikini, a posé pour des photos publicitaires.

Marg Swain, cinq pieds et cinq pouces, âgée de 20 ans, est la fiancée d'un technicien de télévision et est douée d'une taille pour laquelle le bikini a été inventé.

Que viennent faire les Jeux canadiens dans tout ça? Marg est une "Gamesbird" oiseau des Jeux, et figure parmi sept filles, toutes des volontaires, qui se rendent dans les municipalités environnantes où elles rappellent aux citoyens que le grand festival sportif aura lieu du 16 au 25 août.

REACTION

"Nous cherchions quelque chose susceptible de mousser les Jeux," a déclaré Ian Donaldson, un agent de publicité pour les Jeux.

"Les Gamesbirds sont généralement vêtues d'une mini-jupe... non, elles ne portent pas de bikini au travail," a précisé Donaldson.

Néanmoins, la photo de Marg Swain a paru en page frontispice de Première, une brochure publiée et distribuée gratuitement par le Dartmouth Free Press.

Marg admit que les réactions ont été mixtes.

"D'aucuns croyaient que la photo était trop risquée. Mais un instructeur de culture physique dans une école secondaire l'a affichée au tableau comme exemple d'une forme physique qu'on peut avoir lorsqu'on s'y applique."

Marg ajoute qu'elle aimerait faire de la publicité "de l'autre côté de la caméra". Depuis la parution de la photo, a-t-elle dit, elle a eu plusieurs offres de travail comme mannequin.

Mark Donohue place Camaro en tête de la série Trans-Am

MONT-TREMBLANT (P.C.) — Mark Donohue a établi le record d'un tour de piste sur Le Circuit hier en triomphant dans l'épreuve de trois heures pour sédans dans la série Trans-Am, ce qui a permis à la Camaro de prendre les devants dans le championnat des manufacturiers. Donohue a réussi un temps de 1:49.8 sur la piste tortueuse de 2.65 milles.

Il a ainsi permis à Camaro de totaliser 49 points contre 46 par Ford Mustang après sept des 12 courses de la série Trans-Am.

L'Américain Jerry Titus a pris le 2e rang dans une Pontiac-Firebird, qui a un total de 31 points.

Environ 16,000 spectateurs ont assisté à la course qui a été interrompue pendant 1-1/2 heure à la suite d'un embouteillage qui a mis huit voitures hors de course, mais, seul le conducteur Ed Weeks, de Chicago, a subi de légères blessures dans l'accident.

Les voitures ont été signalées hors de la piste pour la première fois dans l'histoire de quatre de la série Trans-Am et pour la deuxième fois sur Le Circuit.

Le Californien Ed Leslie a terminé au 3e rang dans une

Penske-Camaro, mais n'a récolté aucun point, car, seule la première voiture en récolte dans une telle série. Seulement 19 des 46 débutantes ont terminé l'épreuve.

4,500 personnes voient Paré triompher samedi

Le champion provincial 1968, Philippe Paré a démontré samedi soir, à la Québec Modern Speedway de Val Saint-Michel, devant une foule enthousiaste de 4,500 personnes qu'il était sérieux dans ses intentions de garder le titre, lorsqu'une fois de plus, il a triomphé dans la finale qui comptait quatorze bolides menés par des as du sport automobile de la région de Québec.

Philippe Paré a triomphé de Serge Giguère et de Marcel Corriveau qui ont suivi dans l'ordre. Jack Lessard a remporté l'épreuve initiale et Marcel Corriveau la seconde, dans cette catégorie "Late Model Sportsman", qui a vu la rentrée de Louis Lessard, de retour des États-Unis.

Dans la catégorie "Hobby" les frères Guy, Denis et Reynald Savard ont été tout simplement épatants pour terminer dans l'ordre, avec 22 voitures à l'affiche, dans la première course de cette classe.

Richard Malouin l'emportait dans la deuxième course, tandis que Gilles Fontaine avait le meilleur sur Reynald et Guy Savard dans la finale.

En programme - double, Paul Ridelde de la troupe des Hell Drivers a démontré toute son habileté au volant par une conduite de précision sur deux

Classement HOBBY

- 1ère course: 1-(77) Guy Savard; 2-(66) Denis Savard; 3-(11) Reynald Savard.
- 2e course: 1-(40) Richard Malouin; 2-(9) Georges Gagnon; 3-(77) Guy Savard.
- Finale: 1-(4X) Gilles Fontaine 2-(11) Reynald Savard 3-(77) Guy Savard

Classement LATE MODEL SPORTSMAN

- 1ère course: 1-(14) Jack Lessard 2-(77) Philippe Paré 3-(16) Serge Giguère
- 2e course: 1-(35) Marcel Corriveau 2-(44) Félix Bélanger 3-(16) Serge Giguère
- Finale: 1-(77) Philippe Paré 2-(16) Serge Giguère 3-(35) Marcel Corriveau

LA TÉLÉVISION A QUEBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUEBEC	5 CKMI-TV QUEBEC
7 CHLT-TV SHEBROOKE	8 WMTW-TV MT WAS'L	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUEBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES

BIÈRE D'ÉPINETTE CANADIENNE

RAFFRAICHISSANTE - DESALTEYANTE - DÉLICIEUSE

HORAIRE DES POSTES LOCAUX TRANSMIS PAR CABLE ET DES POSTES

- 12.46 Fin des émissions
- 1.00 Fin des émissions
- 13-Nouvelles anglaises
- 1.10 Fin des émissions
- 1.15 Sign Off

DEMAIN - MARDI

- A.M. 6.00 3-Test Pattern 7.00 3-CBS Morning News (2) 7.15 10-Mire et musique 7.45 3-Morning Report 8-News 7.50 3-CBS Morning News 8.00 3-Captain Kangaroo (2) 8-Farm & Home (2) 8.30 3-Mire et musique 8-Linus Lionhearted 10-Mire et musique 13-Mire et musique 8.45 10-36-24-36 (2) 8.50 3-Musique Marc Legrand 8.55 3-News & Sign-On 9.00 3-Dessins animés 7-Ciné-Matin 8-Popeye 10-Méto-Matin (2) 13-Colombine 9.30 3-Madame est servie (2) 8-Morning Movie 13-Fusée XL-5 10.00 3-The Lucy Show 3-Test Pattern & Music 10-Madame est servie (2) 10-Mire et musique 13-Caméra 13 10.25 10-Aujourd'hui à CBVT 10.28 3-Opening 10.30 3-Beverly Hillbillies (2) 10.45 3-Cinéma: "Une jeune fille savait" (4) France 1947. — Comédie de M. Lehmann, avec André Luguet et François Périer. — Un comédien don Juan veut faire bénéficier son fils de son expérience. Comédie pleine d'entrain.

- 12.50 7-Midi-Sport 13-L'école du bonheur
- 1.00 3-One O'Clock Weather 4-Palmarès 7-Pêle-mêle (2) 8-Dream House (2) 10-Vie de femmes (2) 11-Panique 12-Mariage Confidential 13-Across the Fence 1.05 13-Matinée estivale se poursuit 1.15 3-Channel 3 Presents 1.30 3-As the World Turns (2) 3-Vie de femmes (2) 3-Test Pattern & Music 8-Let's Make A Deal (2) 1-La grande guerre 12-In Town (2) 13-Les plus beaux films 1.50 3-Prelude 2.00 3-Love Is a Many Splendored Thing (2) 3-Luncheon Date, Part 1 8-Newlyweds (2) 10-Ciné-Mardi 11-Les beaux yeux d'Agatha 12-Peyton Place 2.30 3-Guiding Light (2) 3-Entre nous, en vacances 5-Luncheon Date, Part 2 8-Dating Game (2) 11-Ni oui ni non (2) 12-Perry's Probe (2) 3.00 3-Secret Storm (2) 3-Take Thirty 7-Cinéma 8-General Hospital (2) 3.15 3-Cinéma: "Accroche-toi, y'a du vent" (5) — France 1962. Comédie policière de M. Roland, avec Henri Salvador et Francis Blanche. — Un détective amateur est aux prises avec des trafiquants de drogue. Amusant et alerte.

- 7-Cinéma estival (2) 10-Le 10 vous informe (2) 12-Sunset Theatre (2) 3-Lancer (2) 8-Le fugitif (2) 8-Mod Squad (2) 10-Le fugitif (2) 3-Cinéma du mardi: "La religieuse de Monza" (6) Italie 1962. Drame de G. Gallone, avec Giovanna Ralli et Gabriele Ferzetti. — Une religieuse devient la maîtresse d'un jeune noble. Faute morale condamnée. Atmosphère troublée.

- 8.00 3-The Liberace Show (2) 8.30 3-The Liberace Show (2) 3-Crê Basile (2) 8-It Takes A Thief (2) 10-Crê Basile (2) 12-Bewitched (2) 13-Crê Basile 9.00 3-Bonne chance M. Lucky 3-Music Hall (2) 7-Emission impossible 10-Bonanza (2) 11-Emission impossible (2) 12-Special — John Glenn — Great Explorations (2) 13-Emission impossible (2) 9.30 3-Doris Day (2) 3-Auto-suggestion 7-Moi et l'autre (2) 8-M.Y.P.D. (2) 8-Moi et l'autre (2) 13-Moi et l'autre (2) 10.00 3-CBS News Hour (2) 3-Au nom de la loi 3-Man At The Center-China 7-Chapeau melon et bottes de cuir (2) 8-Dick Cavett Show (2) 10-Les trois cloches (2) 11-Chapeau melon et bottes de cuir (2) 12-The Avengers (2) 13-Chapeau melon et bottes de cuir (2) 10.30 3-Panoramonde 3-Panoramonde 10-Le 10 vous informe (2) 3-Cannel 3 Night Beat (2) 3-Heure Exquise: "La lettre" (5) — E.-U. 1940. — Drame psychologique de W. Wyer, avec Bette Davis et Herbert Marshall. — Une femme mariée tue son amant. — Excellente création de Bette Lavis. Héroïne dépourvue de sens moral.

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

AUJOURD'HUI - LUNDI

- P.M. 12.00 3-Love of Life (2) 7-Midi 7 en vacances 8-Bewitched 10-Première édition 12-Romper Room (2) 12.05 13-Les actualités 12.15 3-Actualité — Editorial 10-L'école du bonheur (2) 13-Les petites annonces 12.24 3-CBS News (2) 12.30 3-Search for Tomorrow (2) 3-De tout, de tous 7-Deuxième édition 8-That Girl (2) 10-Eternel amour 12-Magic Tom (2) 13-Matinée estivale se poursuit 12.45 7-C'est mon opinion 12.50 7-Midi-Sport 13-L'école du bonheur 1.00 3-One O'Clock Weather 4-Palmarès 7-Pêle-mêle (2) 8-Dream House (2) 10-Vie de femmes (2) 11-M. et Mme détectives 12-Mariage Confidential 1.03 3-Across the Fence 1.05 13-Matinée estivale se poursuit 1.15 3-Channel 3 Presents 1.30 3-As the World Turns (2) 3-Vie de femmes (2) 3-Test Pattern & Music 8-Let's Make A Deal (2) 11-Police du port 12-In Town (2) 13-Les plus beaux films 1.50 3-Prelude 2.00 3-Love Is a Many Splendored Thing (2) 3-Luncheon Date, Part 1 8-Newlyweds (2) 10-Ciné-Lundi 11-Robinson Crusé 12-Peyton Place 2.30 3-Guiding Light (2) 3-Cinéma: "La mariée a du chien" (5-E) — E.-U. 1964. — 12-Family Theatre Comédie de M. Anderson, avec Tony Curtis et Christine Kaufmann. — Un caniche intelligent s'attache aux pas d'un musicien. Début original. Anodin. 3-Luncheon Date, Part 2 8-Dating Game (2) 11-Dul ou non (2) 12-Perry's Probe (2) 3-Secret Storm (2) 3-Take Thirty 7-Cinéma 8-General Hospital (2) 3-Cinéma: "Les trois cousines"

- (5) — France 1946. Comédie de J. Daniel-Norman, avec Rellys et Andrex. Les aventures d'un jeune ingénieur qui, pour hériter de son oncle, doit épouser une de ses trois cousines. Amusant — Vulgarité. 12-Cinéma In Conflict (2) 3-Edge Of Night (2) 3-The Edge Of Night (2) 8-One Life To Live (2) 12-Doctor's Diary (2) 3-Art Linkletter (2) 3-Hé, les Gars! 3-Galloping Gourmet 8-Dark Shadows (2) 10-Madame s'amuse (2) 3-Perry Mason 3-Marine Boy (2) 3-Moment Of Truth 7-Grujot et Délicat (2) 8-Gilligan's Island (2) 10-La cabane à Midas (2) 11-Grujot et Délicat (2) 13-La famille Stone 3-Cartoons 7-Agent sentimental 8-Dick Van Dyke 10-Le 5 à 6 (2) 13-Monsieur Surprise (2) 13-Le 5 à 6 5.30 3-Have Gun With Travel 6-Le 5 à 6 (2) 8-All Around The Circle 8-The 5.30 Report 10-Les enfants de l'archipel (2) 13-The Pierre Berton Show (2) 6.00 3-World of Sports 3-Dateline 7-Troisième édition 8-Six O'Clock Movie 10-Télé-Méto (2) 11-Tour à tour 12-Pulse (2) 13-Les nouvelles 7-C'est mon opinion 6.15 3-Weatherwise 7-C'est mon opinion 6.20 7-Édition sportive 6.24 3-Nouvelles régionales 6.25 3-Newstime 6.30 3-Panoramonde 3-Julia (2) 7-Bonsoir copains (2) 13-Claude Blanchard 6.45 3-Aujourd'hui 7.00 3-CBC News (2) 3-Invitation: "Le traqué" 3-This Week With Barb 10-Le 10 vous informe (2) 12-Family Affair (2) 13-Secret bien gardé 7.30 3-Gunsmoke (2) 3-Doris Day (2) 7-Ballades et chansons (2) 3-Special — Summer Focus (2) 10-La grande vallée (2) 11-Ballades et chansons (2) 12-This Is Tom Jones (2) 13-Ballades et chansons (2) 8.00 3-One More Time (2) 7-Le monde de Marcel Dubé * 13-Le monde de Marcel Dubé * 3-Here's Lucy (2) 8.30 3-Québec sait chanter (2) 3-Five Years In The Life Of (2) 7-Ma sorcière bien-aimée (2) 8-The Guns of Wil Sonnett (2) 10-Amours, Délices & Cie (2) 10-Ma sorcière bien-aimée (2)

- 12-Pig & Whistle (2) 13-Ma sorcière bien-aimée (2) 9.00 3-Mayberry, R.F.D. (2) 3-Claude Blanchard (2) 3-It's Our Stuff (2) 7-A la seconde (2) 8-The Outcasts (2) 10-Claude Blanchard (2) 11-A la seconde (2) 12-Special — Death By Misadventure — The Thetis (2) 13-A la seconde (2) 9.30 3-Family Affair (2) 3-Au delà du réel 3-Carol Burnett Show (2) 7-Service des affaires classées * 10-Sauve qui peut (2) 11-Service des affaires classées * 13-Service des affaires classées * 10.00 3-Jimmie Rodgers Show (2) 7-Clé sans voile (2) 8-The Dick Cavett Show (2) 10-Le sel de la semaine 13-It Takes A Thief (2) 13-Real Giguère Illimité 10.30 3-Actualité - Météo - Editorial 7-The World Tomorrow (2) 10-Le 10 vous informe (2) 10.45 3-Nouvelles sportives 10.50 3-Heure Exquise: "Madame du Barry" (5) — France 1934. — Drame historique de Christian-Jaque, avec Martine Carol et André Luguet. Evocation de la vie de la favorite de Louis XV. Décors soignés. Moeurs licencieuses. 11.00 3-Channel 3 Night Beat 3-Heure Exquise: "L'homme de l'Ouest" (5) — E.-U. 1958. — Western d'A. Mann, avec Gary Cooper et Julie Pondon. Un ex-bandit devenu honnête tombe dans les mains de ses anciens complices. Beaux extérieurs. Violence. Sadisme. 3-CBC-TV News 7-Téléjournal 8-The 11 O'Clock Report 10-Cinéma 11-Téléjournal 12-The National News (2) 13-Téléjournal 11.18 12-Pulse (2) 11.20 3-Viewpoint 3-Dernière édition 7-Nouvelles régionales 13-Les actualités 11.24 3-Nouvelles sportives 11.25 3-Editorial 11.27 3-After II: "Undertow" 11.30 7-Cinéma 8-Joey Bishop Show (2) 11-Cinéma: "Domenica" (5) — France 1951. Mélodrame de M. Cloche avec Odile Versois et Jean-Pierre Kérien. Un jeune homme noue une liaison avec une femme mystérieuse. Photographie soignée. Images suggestives. 13-Cinéma 3-Late Show (2) 12-Wrestling A.M. 12.30 10-Dernière édition 12.35 10-Fermeture 12.36 3-Musique Marc Legrand 12.37 3-Postlude

- 11.15 12-News & Sign-On 11.28 3-Pick Of The Week 11.30 3-Dick Van Dyke 7-Les arpentés verts (2) 8-Topper 10-Zorro 11-Cinéma: "La route tragique" Reportage réalisé par Steve Brodie, avec François Gall. Course d'automobiles tragique au Guatemala. Une course de cinq jours. (Français). 12-University Of The Air 13-Matinée estivale 11.35 13-A vous la parole 11.55 3-CBC-TV News P.M. 12.00 3-Love of Life (2) 7-Midi 7 en vacances 8-Bewitched 10-Première édition 12-Romper Room (2) 12.05 13-Les actualités 12.15 3-Actualité — Editorial 10-L'école du bonheur (2) 13-Les petites annonces 12.25 3-CBS News (2) 12.30 3-Search for Tomorrow (2) 3-De tout, de tous 7-Deuxième édition 8-That Girl (2) 10-Eternel amour 12-Magic Tom (2) 13-Matinée estivale se poursuit 12.45 7-C'est mon opinion

- 12.50 7-Midi-Sport 13-L'école du bonheur 1.00 3-One O'Clock Weather 4-Palmarès 7-Pêle-mêle (2) 8-Dream House (2) 10-Vie de femmes (2) 11-Panique 12-Mariage Confidential 13-Across the Fence 1.05 13-Matinée estivale se poursuit 1.15 3-Channel 3 Presents 1.30 3-As the World Turns (2) 3-Vie de femmes (2) 3-Test Pattern & Music 8-Let's Make A Deal (2) 1-La grande guerre 12-In Town (2) 13-Les plus beaux films 1.50 3-Prelude 2.00 3-Love Is a Many Splendored Thing (2) 3-Luncheon Date, Part 1 8-Newlyweds (2) 10-Ciné-Mardi 11-Les beaux yeux d'Agatha 12-Peyton Place 2.30 3-Guiding Light (2) 3-Entre nous, en vacances 5-Luncheon Date, Part 2 8-Dating Game (2) 11-Ni oui ni non (2) 12-Perry's Probe (2) 3.00 3-Secret Storm (2) 3-Take Thirty 7-Cinéma 8-General Hospital (2) 3.15 3-Cinéma: "Accroche-toi, y'a du vent" (5) — France 1962. Comédie policière de M. Roland, avec Henri Salvador et Francis Blanche. — Un détective amateur est aux prises avec des trafiquants de drogue. Amusant et alerte.

- 7-Cinéma estival (2) 10-Le 10 vous informe (2) 12-Sunset Theatre (2) 3-Lancer (2) 8-Le fugitif (2) 8-Mod Squad (2) 10-Le fugitif (2) 3-Cinéma du mardi: "La religieuse de Monza" (6) Italie 1962. Drame de G. Gallone, avec Giovanna Ralli et Gabriele Ferzetti. — Une religieuse devient la maîtresse d'un jeune noble. Faute morale condamnée. Atmosphère troublée. 8.00 3-The Liberace Show (2) 8.30 3-The Liberace Show (2) 3-Crê Basile (2) 8-It Takes A Thief (2) 10-Crê Basile (2) 12-Bewitched (2) 13-Crê Basile 9.00 3-Bonne chance M. Lucky 3-Music Hall (2) 7-Emission impossible 10-Bonanza (2) 11-Emission impossible (2) 12-Special — John Glenn — Great Explorations (2) 13-Emission impossible (2) 9.30 3-Doris Day (2) 3-Auto-suggestion 7-Moi et l'autre (2) 8-M.Y.P.D. (2) 8-Moi et l'autre (2) 13-Moi et l'autre (2) 10.00 3-CBS News Hour (2) 3-Au nom de la loi 3-Man At The Center-China 7-Chapeau melon et bottes de cuir (2) 8-Dick Cavett Show (2) 10-Les trois cloches (2) 11-Chapeau melon et bottes de cuir (2) 12-The Avengers (2) 13-Chapeau melon et bottes de cuir (2) 10.30 3-Panoramonde 3-Panoramonde 10-Le 10 vous informe (2) 3-Cannel 3 Night Beat (2) 3-Heure Exquise: "La lettre" (5) — E.-U. 1940. — Drame psychologique de W. Wyer, avec Bette Davis et Herbert Marshall. — Une femme mariée tue son amant. — Excellente création de Bette Lavis. Héroïne dépourvue de sens moral. 3-CBC-TV News 7-Téléjournal 8-11 O'Clock Report 10-Cinéma 11-Téléjournal 12-National News (2) 13-Téléjournal 11.18 12-Pulse (2) 11.20 3-Viewpoint 7-Dernière édition 11-Nouvelles régionales 13-Les actualités 11.24 3-Nouvelles sportives 11.25 3-Editorial 11.27 3-After II: "Jungle Heat" 11.30 7-Ciné-Club 8-The Joey Bishop Show (2) 11-Ciné-Club: "Les coeurs verts" (3) — France 1966. — Drame social d'E. Luntz, avec Gérard Zimmerman et Erick Penet. — La vie de deux amis au sein d'une bande de jeunes délinquants. Constat social véridique. Style du cinéma-vérité. 13-Ciné-Soir 3-Late Show 12-The Ouscasts (2) A.M. 10-Dernière édition 12.30 3-Musique Marc Legrand 10-Fermeture 12.45 3-Fin des émissions 12.51 3-Postlude 1.00 3-Fin des émissions 13-Nouvelles anglaises 1.10 13-Fin des émissions 1.15 3-Sign Off (2) Programmes en couleurs

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIÈCES
REPARATION - SERVICE

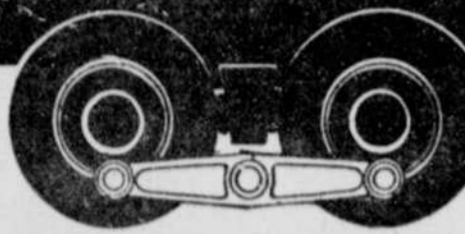
Ressorts d'automobiles

AVIS AUX CAMIONNEURS

Réparation et installation de
cousinets (bushings) sur camions TANDEM.
Représentant exclusif de HENDRICKSON au Québec

RESSORTS

de camions, autobus, remorques et automobiles



Consultez les experts de

ALPHONSE BLONDEAU & FILS
LTEE

145 BOUL. DES CEDRES — TEL.: 626-6941
(à l'arrière du Colisée)

13440 21/7 (1 au 11/8) R.D.

La météo

MONTREAL (P.C.) — Voici les prévisions de la météo pour lundi:

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, Cantons de l'Est, Québec, Mauricie et Lac Saint-Jean: ensoleillé avec température saisonnière. Vents légers. Minimum et maximum à Ste-Agathe, La Tuque et Chicoutimi 55 et 75, Montréal 65 et 80, Ottawa 60 et 80, Québec et Sherbrooke 55 et 80.
Aperçu pour mardi: ensoleillé avec température saisonnière.

Régions de Bale-Comeau, Rimouski, Gaspésie et Sept-Îles: nuageux avec ciel variable dans l'après-midi et risque d'averses. Un peu plus chaud. Vents légers: Minimum et maximum à Bale-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Îles, 55 et 75.
Aperçu pour mardi: ensoleillé avec température saisonnière.

Voici les températures observées hier, minimum de 8 heures p.m. à 8 heures a.m., maximum de 8 heures a.m. à 8 heures p.m.:

	Min.	Max.	Québec	67	81
Vancouver	50	72	Fredericton	63	81
Edmonton	50	74	Saint-Jean	59	66
Calgary	53	77	Moncton	64	79
Saskatoon	61	83	Halifax	62	76
Regina	55	89	Chicago	63	84
Winnipeg	65	83	Détroit	57	82
Churchill	52	65	Boston	70	86
North Bay	55	77	New York	75	85
Sudbury	55	82	Washington	68	81
Windsor	59	83	Pittsburgh	61	74
London	55	83	Tampa	73	89
Toronto	59	81	Miami	80	90
Ottawa	62	81	Los Angeles	66	87
Montréal	63	82	San Francisco	55	80

Le docteur Charles Plamondon est décédé

Le Docteur Charles Plamondon, décédé subitement le 1er août, à l'âge de 46 ans, était un médecin bien connu de la ville de Québec. Attaché depuis une vingtaine d'années à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, il était également membre du corps professoral de la Faculté de Médecine de l'Université Laval et directeur médical des Services de Santé du Québec. Après avoir terminé, en 1944, ses études secondaires au Petit Séminaire de Québec, puis ses études médicales à l'Université Laval en 1949, il se spécialisa en médecine interne à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec et à Johns Hopkins de Baltimore. En 1955, le collège provincial de Médecine lui conféra le titre de spécialiste en médecine interne. Il était associé (Fellow) du Collège Royal Canadien depuis 1957.

Depuis 1954, le Dr Plamondon était attaché à l'hôpital de l'Enfant-Jésus où il fut nommé chef de service de médecine en 1961, et chef du Département de Médecine en 1968. Il occupa ce dernier poste jusqu'en 1969, puis s'occupa de l'organisation du Département de Médecine Nucleaire au centre Hospitalier de l'Université Laval. La Faculté de Médecine de l'Université Laval l'accueillait comme chargé de cours en 1959, puis comme professeur agrégé en 1963. Le Dr Plamondon avait participé de façon très active à la réforme du cours de médecine à Laval; il s'intéressa et se consacra avec dynamisme et enthousiasme au perfectionnement de l'enseignement et de la pratique de la science médicale à Québec. A l'échelle nationale, il était conseiller auprès du ministre de la Santé et du Bien-Être sur l'usage clinique des substances radio-actives, et il remplissait plusieurs postes importants au sein des divers comités du Conseil de la Recherche Médicale du Québec.

Le Dr Plamondon, cadet d'une famille bien connue dans le monde des affaires de Québec était un directeur du Bureau d'Administration du Manoir St-Castin, et était membre de nombreuses sociétés médicales canadiennes et américaines. Il laisse dans le deuil sa fem-

LES ÉCHECS

Le lundi 4 août 1969.
Le 7e Tournoi de l'Est du Canada.

Réunir une quinzaine de joueurs pour tout un week-end dans une salle (même climatisée), alors que la saison d'été en est à son apogée, paraissant quasi impossible. Pourtant, le 7e Tournoi de l'Est du Canada a réussi ce tour de force. Il est vrai que quelques participants n'ont pu tenir jusqu'au bout, mais ce qui compte est que le tournoi s'est déroulé dans l'enthousiasme coutumier. Jean-Paul Labelle, de Montréal, champion du Canada au jeu rapide, était favori au départ et il n'a pas eu de difficulté à prendre la première place, par 4½-1½, concédant seulement un demi-point à Leo Williams, de Montréal, en dernière ronde. Incidemment, ce dernier s'est classé au deuxième rang avec deux nuls (Labelle et Brodeur), pour faire 4-1. Un autre habitué du tournoi, Peter Chatterton, anciennement de Toronto et maintenant installé à Arvida, a remporté le prix des joueurs classés, avec 3½-1½. Ceux qui ont le plus profité du tournoi ont tout de même été nos trois juniors, Jean Hebert, Michel Boivin et Jean-Charles Lavoie, qui se recontrairent pour la première fois depuis le tournoi du printemps dernier. Jean Hebert, champion des jeunes de Québec, a de nouveau affirmé sa supériorité, gagnant contre Boivin, annulant contre Lavoie et remportant le prix des joueurs non classés par 3-2. Le directeur Serge Lacroix a fixé le prochain tournoi au deuxième week-end de septembre, soit les 13-14.

me, née Huguette Bazin, et ses enfants, Hélène, Claude, Anne et François, sa belle-mère (Mme J.-Albert Bazin). Il était le frère de Madeleine (Mme Alfred Milot), Françoise (Mme Oscar Villeneuve), Paul-Henri, Philippe, Dr Marcel et Robert Plamondon.

SERVICES SPÉCIAUX

MONUMENTS funéraires, vente, réparation, nettoyage, entourage au cimetière. Villeneuve & Frère, manufacturier, 1050, Casarville Tél.: 523-5394 ou 523-7482. 13715 4/8 (1 ms) 5.5.



12978 23/6 (l. v. s. au 20/8) 5.5.

Décès de madame J.-S. Moreau



Mme J.-S. Moreau, née Léa Nolin, est décédée le 2 août 1969 à Ste-Foy, à l'âge de 83 ans. Elle demeurait à St-Gervais, comté de Bellechasse. Elle laisse dans le deuil son fils, ses filles, gendres et belles-filles; le notaire et Mme Jean-Conrad Moreau (Laurette Guillemette), Dr et Mme Jean-Morin (Madeleine Moreau), Dr et Mme Irénée Leblanc (Paula Moreau); ses petits-enfants: le notaire Louis Morin, François Morin, e.e.m., Anne Morin, Dr et Mme Henri Arsenault (Mireille Leblanc), Me et Mme Jacques Saillant (Danielle Leblanc), Renée et Marjorie Leblanc; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Adèle Moreau, Mme Philias Moreau, Mme Pierre-F. Moreau, l'abbé Dominique Moreau, M. et Mme Charles Moreau, Mme Jean Moreau, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Mme Moreau repose présentement à sa résidence, à St-Gervais, comté de Bellechasse. La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils, de Québec.

Les funérailles auront lieu mardi le 5 août 1969, en l'église de St-Gervais et de l'Inhumation au cimetière paroissial.

Le Canada est l'un des pays qui fournissent une aide humanitaire importante au Sud-Vietnam. Cette aide s'est élevée, du 1er juillet 1964 au 31 décembre 1968 à \$9,300,000. Le mois dernier, le Canada s'est engagé à fournir une aide de \$580,000 pour la reconstruction du centre antituberculeux de Quang Ngai, à 318 milles

de l'Indochine.

Le Canada est l'un des pays qui fournissent une aide humanitaire importante au Sud-Vietnam. Cette aide s'est élevée, du 1er juillet 1964 au 31 décembre 1968 à \$9,300,000. Le mois dernier, le Canada s'est engagé à fournir une aide de \$580,000 pour la reconstruction du centre antituberculeux de Quang Ngai, à 318 milles

de l'Indochine.

Le Canada est l'un des pays qui fournissent une aide humanitaire importante au Sud-Vietnam. Cette aide s'est élevée, du 1er juillet 1964 au 31 décembre 1968 à \$9,300,000. Le mois dernier, le Canada s'est engagé à fournir une aide de \$580,000 pour la reconstruction du centre antituberculeux de Quang Ngai, à 318 milles

de l'Indochine.

Le Canada est l'un des pays qui fournissent une aide humanitaire importante au Sud-Vietnam. Cette aide s'est élevée, du 1er juillet 1964 au 31 décembre 1968 à \$9,300,000. Le mois dernier, le Canada s'est engagé à fournir une aide de \$580,000 pour la reconstruction du centre antituberculeux de Quang Ngai, à 318 milles

de l'Indochine.

Le Canada est l'un des pays qui fournissent une aide humanitaire importante au Sud-Vietnam. Cette aide s'est élevée, du 1er juillet 1964 au 31 décembre 1968 à \$9,300,000. Le mois dernier, le Canada s'est engagé à fournir une aide de \$580,000 pour la reconstruction du centre antituberculeux de Quang Ngai, à 318 milles

de l'Indochine.

Le Canada est l'un des pays qui fournissent une aide humanitaire importante au Sud-Vietnam. Cette aide s'est élevée, du 1er juillet 1964 au 31 décembre 1968 à \$9,300,000. Le mois dernier, le Canada s'est engagé à fournir une aide de \$580,000 pour la reconstruction du centre antituberculeux de Quang Ngai, à 318 milles

de l'Indochine.

Le Canada est l'un des pays qui fournissent une aide humanitaire importante au Sud-Vietnam. Cette aide s'est élevée, du 1er juillet 1964 au 31 décembre 1968 à \$9,300,000. Le mois dernier, le Canada s'est engagé à fournir une aide de \$580,000 pour la reconstruction du centre antituberculeux de Quang Ngai, à 318 milles

de l'Indochine.

Le Canada est l'un des pays qui fournissent une aide humanitaire importante au Sud-Vietnam. Cette aide s'est élevée, du 1er juillet 1964 au 31 décembre 1968 à \$9,300,000. Le mois dernier, le Canada s'est engagé à fournir une aide de \$580,000 pour la reconstruction du centre antituberculeux de Quang Ngai, à 318 milles

de l'Indochine.

Le Canada est l'un des pays qui fournissent une aide humanitaire importante au Sud-Vietnam. Cette aide s'est élevée, du 1er juillet 1964 au 31 décembre 1968 à \$9,300,000. Le mois dernier, le Canada s'est engagé à fournir une aide de \$580,000 pour la reconstruction du centre antituberculeux de Quang Ngai, à 318 milles

Nécrologie

BLAIS. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 1er août 1969, à l'âge de 15 ans, est décédée accidentellement Nicole, enfant bien-aimée du caporal Jean-Paul Blais et de Dame Gertrude Clavet. Soeur de Ginette, Line, Réjean et Guy. Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 2 heures 30, pour l'église de Berthier-en-bas et de là au cimetière paroissial. 2-8 (2 fs)

BLOUIN. — A Berthier-en-bas, le 21 juillet 1969, à l'âge de 11 ans, est décédée accidentellement Mlle Sylvie Blouin, enfant bien-aimée de feu M. Antonio Blouin et de Dame Alice Pelletier. Soeur de Ginette, Jacques, Marie-Françoise, Andrée, Jacinthe. Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 2 heures 30, pour l'église de Berthier-en-bas et de là au cimetière paroissial. 2-8 (2 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

BOUCHER. — A Berthier-en-bas, le 1er août 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Marie-Aimée Boucher, demeurant à Berthier-en-bas. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

GASTONGUAY. — A St-Michel de Bellechasse, le 2 août 1969, à l'âge de 55 ans, est décédée Dame Bertha Ratté, épouse de M. Gérard Gastonguay, fille de Mme Louis Gastonguay, Mère de André, Louis, Patrique, Harry, Simone (Mme Freddy Garri), Eveline (Mme Arthur Carrier), Fernande. Elle demeurait à 1-A, Georges-T.-Davis, Lauzon. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire Richard Gauthier, 239, St-Joseph, Lauzon, à 3 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière de Lauzon. 4-8 (2 fs)

LAJOIE. — Au Lac Frontière, Comté de Montmagny, le 1er août 1969, à l'âge de 80 ans, est décédée M. Palma Lajoie, époux en 1ères nocces de feu Dame Marie Girard et en 2èmes nocces de feu Dame Emma Gaudreault. Père de Camille (Mme Jean-Paul Towner), Fernande (Mme Raymond Pelletier), Fernand, Madeleine (Mme Bernard Morin). Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures. Départ de chez Mme Joseph Girard, sous la direction de la Maison Marcel Ruelland, de Montmagny, à 2 heures 45, pour l'église du Lac Frontière et de là au cimetière paroissial. 2-8 (2 fs)

LAPERRIERE. — A Québec, le 2 août 1969, à l'âge de 82 ans, est décédée Dame Albertine Archambault, épouse de feu M. Isidore Laperrière. Mère de Anselme Lévesque (Dame Georges Mathieu), Camille. Soeur de Alexina (Dame Arthur Robitaille de Montréal). Elle demeurait à 46 Est, rue St-François. Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 253 Est, rue St-Joseph, à 8 heures 55, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 4-8 (1 fs)

LECLERC. — A Lévis, le 2 août 1969, à l'âge de 72 ans, est décédée M. Ernest Leclerc, époux en 1ères nocces de feu Dame Yvonne Lebel et en 2èmes nocces de Dame Anna Boucher. Père de Rita (Mme Ernest Montigny), Colette (Mme Romeo Leboeuf), Raymond, Thérèse (Mme Chs-Eugène Ancill), Yolande (Mme feu Germain Chouinard), Huguette (Mme Roger Bernard), Paul, Armand et Patricia. Frère de Alphonse, Marie-Anne (Mme feu Edmond Chouinard), Anna (Mme Jean Labranché), Rose, 1ères nocces (Mme Romeo Bégin et 2èmes nocces Mme Arsenne Caouette), Alexandrine, Valérie (Mme Ovide Caron), Paul, Gerorgette (Mme Leger Roy), Soeur Marie de Montfort (Jeanne). Il demeurait à Tourville, Co. L'Islet. Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Gilbert G. Turgeon, 58, avenue Bégin, Lévis, à 2 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

LECLERC. — A Lévis, le 2 août 1969, à l'âge de 72 ans, est décédée M. Ernest Leclerc, époux en 1ères nocces de feu Dame Yvonne Lebel et en 2èmes nocces de Dame Anna Boucher. Père de Rita (Mme Ernest Montigny), Colette (Mme Romeo Leboeuf), Raymond, Thérèse (Mme Chs-Eugène Ancill), Yolande (Mme feu Germain Chouinard), Huguette (Mme Roger Bernard), Paul, Armand et Patricia. Frère de Alphonse, Marie-Anne (Mme feu Edmond Chouinard), Anna (Mme Jean Labranché), Rose, 1ères nocces (Mme Romeo Bégin et 2èmes nocces Mme Arsenne Caouette), Alexandrine, Valérie (Mme Ovide Caron), Paul, Gerorgette (Mme Leger Roy), Soeur Marie de Montfort (Jeanne). Il demeurait à Tourville, Co. L'Islet. Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Gilbert G. Turgeon, 58, avenue Bégin, Lévis, à 2 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

LECLERC. — A Lévis, le 2 août 1969, à l'âge de 72 ans, est décédée M. Ernest Leclerc, époux en 1ères nocces de feu Dame Yvonne Lebel et en 2èmes nocces de Dame Anna Boucher. Père de Rita (Mme Ernest Montigny), Colette (Mme Romeo Leboeuf), Raymond, Thérèse (Mme Chs-Eugène Ancill), Yolande (Mme feu Germain Chouinard), Huguette (Mme Roger Bernard), Paul, Armand et Patricia. Frère de Alphonse, Marie-Anne (Mme feu Edmond Chouinard), Anna (Mme Jean Labranché), Rose, 1ères nocces (Mme Romeo Bégin et 2èmes nocces Mme Arsenne Caouette), Alexandrine, Valérie (Mme Ovide Caron), Paul, Gerorgette (Mme Leger Roy), Soeur Marie de Montfort (Jeanne). Il demeurait à Tourville, Co. L'Islet. Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Gilbert G. Turgeon, 58, avenue Bégin, Lévis, à 2 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

LECLERC. — A Lévis, le 2 août 1969, à l'âge de 72 ans, est décédée M. Ernest Leclerc, époux en 1ères nocces de feu Dame Yvonne Lebel et en 2èmes nocces de Dame Anna Boucher. Père de Rita (Mme Ernest Montigny), Colette (Mme Romeo Leboeuf), Raymond, Thérèse (Mme Chs-Eugène Ancill), Yolande (Mme feu Germain Chouinard), Huguette (Mme Roger Bernard), Paul, Armand et Patricia. Frère de Alphonse, Marie-Anne (Mme feu Edmond Chouinard), Anna (Mme Jean Labranché), Rose, 1ères nocces (Mme Romeo Bégin et 2èmes nocces Mme Arsenne Caouette), Alexandrine, Valérie (Mme Ovide Caron), Paul, Gerorgette (Mme Leger Roy), Soeur Marie de Montfort (Jeanne). Il demeurait à Tourville, Co. L'Islet. Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Gilbert G. Turgeon, 58, avenue Bégin, Lévis, à 2 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

LECLERC. — A Lévis, le 2 août 1969, à l'âge de 72 ans, est décédée M. Ernest Leclerc, époux en 1ères nocces de feu Dame Yvonne Lebel et en 2èmes nocces de Dame Anna Boucher. Père de Rita (Mme Ernest Montigny), Colette (Mme Romeo Leboeuf), Raymond, Thérèse (Mme Chs-Eugène Ancill), Yolande (Mme feu Germain Chouinard), Huguette (Mme Roger Bernard), Paul, Armand et Patricia. Frère de Alphonse, Marie-Anne (Mme feu Edmond Chouinard), Anna (Mme Jean Labranché), Rose, 1ères nocces (Mme Romeo Bégin et 2èmes nocces Mme Arsenne Caouette), Alexandrine, Valérie (Mme Ovide Caron), Paul, Gerorgette (Mme Leger Roy), Soeur Marie de Montfort (Jeanne). Il demeurait à Tourville, Co. L'Islet. Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Gilbert G. Turgeon, 58, avenue Bégin, Lévis, à 2 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. 4-8 (1 fs)

LECLERC. — A Lévis, le 2 août 1969, à l'âge de 72 ans, est décédée M. Ernest Leclerc, époux en 1ères nocces de feu Dame Yvonne Lebel et en 2èmes nocces de Dame Anna Boucher. Père de Rita (Mme Ernest Montigny), Colette (Mme Romeo Leboeuf), Raymond, Thérèse (Mme Chs-Eugène Ancill), Yolande (Mme feu Germain Chouinard), Huguette (Mme Roger Bernard), Paul

En Afrique

Paul VI est heureux du succès de son voyage

CASTELGANDOLFO — les gens braves et humbles de ce pays qui se sont montrés aimables et si sensibles" a dit Paul VI, au sujet de son voyage en Ouganda, au cours de son allocution dominicale, en s'adressant à la foule des pèlerins massée dans la cour de la résidence papale à Castelgandolfo.



Des guerriers en arme, lances d'acier et casse-têtes de pierre, ont accueilli avec toute la fougue africaine le Pape Paul VI au sanctuaire de Namugongo, construit en hommage aux 22 martyrs exécutés dans ce village ougandais, il y a 84 ans. Le Souverain Pontife était accompagné par le Cardinal Laurian Rugambwa.

Le Pape qui, contrairement à son habitude, improvisait son discours, a remercié la foule, qui brandissait de nombreuses pancartes sur lesquelles étaient inscrits des vœux de bienvenue pour son retour, et a remercié également ses collaborateurs, ainsi que tous ceux qui ont participé au voyage.

"Cela a été une chose vraiment grande, justement à cause de cet accueil, a ajouté Paul VI. Nous avons même vu des gens se jeter par terre devant les voitures, au péril de leurs vies. Parmi nos diverses expériences, celle-ci a été vraiment l'une des plus consolantes".

Le Pape a ensuite souligné le caractère éminemment religieux et missionnaire de son voyage en Ouganda. Evoquant les martyrs de Fabugongo et les difficultés rencontrées par les premiers missionnaires, Paul VI a dit notamment :

"Que peut faire un missionnaire qui vient de dehors — et qui, bien souvent, ne sait même pas la langue du pays — pour pénétrer dans un pays de mission et y prêcher une religion que personne ne connaît au milieu d'un peuple primitif, méfiant et mal disposé? Après avoir affirmé que, malgré ces débuts dramatiques, l'oeuvre missionnaire n'a pas échoué, comme l'aurait voulu la logique humaine. Il a précisé qu'aujourd'hui, la communauté chrétienne compte en Ouganda de 40,000 à 50,000 catéchumènes et plus de trois millions de catholiques.

"Et ce que l'on dit pour l'Ouganda on pourrait le dire aussi de nombreux autres pays africains ou asiatiques, ainsi que d'autres continents". Paul VI a poursuivi en disant que la cause missionnaire mérite notre admiration. Elle nous rappelle la parole du Christ, qui a affirmé que, si le grain de blé est jeté par terre et ne meurt pas, il reste stérile, mais s'il meurt il donne des fruits en abondance :

"C'est la loi de la mort pour la vie — a dit Paul VI — la Loi du sacrifice, la loi de la croix, qui est celle de la vie chrétienne. Et le Pape a conclu en exhortant les fidèles à considérer, imiter et favoriser la cause missionnaire pour le bien du monde et de l'âme de chacun.

Une véritable mer humaine accompagne Paul VI au sanctuaire de Namugongo

KAMPALA (A.F.P.) — Des dizaines de milliers de personnes, dont beaucoup étaient à genoux et prosternées, s'étaient massées le long des 10 milles qui séparent Kampala du sanctuaire de Namugongo, où le pape Paul VI s'est rendu samedi matin pour bénir les lieux où furent massacrés dans des circonstances atroces, il y a près d'un siècle, 22 jeunes catholiques et huit anglicans qui refusaient de renier leur foi.

Dès que la voiture du pape apparaissait, une véritable mer humaine déferlait vers le bord de la route, débordant complètement le service d'ordre. L'enthousiasme était indescriptible. Tout au long de ces 10 milles bordés de gigantesques bananiers, le Saint-Père debout dans sa voiture et très souriant a répondu par de larges gestes des deux bras à l'immense ovation qui lui était faite.

Le Souverain Pontife s'est d'abord rendu à la petite chapelle anglicane élevée sur les lieux où les jeunes chrétiens ont été torturés, puis brûlés vifs, sur ordre du roi Païen Mwanga, le 3 juin 1886. Devant la petite chapelle, une vision saisissante attendait le Saint-Père : la reconstitution du massacre par les villageois de Namugongo, tenant le rôle des martyrs et des bourreaux. Paul VI s'est alors agenouillé et a prié. Le silence était total, et on entendait seulement les bruits de la jungle toute proche.

Puis, le Saint-Père a reçu du chef de l'Eglise anglicane ougandaise, une bible, une croix en argent et un ouvrage sur l'holocauste du 3 juin 1886. Il a remis à son tour à l'Eglise anglicane ougandaise une couronne en argent et une médaille frappée au Vatican à l'occasion de cette visite historique.

Vénération
"Je suis venu en Ouganda pour rendre hommage à vos martyrs a déclaré le pape, ici surgit un sanctuaire à la gloire du Seigneur en leur mémoire. Et j'ai voulu venir de Rome pour bénir l'autel de ce sanctuaire. Mon intention est de vénérer aussi par cet acte tous les autres chrétiens qui ont donné leur vie pour la foi catholique en Afrique, ici et partout".
Paul VI, acclamé par une foule enthousiaste, s'est alors rendu au sanctuaire

catholique distant seulement d'un kilomètre où un gigantesque sanctuaire a été élevé à la mémoire de 22 autres martyrs, tous catholiques, qui eux aussi le même jour avaient été conduits au bûcher, bras et jambes tranchés pour avoir refusé de renier.

Une clameur venue de loin annonça l'arrivée du Souverain Pontife dont on vit le cortège avancer lentement vers le sanctuaire. Paul VI s'est avancé vêtu d'une soutane blanche, une mosette de soie grenat sur un rochet de dentelle, vers l'autel monumental qu'il allait consacrer.

Il en fit le tour traçant aux quatre coins de la table sainte des croix avec le saint-chrême, puis l'encensa et en alluma les cierges. Après avoir récité la formule latine de la consécration, le souverain pontife a entendu l'hymne qui appelait l'assistance du Saint-Esprit en langue vernaculaire.

La messe pontificale allait commencer. Paul VI a ensuite baptisé 22 catéchumènes en souvenir des martyrs.

Départ

Cette dernière grande cérémonie du pèlerinage du pape est finie. Debout dans sa voiture, agitant les bras en signe de salut, le Saint-Père quitta les lieux du sacrifice des premiers catholiques de la foi africains, au milieu de manifestations d'enthousiasme qui à aucun moment, ne dégénèrent en scènes de désordre.

Le pape a enfin regagné Kampala, puis l'aérodrome d'Entebbe.

Le pape est arrivé en voiture et a été accueilli par le président Obote. Très souriant, le St-Père a fait de larges signes des bras à la foule qui l'acclamait depuis les balcons et les terrasses de l'aéroport. Avant de prendre congé des membres du clergé ougandais sur l'aire de départ de l'aéroport, Paul VI a accompagné le président Obote auprès des membres de sa suite qui ont reçu chacun un cadeau personnel des mains du chef de l'Etat ougandais.

Un dernier geste de bénédiction à la foule et Paul VI est monté dans l'avion, après avoir longuement serré la main du président Obote.



C'est un accueil des plus enthousiastes qui a été réservé au président des Etats-Unis Richard Nixon à Bucarest, en Roumanie. Le premier citoyen des Etats-Unis a répondu d'une façon non moins enthousiaste à la foule qui l'acclamait du haut des balcons lors de sa traversée de la capitale roumaine.

Les chances d'une paix honorablement négociée au Vietnam : Nixon est confiant

MILDENHALL, G.-B. — (A.F.P.) — Le président Richard Nixon est arrêté hier après-midi à la base aérienne de Mildenhall, dans le Suffolk, venant de Bucarest, à l'issue de sa visite officielle en Roumanie.

Au cours de cette escale technique, avant de regagner Washington, le chef de l'exécutif américain a rencontré M. Harold Wilson, premier ministre britannique.

L'entretien a duré une heure trente, soit une demi-heure de plus que prévu.

"Nous avons discuté avec le président Nixon des affaires mondiales, du voyage du président en Asie et de ses résultats, des problèmes de l'Europe de l'Est, des relations Est - Ouest, du Moyen-Orient, du désarmement, de la limitation des armements nucléaires, de la sécurité européenne et de l'Alliance atlantique", a déclaré M. Wilson au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue dans un hangar de la base de Mildenhall aussitôt après le départ du président Nixon.

"Je me sens beaucoup plus confiant au sujet des chances d'une paix honorablement négociée au Vietnam après mes entretiens avec le président Nixon, a ajouté le premier ministre. M. Wilson a précisé à ce sujet qu'il n'avait pas discuté avec le président d'une coordination éventuelle du retrait des troupes britanniques d'Asie du Sud-Est et des troupes américaines du Vietnam. Il a enfin précisé qu'il restait convenu qu'il

droit aux Etats-Unis vers la fin de l'année à la suite de l'invitation que le président Nixon a adressée en février dernier.

"Je ne pense pas entreprendre un nouveau voyage dans un avenir prévisible, a

possible rencontre avec les dirigeants soviétiques, le président Nixon a ajouté en souriant : "Si nous pouvions l'arranger, j'espère que nous tiendrions une conférence au sommet sur la Lune".

CARRIERES et PROFESSIONS

OFFRE D'EMPLOI

AIDE-COMPTABLE

La Commission scolaire de la ville de Charlesbourg recherche les services d'un jeune homme pour son département de la comptabilité.

FONCTIONS :

- Sous les directives du secrétaire-trésorier :
- a) Enregistrer les données comptables dans les registres appropriés, salaires, achats, caisse-déboursés, etc.
- b) Accomplir tout autre travail demandé par son supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS :

- 1—Scolarité : Etudes secondaires terminées ou l'équivalent - Avoir terminé avec succès de 2 à 3 années d'études : Cours du soir ou l'équivalent.
- 2—Expérience : Avoir à son crédit de 2 à 3 années d'expérience comme stagiaire-comptable, teneur de livres, etc.
- 3—Age maximum : 28 ans.
- 4—Qualités personnelles : Honnête, sérieux, désireux de se perfectionner.

Salaires : A déterminer selon les qualifications, incluant programme complet de bénéfices marginaux.

Les candidats feront parvenir leur curriculum vitae en y mentionnant le salaire désiré pour, le ou avant le 14 août, à :

La Commission scolaire de la ville de Charlesbourg

c/s M. Claude Laliberté, secrétaire-trésorier
7575, boul. Henri-Bourassa, Québec 7.

CALENDRIER

LUNDI, 4 AOÛT 1969
S. Dominique, confesseur
Les marées, lundi le 4 août
Basses: 6:00 a.m. — 6:10 p.m.
Hautes: 10:55 a.m. — 11:20 p.m.
Demain:
Notre-Dame des Neiges
SOLEIL: Lever: 4:47
Coucher: 7:22
LUNE: Lever: 10:48
Coucher: 1:50
Les marées de mardi le 5 août
Basses: 6:50 a.m. — 6:45 p.m.
Haute: 11:50 a.m.
PHASES DE LA LUNE EN AOÛT
Dernier quart le 4, à 5 h. 38 p.m.
Nouvelle lune le 13, à 6 h. 17 p.m.
Premier quart le 20, à 3 h. 53 a.m.
Pleine lune le 27, à 5 h. 32 a.m.
N.B. L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

La plus formidable

VENTE

à

JAMAIS
VU
A
QUEBEC



COMMENÇANT

DEMAIN
MATIN
à la
Mercerie
Talbot

Tout doit y passer

Complets, paletots, trench coat, vestons sports, pantalons, jeans, chandail, chemises, T-Shirts, chapeaux, casquettes, pyjamas, bas, cravates, ceintures, ensembles de plage, etc... et tout ça dans des marques réputées.

Magasin climatisé — heures d'affaires 8 h. 30 à 5 h. 30

MERCERIE TALBOT

Stationnement
Place
Jean-Talon

893 St-Joseph Est, (dans le mail St-Roch)

CHARGEX